32e ANNÉE (4e SÉRIE) N° 30 28 JUILLET 1910

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres, tous les jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie
DIRECTEUR

*L'abonnement, pour tout l'Univers, est de 15 francs à l'*Edition complète, *de 10 francs à l'*Edition partielle.

Toutes les lettres doivent être adressées à M. le Directeur de l'*Ami du Clergé*, Maison St-Pierre, rue Tassel, à Langres (Haute-Marne).

Causerie de l'AMI sur les « Revues »

SOMMAIRE

I. La dernière maladie de Talleyrand, 12-17 mai 1838. — II. L'abbé Dupanloup au chevet de Talleyrand la journée du mardi 15 mai. — III. Le mercredi 16 mai. — IV. Le jeudi 17 mai : la signature de la rétractation. — V. Les derniers Sacrements et la mort. — VI. De quelques sévérités sur Talleyrand. — VII. Psychologie de conventionnel : André Dumont, proconsul de la Somme. — VIII. Napoléon III expliqué par le *Mémorial de Sainte-Hélène*. — IX. Le surnaturel dans les guérisons de Lourdes. — X. Bizarreries de conscience ; orthographe germanique ; M. Brieux ; apologétique de protestant ; modernistes italiens.

I. — Nous voici à la dernière semaine de la vie de Talleyrand (mai 1838) [1]. Il a rédigé, les premiers jours du mois, une formule de réparation à remettre à l'archevêque. Il l'a rédigée tranquillement, en santé, se croyant tout le temps voulu pour régler ses affaires sans se presser. L'archevêque lit la formule : elle est très insuffisante. On le laisse entendre au prince, qui en est tout surpris. Il y a mis trop de diplomatie, oh ! inconsciemment sans doute : ce n'est pas en un jour que l'on perd un pli si tenace et si profondément inné. Il y a mis beaucoup plus de diplomatie que de droit canon et de sens ecclésiastique : mais, droit canon ou sens ecclésiastique, il n'a jamais bien su ce que c'était, et ce n'est pas en un jour non plus que l'on apprend ou réapprend ces choses. Aussi ne comprend-il pas ce que l'on trouve à redire à sa formule; et comme il ne voit pas de raisons de se défier de sa santé et de ses forces, il projette un voyage à Rome, peut-être dans la pensée de traiter directement son affaire avec le Pape. Il partira le 17 mai [1]. — Le 17 mai, c'est à l'autre monde que Dieu va l'appeler.

Voici que le soir du 12 mai, un samedi, en son salon de la rue Saint-Florentin, à la suite d'un dîner qui avait réuni chez lui quelques amis, le prince est secoué soudain d'un frisson et se tait ; on lui trouve la figure ravagée. On roule son fauteuil dans sa chambre à coucher ; là, il est pris de suffocations et de vomissements ; on constate qu'il a la fièvre.

Le lendemain, détente. Mais le soir, de nouveau, la fièvre monte, plus intense ; la douleur aux reins devient lancinante, et le docteur Cruveilhier diagnostique un anthrax à forme gangreneuse : mal terrible aux vieillards !

Le lendemain matin, lundi, l'état a empiré. Le chirurgien Marjolin, mandé en consultation, conclut à l'urgence d'une opération. Celle-ci a lieu à six heures du soir, longue et cruelle : on n'avait pas encore le chloroforme. Talleyrand la supporta avec une fermeté stoïque ; et pendant que l'opérateur taillait dans la chair vive, on l'entendit seulement murmurer : « Savez-vous que vous me faites beaucoup de mal ! »

[1] Le tome IV et dernier de la *Chronique* de la duchesse de Dino vient de paraître (in-8 de 534 p., avec portrait et autographes, index et table générale, 7 f. 50, Paris, Plon). Il va de 1851 à 1862, date de la mort de la duchesse. Nous avons dit l'extrême intérêt des premiers volumes, surtout en ce qui touche la vieillesse de Talleyrand. Ce tome IV est, de beaucoup, le moins précieux de la série. La duchesse est retirée dans ses terres de Prusse, à Sagan. Elle n'est plus au poste de choix d'où elle promenait jadis un coup d'œil si sûr et si pénétrant sur les affaires de France et d'Europe. Quand elle parle, en ces années 1851-1862, des choses de France, c'est sur des ouï-dire ; et malheureusement c'est au monde des catholiques-libéraux, c'est au cercle Falloux qu'elle s'en remet du soin de la tenir au courant. Et elle fait bien trop de crédit et trop de place aux commérages de ce monde, et de ce Falloux surtout, dont on surprend ici une fois de plus l'influence traîtresse. C'est grand dommage ; car, quand elle parle en son nom, elle continue à se révéler pleine de charme et de délicatesse. Elle se laisse aller ainsi un jour, au lendemain de la mort de la duchesse de Maillé et de la vicomtesse de Noailles, à écrire tout un petit plan de traité sur la sécheresse de cœur :

« Non, je ne crois pas que l'âme la mieux préparée, la plus détachée des choses d'ici-bas, soit pour cela obligée d'éteindre tous les besoins du cœur. Je crois au contraire que rien n'est plus doux, plus tendre, plus dévoué que l'âme détachée, parce qu'elle ne doit être détachée que de l'égoïsme personnel... Nous ne serons jamais des dévots desséchés, ni des habitants du désert... Le *dessèchement* est un piège du démon ; le *détachement de soi et non pas des autres*, c'est là l'œuvre de Dieu. »

[1] Voir le détail de ces préparatifs de conversion, *Ami* du 12 mai et du 30 juin.

II. — Cependant, dès le point du jour, le mardi 15, tout espoir était évanoui. Mme de Dino envoie un émissaire à l'abbé Dupanloup. Malheureusement c'était jour de promenade : l'abbé avait quitté de bonne heure Saint-Nicolas avec les enfants et il fallut, pour le joindre, pousser jusqu'à la maison de campagne de Gentilly. Il accourut. On avait prononcé son nom au malade, et le malade avait sur-le-champ témoigné le désir de le voir. L'abbé croise, dans l'escalier de l'hôtel de la rue Saint-Florentin, le docteur Cruveilhier, qui lui serre la main et lui dit à l'oreille : « Si vous pouvez quelque chose, faites-le sur-le-champ : le temps presse. »

L'abbé avait en portefeuille, depuis une huitaine de jours, la formule définitive de rétractation à signer, telle qu'elle avait été arrêtée par l'archevêque. Comme il se reprocha, alors, de ne pas s'être hâté davantage ! « Il est vrai, dit-il, que j'étais loin de prévoir une fin si prochaine; mais que de sollicitudes nous eussent été épargnées si j'avais achevé de traiter la grande affaire avec lui pendant qu'il jouissait d'une parfaite santé ! » Sans doute, mais on ne prévoit jamais ces choses. Ceux qui déclarent ne pas comprendre que Talleyrand ait pu de bonne foi retarder jusqu'au dernier moment, pourraient reprocher tout aussi bien à l'abbé Dupanloup d'avoir, lui aussi, différé. C'est un reproche que personne n'a à lui faire, attendu qu'il se l'est fait le premier. Il se l'est fait *après* l'événement, parce que, *avant*, on se fait toujours illusion. Instinctivement, quand un devoir a quelque chose de pénible et que l'urgence n'en éclate pas, on diffère. Les mourants, même bien décidés à faire leur devoir, croient toujours qu'ils ont le temps ; et nous-mêmes, quand nous nous voyons en face de malades difficiles, nous nous berçons de la même illusion. Il ne servirait à rien d'objecter les quatre-vingt-quatre ans de Talleyrand : on s'illusionne aussi bien, et plus tenacement encore, à quatre-vingts ans qu'à vingt, et l'on n'est pas plus excusable à vingt ans qu'à quatre-vingts de ne pas se préparer à la mort.

Le matin de ce mardi 15 mai, Talleyrand avait dit : « Je suis sûr d'être plus malade qu'on ne me le dit » ; et sa famille en convint en effet devant lui et recommanda aux médecins de ne point lui cacher la vérité parce qu'il avait assez de force d'âme pour l'entendre. Dès que l'abbé parut : « Monsieur l'abbé, dit le prince, il y a longtemps que nous ne nous sommes vus : me voilà bien malade... »

Immédiatement l'abbé entre, « avec trop de vivacité peut-être et de précision », dit-il, dans les pensées que cette grave maladie paraît inspirer au patient, et ajoute qu'il lui rapporte les deux pages envoyées à l'archevêque, et que, s'il veut bien, il les lui relira, telles qu'elles ont dû être modifiées sur quelques points.

Mais Talleyrand l'arrête et, avec une fermeté qui étonna l'abbé et le découragea presque, il dit : « Monsieur l'abbé, j'avais bien réfléchi à ce que j'écrivais. J'ai tout mis dans ces deux pages : et ceux qui sauront les bien lire, y trouveront tout ce qu'il faut. »

L'abbé, décontenancé par cette réponse, nous avoue qu'il était prêt à se lever et à sortir, offrant au prince ses vœux et ses regrets, lorsque Dieu l'assista : il répondit aussitôt :

« C'est vrai, mon Prince, je le reconnais : ceux qui sauront lire y trouveront ce qu'il faut ; mais vous n'ignorez pas que, dans ce pays-ci, beaucoup de gens ne savent pas lire... Permettez-moi de l'ajouter, on sera d'ailleurs très difficile pour vous : on ne voudra pas lire; on ne trouvera pas ce qu'il faut dans ces deux pages, on ne voudra pas comprendre ce que vous y avez mis. »

— « Vous avez raison », dit le prince.

Et l'abbé continua :

— « Les deux pages que je vous rapporte sont, dans le fond, et même souvent dans la forme et les termes, ce que vous avez écrit ; il y a de plus seulement quelques modifications qui les rendent inattaquables, et, si vous me permettez de l'ajouter, plus honorables pour vous, plus consolantes pour votre famille, plus satisfaisantes pour l'Eglise... Permettez-vous que je les lise ? »

— « Volontiers, répondit-il ; mais plutôt donnez-les moi, je les lirai moi-même[1]. »

Talleyrand, assis sur le bord de son lit, lut lentement, gravement. — « Son attitude était vraiment imposante, dit l'abbé Dupanloup ; son visage était calme, sérieux, méditatif ; sa main soutenait son front ; son œil était fixe et pensif... ; il lisait avec une attention concentrée... Pendant ce temps, je priais... Mon anxiété était extrême ; je n'ai jamais si bien compris l'impuissance de l'homme et le besoin de la puissance et de la bonté de Dieu pour agir sur les âmes ».

Quand il eut terminé sa lecture, après un moment de silence, il releva la tête et dit simplement : « Je suis très satisfait de ce papier. » L'abbé, saisi de joie, crut un moment que tout était fait. Mais le prince lui donna « une preuve nouvelle et inattendue de cette indépendance qui était le fond de son caractère et de son esprit », en ajoutant avec une extrême simplicité, du ton le plus calme, mais absolu : « Vous voulez bien me laisser ce papier ? Je désire le relire encore une fois. » Et il plia lui-même le papier et le mit dans son sein.

L'abbé songeait à se retirer, pour ne pas fatiguer le malade; mais celui-ci le retint. Pendant un assez long temps, ils s'entretinrent de son état, de l'avenir, de sa mort, peut-être prochaine, de Dieu. Cette conversation n'est pas, dit l'abbé, de nature à être racontée ; mais, « ce que je crois pouvoir dire, c'est que je fus attendri moi-même de sa simplicité, de son abandon, de sa confiance : tout cela ne s'adressait pas à l'homme, mais visiblement au prêtre. »

[1] Voir le texte de ces deux pièces, la déclaration de soumission à l'Eglise et la lettre au Pape, *Ami* 1904, p. 393-394.

Le soir, comme le danger ne paraissait pas imminent, l'abbé s'en fut, pour la nuit, chez lui, au Petit Séminaire Saint-Nicolas.

III. — La nuit ne fut pas mauvaise ; mais le mercredi matin 16, le malade fut réveillé à quatre heures par des palpitations et des étouffements. Il interrogea lui-même le docteur Cruveilhier, grand chrétien autant que savant médecin : — « Prince, répondit le docteur, la force de votre âme me permet de vous dire la vérité : vous êtes dans cet état où tout homme grave met ordre à ses affaires. » Le prince, sans s'émouvoir, et d'un air recueilli, remercia.

Peu après, arrivait l'abbé Dupanloup. Il voulut faire annoncer, faire préparer sa visite, une visite qu'il savait devoir être décisive, par l'ange gardien du vieillard, Pauline de Périgord. « Ma fille, lui dit la duchesse sa mère, tu sais tout ce que tu dois à la tendresse de ton oncle : voici le moment de lui montrer ta reconnaissance. » La jeune fille, en larmes, se précipita aux genoux de l'abbé pour recevoir sa bénédiction, puis, sans tourner la tête, d'un pas ferme, d'un air de résolution qui enchaînait les regards des spectateurs à tous ses mouvements, elle entra chez son oncle et revint après quelques instants : « Monsieur l'abbé, mon oncle sera bien heureux de vous recevoir. »

— « Prince, dit l'abbé, je bénis Dieu de vous revoir un peu plus paisible ce matin ; mais aussi nous avons tous bien ardemment prié pour vous, et si la mort qui vous menace, ajoutai-je avec une émotion et des larmes que je ne pus maîtriser, nous pénètre tous de douleur, du moins nous remercions Dieu qui vous la rendra plus douce après vous avoir ménagé le temps et la force de mettre ordre aux affaires de votre conscience et de votre salut éternel. »

A ces mots, le prince releva la tête ; les personnes qui entouraient son lit le laissèrent seul avec l'abbé : — *Je vous remercie,* « me dit-il avec un air dont je ne puis redire la bienveillance. » Et l'abbé alors lui parla dans les termes les plus énergiques, de son âme, de la mort, de l'éternité, du jugement de Dieu, de la Croix de bois « qui a sauvé le monde », de la nécessité de donner sans retard à la religion la satisfaction promise :

« Oui, oui, je veux tout cela, s'écrie le malade avec chaleur en saisissant les mains de l'abbé. Je le veux. Vous le savez, je vous l'ai déjà dit, je l'ai dit à Mme de Dino. »

Et continuant la conversation intime de la veille, il eût immédiatement commencé l'œuvre de sa réconciliation avec Dieu. Mais l'abbé lui fit observer que sa confession ne pouvait s'achever qu'après sa déclaration, préliminaire indispensable de sa réconciliation avec Dieu devant l'Eglise :

— « C'est juste, répondit il ; alors je veux voir Mme de Dino ; je veux relire ces deux actes avec elle ; je veux y ajouter quelque chose ; et nous terminerons ensuite. » — Pourquoi ce nouveau délai ? Toute cette journée, l'abbé Dupanloup resta dans la chambre du malade, assis près de la fenêtre, récitant son chapelet ou son bréviaire. De temps en temps, il demandait au malade s'il ne le fatiguait pas : — « Vous me faites du bien, fut toujours la réponse,... vous me faites du bien. » Une fois même, le prince ajouta : — « J'aurais déjà fait ce que je vous ai promis si je ne souffrais pas tant. »

Cependant la nouvelle de la maladie du prince s'était répandue. Toutes sortes d'hommes politiques et d'hommes du monde se pressaient dans les salons du mourant. Talleyrand se confesserait-il ? C'était le thème de toutes les conversations ; et les passions révolutionnaires ne songeaient guère à désarmer, à deux pas de ce lit d'agonie. Parmi ces encombrants, on remarquait un jeune et petit homme d'Etat que M. B. de Lacombe ne nomme pas, mais qui ressemble bien à Thiers : il avait eu vent que le moribond désavouait la Révolution et rejetait ses erreurs de conduite sur le désordre général des idées, et il n'en prenait pas son parti : — « Je ne lui pardonnerai pas, s'écriait-il en agitant ses petits bras, je ne lui pardonnerai pas de renier le XVIII^e^ siècle ! » Un autre : — « Ce serait le coup le plus violent que nous ayons reçu depuis cinquante ans. » Le plus monté, c'était Montrond, vieux voltairien qui fut souvent le mauvais génie de Talleyrand (et qui devait, lui aussi, adorer la Croix au moment suprême) : — « S'il signe, disait Montrond, c'est qu'il n'a plus sa tête ! » Il paraît que Talleyrand s'inquiéta plusieurs fois de savoir si Montrond était encore là ; et Mme de Dino a pensé qu'un des motifs qui ont retardé la signature attendue fut que son oncle ne voulut pas accomplir un acte aussi grave tandis qu'était tout proche ce mauvais singe de Voltaire.

Les heures passaient. Sur la demande de l'abbé Dupanloup, Mme de Dino fit une démarche près de son oncle, qui lui répéta qu' « il acceptait tous les termes de la déclaration, qu'il les reconnaissait comme siens, qu'il voulait les signer et mourir en vrai et fidèle enfant de l'Eglise catholique : — Vous le savez, Mme de Dino, il y a longtemps que je vous l'ai déclaré : je le veux. » — Elle lui proposa de signer sur-le-champ : — « Je ne tarderai pas ; seulement je veux les revoir. Je tiens à y ajouter quelque chose et je suis en ce moment trop fatigué ; je dirai quand il sera temps.— Mais, Prince, insista la duchesse, pendant que votre main le peut encore ? — Qu'on soit tranquille, fit-il ; je ne tarderai pas. »

Tous ces retards jetaient dans l'angoisse. On essayait bien de se tranquilliser en se redisant que M. de Talleyrand ne savait rien faire vite et qu'il n'était pas dans sa nature de se hâter : « C'est sa manière », répétait-on. Et c'était vrai : Talleyrand, d'instinct, continuait, jusqu'au seuil de l'éternité, à ne pas se presser, comme il avait toujours fait ; mais la « manière, » en pareil moment,

ne laissait pas que d'être angoissante. On lui a prêté, alors, ce mot : « Je ne me suis jamais pressé et je suis toujours arrivé à temps » : Mgr Dupanloup dément le propos, qui sur les lèvres de Talleyrand aurait été d'une inconvenance blasphématoire. Le propos a été tenu, non par le malade, mais par un de ses plus anciens amis qui, « pour rassurer nos inquiétudes, nous dit : — Soyez tranquilles, il ne s'est jamais pressé, et il est toujours arrivé à temps. » Et Mgr Dupanloup ajoute que, quand cette parole fut répétée parmi ceux qui le connaissaient le mieux, chacun le reconnut aussitôt, et tous s'écrièrent : — « C'est bien vrai. »

Vers huit heures du soir, l'abbé Dupanloup, n'y tenant plus, s'approche du lit : — « Prince, je vais faire donner de vos nouvelles à Mgr l'archevêque que votre état inquiète et tourmente vivement. Voudriez-vous, auparavant, signer votre déclaration, afin que je puisse lui donner en même temps la douce consolation de vous savoir prêt à paraître en paix devant Dieu ? — Remerciez bien Mgr l'archevêque, dit le malade ; dites-lui que tout sera fait. — Mais quand sera-ce, bon oncle ? reprit Pauline, qui était auprès de lui en ce moment. — Demain, répondit-il, entre cinq et six heures du matin. — Demain ? reprit-elle. — Oui, demain, entre cinq et six heures. » — L'abbé Dupanloup fit signe à Pauline de ne pas insister davantage, et ajouta lui-même : — « Je puis donc, Prince, donner cette espérance... » Mais le malade interrompit très vivement : — « Ne dites pas cette espérance, dites cette certitude : c'est positif. »

Il avait prononcé ces deux mots avec une force et une fermeté extraordinaires. Depuis le commencement de sa maladie, note l'abbé Dupanloup, il n'avait rien dit avec une pareille autorité ni une accentuation si marquée. Il y avait même, dans son ton, quelque chose de peiné et d'offensé, qui semblait reprocher à l'abbé de s'être servi d'une expression qui semblait mettre en doute la sincérité de sa promesse et n'en faire qu'une simple espérance, — mais le péril de mort n'en était pas moins imminent.

Vers onze heures de nuit, nouvelle alerte. Le docteur Cruveilhier crut s'apercevoir que la raison du malade s'obscurcissait. L'abbé était sorti ; M. de Bacourt eut l'idée de faire faire par Pauline une tentative suprême. Tenant à la main une plume et les deux papiers, elle entra doucement : — « Bon oncle, lui dit-elle avec un charme de candeur et de tendresse impossible à décrire, tu es calme en ce moment. Ne voudrais-tu pas signer ces deux papiers dont tu as approuvé le contenu ? Cela te soulagera. » Le prince, sortant de sa torpeur : — « Mais il n'est pas six heures » ; et comme personne n'osait répondre : — « Je t'ai dit que je signerais demain entre cinq et six heures du matin : je te promets encore de le faire. »

Après un instant de silence, il se mit à causer avec M. de Bacourt, très simplement ; il lui parla de Pauline : — « C'est un ange, répétait-il... Elle est peut-être ardente dans sa piété, Pauline, mais elle a un grand amour de Dieu... C'est un ange, c'est un ange. » Puis, passant à un autre sujet : — « Ne trouvez-vous pas que la religion protestante est une religion bien sèche, bien peu consolante ? » A quoi M. de Bacourt répondit : — « C'est peut-être parce qu'elle ne s'adresse qu'à la raison, qu'il ne lui est pas facile de convaincre. La religion catholique s'adresse tout à la fois à la raison, au cœur, à l'imagination, et tous ceux qui veulent franchement être convaincus, peuvent l'être par elle. » Alors le prince lui serra la main fortement, en disant : — « Vous avez bien raison, oui, bien raison. ».

IV. — Le jeudi matin, 17 mai, un peu après cinq heures, Talleyrand, ouvrant les yeux, les promena sur ceux qui l'entouraient, et, d'une voix claire qui les fit tressaillir, demanda : — « Quelle heure est-il ? — Six heures », fit une voix. Mais l'abbé Dupanloup ne voulut pas qu'il fût trompé, même à ce moment ; et il rectifia : — « Prince, il n'est guère plus de cinq heures. — Bien », fit le malade. Et l'attente recommença...

Quelques instants après, l'abbé Dupanloup eut l'inspiration de faire entrer auprès du malade une de ses petites-nièces, Marie de Talleyrand, qui devait ce jour-là même faire sa première communion : « La vue de l'innocence, surtout dans un tel jour, est un charme qui ravit puissamment les cœurs. Il me sembla que sa présence porterait une douce et salutaire confiance dans cette âme près de comparaître devant son Juge, préparerait heureusement le grand acte qui allait s'accomplir, et serait comme la première des bénédictions de ce grand jour. »

L'enfant descendit donc à la chambre du malade. Elle apparaissait vraiment « comme l'ange de la grâce et du pardon ». A sa vue, un changement subit dans les traits du prince révéla l'émotion profonde de son âme : son sourire, son regard semblaient charmés. L'enfant se mit à genoux à ses pieds : — « Mon oncle, je vais bien prier Dieu pour vous, je vous demande votre bénédiction. » — « Mon enfant, lui dit le prince, je te souhaite beaucoup de bonheur pendant ta vie, et, si j'y puis contribuer par quelque chose, je le ferai de tout mon cœur. — Vous le pouvez en la bénissant », reprit la duchesse de Dino.

Alors, étendant la main sur la tête de l'enfant, il la bénit. L'enfant en larmes se releva bientôt et se retira. Le prince la suivit des yeux, et, s'adressant à M. de Bacourt : — « Voilà bien les deux extrémités de la vie : elle va faire sa première communion..., et moi...! »

Il n'acheva pas la phrase, et, baissant les yeux, il sembla vouloir se reposer et se recueillir un moment... Bientôt six heures sonnent : —

« Bon oncle, il est six heures, dit Pauline. Veux-tu que je te présente ces papiers que tu as promis de signer à cette heure-ci ? »

Le malade fit un grand effort pour se soulever ; il fallut l'aider. Il prit la plume des mains de Pauline. — « Monsieur de Talleyrand, lui dit alors Mme de Dino, voulez-vous que je vous relise ces papiers avant que vous les signiez ? Vous les connaissez, mais voulez-vous que je vous les relise encore ? — Oui, lisez, » répondit-il.

La duchesse commença la lecture de la formule de rétractation. Etaient présents : l'abbé Dupanloup, Pauline à genoux, le duc de Valençay, M. de Bacourt, le docteur Cruveilhier, le vieux valet de chambre Hélie qui, par la volonté expresse du mourant, était là pour représenter les domestiques de sa maison, et, dans le salon, à la porte de la chambre, le duc de Poix, Molé, de Barante, de Sainte-Aulaire, Royer-Collard. Le prince était assis sur le bord de son lit, la tête haute et droite, les yeux élevés et fermes, dans l'attitude et avec l'expression de l'attention la plus grave.

La lecture achevée, le prince prit la pièce, et, sans le moindre signe d'incertitude et d'hésitation, sans prononcer aucune parole, d'une main ferme et assurée, il apposa, en caractères parfaitement tracés, sa grande signature, celle qu'il n'employait que dans les grands traités diplomatiques : CHARLES-MAURICE, PRINCE DE TALLEYRAND.

Quand il eut signé, il prit la parole et fit observer qu'il y avait certaines choses qu'il ne retrouvait pas dans ce qu'on venait de lui lire, et qu'il tenait à envoyer au Saint-Père. Mme de Dino lui répondit que ces choses se trouvaient exprimées dans la lettre au Pape, dont on allait lui donner lecture. Cette nouvelle lecture faite, il signa de même, et toujours de sa grande signature.

Restait une dernière formalité à remplir : la date de la déclaration : — « Prince, quelle date désirez-vous donner à cet acte ? » Il répondit avec un accent de voix très marqué : — « La semaine de mon discours à l'Académie. » Il voulait cette date, il voulait faire remonter à cette date sa déclaration, parce qu'il savait combien, ce jour-là, à l'Académie, tout le monde avait été frappé de la force, de la puissance, de la jeunesse de son intelligence et de ses facultés. Une déclaration faite à pareille date tirait donc sa force et son crédit de cette date même ; et voilà pourquoi il a voulu que, signée le 17 mai, il fût dit qu'elle remontait à plus de deux mois auparavant ; que, dès cette première semaine de mars, elle était décidée et déjà faite, du moins dans sa pensée : en sorte que cette date est comme la dernière précaution prise par lui pour protester d'avance contre toute interprétation qui attribuerait sa déclaration à un affaiblissement moral ou à des influences étrangères. Quand donc on lui eut rappelé que son discours à l'Académie était du 3 mars : — « Eh bien ! écrivez le 10, afin que ce soit de la même semaine. » Et l'on donna en effet à l'acte de déclaration cette souscription : — « Fait à Paris le 10 mars et signé le 17 mai 1838. »

V. — Après ce grand acte, l'abbé Dupanloup crut devoir laisser au malade quelques instants de repos, et alla à l'église la plus voisine célébrer une messe d'actions de grâces, puis informer l'archevêque. Quand il revint, il était environ huit heures : un grand mouvement régnait dans l'hôtel : on annonçait le roi.

L'abbé regretta vivement que le prince n'eût pu faire sa confession avant cette visite royale, qui ne pouvait manquer de l'émouvoir et de l'affaiblir encore ; mais il fallait laisser passer le roi.

Le roi entra avec Mme Adélaïde. L'entrevue aurait été émouvante, sans Louis-Philippe : la grandeur manquait au monarque des barricades. Il fut assez piteux, tournant son chapeau dans ses mains, fort peu à son aise : — « Je suis fâché, commença-t-il, Prince, de vous voir souffrant. » Et il s'assit sur le bord d'un fauteuil, ne sachant plus que dire et ne disant plus rien. — « Sire, répondit Talleyrand, vous êtes venu assister aux derniers moments d'un mourant... C'est un grand honneur que le roi fait à cette maison que d'y venir aujourd'hui. » Puis, conformément à l'étiquette, il nomma les personnes présentes ; et le roi se retira, tandis que Mme Adélaïde serrait la main du prince qui murmura avec émotion : — « Je vous aime bien... »

La visite royale avait beaucoup fatigué le malade. Il tomba dans un accablement qui effraya. L'abbé Dupanloup eut l'âme percée de ce spectacle. Il n'y avait qu'à attendre et prier. Pauline cependant multipliait les témoignages de sa piété et passait au cou du mourant la Médaille miraculeuse de Marie. Vers onze heures, l'abbé s'approcha de nouveau ; il venait de recevoir une lettre de l'archevêque, débordante de tendresse et de zèle apostolique ; il en fit part au prince, qui en fut très touché, et, lui rappelant le grand acte du matin : — « Vous vous êtes réconcilié avec l'Eglise catholique que vous aviez affligée, le moment est venu de vous réconcilier aussi avec Dieu par un nouvel aveu et par un repentir sincère de toutes les fautes de votre vie. »

A ces mots, le malade fit un mouvement comme pour s'avancer : « Je m'approchai, dit l'abbé Dupanloup, et aussitôt ses deux mains saisissant les miennes et les pressant avec une force et une émotion extraordinaires, il ne les quitta plus, pendant tout le temps que dura sa confession ; j'eus même besoin d'un assez grand effort pour dégager ma main des siennes, quand le moment de donner l'absolution fut venu. Il la reçut avec une humilité, un attendrissement, une foi qui me firent verser des larmes. »

L'abbé songeait ensuite à s'éloigner, pour laisser le prince reposer. Mais celui-ci le rappela, et, lui prenant de nouveau les mains : — « Dites

bien à M. l'archevêque... » : son extrême faiblesse ne lui permit pas de prononcer les mots suivants assez haut pour être entendu. Pour lui épargner une fatigue qui faisait peine à voir, l'abbé prit la parole lui-même, lui dit combien l'archevêque lui était dévoué, « au point, ajouta-t-il, que ce matin encore, il me disait qu'il donnerait volontiers sa vie pour vous. » Son émotion, à ces mots, fut extrême; il fit un grand effort, et on l'entendit très distinctement articuler : — « Dites-lui qu'il a un bien meilleur usage à en faire ! [1] »

Peu après, l'abbé lui administra l'Extrême-Onction. Le prince avait toute sa connaissance, et en donna constamment des preuves attendrissantes jusqu'à son dernier soupir. Puis on récita les Litanies des Saints :

Pendant que je récitais ces litanies, à genoux et à haute voix, beaucoup des assistants répondaient à mes prières ; car, je dois le dire, tous étaient pénétrés au-delà de toute expression : plusieurs avaient les yeux baignés de larmes. Tout à coup, on m'interrompit dans ma prière, on venait de remarquer qu'il répondait lui-même, que ses lèvres répétaient les paroles des litanies : *Priez pour moi, ayez pitié de moi.* Et quand j'arrivai, parmi les saints martyrs, à saint Maurice, et que je prononçai son nom, il reconnut son saint patron ; nous le vîmes s'incliner, et son regard, son sourire, sa prière cherchèrent mon regard pour me faire entendre qu'il s'unissait à mes prières, puis il referma les yeux ; mais le mouvement de ses lèvres continua à témoigner qu'il s'unissait à nos intentions et priait avec nous. Quand je vins à prononcer, quelques instants après, parmi les saints pontifes, le nom de saint Charles, son autre patron, la même chose se reproduisit d'une manière aussi marquée ; son regard chercha encore le mien : il trouvait une sensible consolation à me faire remarquer de nouveau combien ces prières le touchaient.

Je continuai à prier auprès de lui. Pendant ce temps, appliqué à ma prière, je le regardai peu. On m'a dit depuis que, constamment, il priait avec nous, ou, de temps à autre, jetait des regards pleins de sérénité sur moi, en me souriant avec douceur. Il est certain que, pendant les heures de sa vie qui lui restèrent encore, j'admirai plusieurs fois avec attendrissement la bienveillance constante, je ne dis pas assez, la confiance religieuse et l'affection avec laquelle il me cherchait, me regardait sans cesse : je m'éloignais quelquefois par discrétion de quelques pas loin de son lit..., aussitôt qu'il ne me sentait plus près de lui, ses yeux éteints se relevaient et, se promenant autour de lui, ne se reposaient qu'après que je m'étais rapproché de lui.

Vers trois heures, voyant l'heure venir, je commençai les prières des agonisants. M. de Talleyrand, quoique au moment suprême, avait évidemment toute sa connaissance : il priait même avec une humilité, une ferveur vraiment admirables. On me le fit remarquer encore : — « Monsieur l'abbé, me dit-on, voyez comme il prie !... » Je le regardai à ce moment, et je fus saisi en voyant l'extraordinaire expression de foi, de piété, de repentir et de la plus humble componction, empreinte sur tout son visage. On soutenait toujours son front, mais ses mains étaient jointes et suppliantes : il priait comme le plus humble des chrétiens, comme un homme qui se sentait coupable et pécheur, mais qui sentait aussi et semblait voir même de près la divine miséricorde. J'avoue qu'en ce moment je fus frappé moi-même, comme si j'avais vu cette divine miséricorde s'incliner vers lui...

... Je continuai à réciter lentement les prières ; je m'arrêtais à dessein un peu avant la petite prière qui suit l'invocation du nom des saints, et je le voyais, au mouvement de ses lèvres, observer aussi les intervalles et achever régulièrement la fin de chaque invocation par ces paroles : Délivrez-moi, Seigneur ! — « *Son air pénétré*, comme l'a dit un des témoins de cette scène, *aurait attendri les plus durs.* » — Ses lèvres ne cessèrent de prier ; il ouvrait parfois les yeux qu'il refermait aussitôt, comme pour se recueillir ; il était évident que toutes les facultés de son âme étaient encore libres et vives.

Cette prière solennelle finie, toute sa famille vint lui prendre la main et la baiser. Ce fut un religieux et touchant spectacle ! C'est ainsi que la religion rend sacrés les mourants et redouble pour eux la tendresse des cœurs les plus désolés, en mêlant à leur douleur je ne sais quoi de doux et de suave jusqu'en présence de la mort !...

Cependant il touchait visiblement au dernier terme : la mort était présente. Je recommençai les prières des agonisants. Mais à ce moment, quelles prières ! Quelles larmes ! Quel silence !... Quand j'ouvris mon bréviaire pour lire l'admirable prière de l'Eglise sur le chrétien agonisant, ma voix s'émut,... je ne pouvais trouver la force de parler. Enfin, après un violent effort, je pus prononcer, d'une voix tremblante et entrecoupée, ces premières paroles : *Partez, âme chrétienne.* A ces mots, pendant que j'étais arrêté par mon émotion, tous les nombreux assistants qui remplissaient la chambre du malade tombèrent à genoux, d'un mouvement unanime et spontané... Je recommençai alors les mêmes paroles : « Partez, âme chrétienne... partez au nom de Dieu, le Père tout-puissant qui vous a créée ; partez au nom de Jésus-Christ, Fils du Dieu vivant, qui vous a rachetée ; partez au nom du Saint-Esprit qui vous a sanctifiée. » Je redisais ces paroles en français, afin que tout le monde pût les entendre, et goûter le charme de miséricorde divine qu'elles respirent. Je ne puis vous représenter avec quelle immense et religieuse attention on écoutait ces sublimes adieux de l'Eglise à ses enfants mourants !...

La douceur céleste de ces paroles, tombant sur une tête si longtemps, si gravement coupable, pénétrait les cœurs ; mais l'attendrissement fut porté à son comble et attesté par un redoublement de pleurs et de sanglots, quand j'ajoutai ces paroles auxquelles la circonstance présente prêtait en quelque sorte un caractère de miséricorde personnelle : « Reconnaissez, Seigneur Jésus, votre créature ; elle a été consacrée par le signe de votre croix, et nourrie, au sein de votre Eglise, de la parole de vérité. Pardonnez-lui, Dieu clément, les fautes et les erreurs de sa jeunesse ; ne vous souvenez plus de ses anciennes iniquités, nées de l'ardeur des mauvaises passions ; mais souvenez-vous de vos miséricordes et de la gloire de votre nom ! Il a beaucoup péché, mais aussi il a espéré, il a cru en vous, et il vous a sincèrement adoré comme son Dieu et son Sauveur ! »

En achevant ces mots, ma voix, qui s'était élevée par une sorte d'exaltation involontaire, céda à la violence de mon émotion. Je me troublai, et ne sus plus que laisser parler mes larmes, tous les yeux pleuraient aussi autour de moi, et, dans ce triste moment, le trouble de nos âmes n'osait se soulager que par le silence des pleurs. Oh ! mon ami, qu'on se trouve anéanti en présence d'un pareil spectacle ! Comme toutes les pensées humaines se taisent ! Tout disparaît ; on ne voit plus que Dieu, maître de la vie et de la mort ! Cette chambre était devenue pous tous comme un sanctuaire !...

[1] « On ne saura jamais qu'imparfaitement, dit ailleurs l'abbé Dupanloup, tout ce que Mgr l'archevêque a fait pour sauver M. de Talleyrand. Ce que je puis dire du moins, mais ce qui est vulgaire au prix de ce que je dois taire, c'est que, pendant ces trois jours, il a rempli admirablement ses fonctions de pasteur et d'ami... C'était sa vie que, pendant ces trois jours, Mgr l'archevêque offrait et dévouait constamment pour le salut et pour l'âme de M. de Talleyrand. »

Cependant le triste dénouement s'accomplissait sous nos yeux... La force lui manqua tout à coup : sa tête s'abattit... Alors M. de Bacourt essaya de soulever doucement sa tête pour la soutenir. La main du mourant, déjà froide, s'agita dans la main de son ami et la serra fortement encore ; il tourna une dernière fois ses yeux vers lui ; mais ce fut le dernier signe de vie qu'il donna. Tous les assistants le comprirent, et tous, agenouillés autour de son lit, observant le dernier mouvement de ses lèvres, nous les vîmes se fermer enfin pour jamais. M. de Talleyrand avait cessé de vivre et de souffrir. C'était le 17 mai 1838, à 3 heures 35 de l'après-midi...

M. de Talleyrand est maintenant devant Dieu ! J'espère fermement que Dieu l'a reçu dans sa miséricorde, et lui a continué les bénédictions répandues visiblement sur la fin de sa longue carrière. J'ose croire que cette mort sera chère à la Religion qu'elle satisfait et à l'Eglise qu'elle console.

VI. — Nous avons aimé à nous étendre avec détails sur cette fin de Talleyrand et sur le lent travail de grâce qui l'a préparée. Ce sont des souvenirs édifiants, et qui sont de nature à nous rappeler d'utiles leçons de pastorale.

Tout le monde n'a pas goûté au même degré le récit de Mgr Dupanloup. Le *Bulletin* de Toulouse de mars 1910 (Mgr Breton) n'en a pas été charmé : il dit que ce récit « ...n'accroît pas sensiblement la part de l'espérance » ; que, sauf quelques précisions, « l'événement nous est présenté dans le même cadre et les mêmes circonstances caractéristiques où nous l'avons déjà vu dans Sainte-Beuve », avec cette « différence grande » qu' « il y a beaucoup de poivre dans le jugement de Sainte-Beuve ; il y a, dans le récit de l'abbé, beaucoup d'onction et, dans ses impressions, une grande candeur. »

Du récit de Sainte-Beuve nous avons dit ce que nous pensons, au commencement de cette étude (*Ami* du 12 mai, p. 401). Quant à la « candeur » de Mgr Dupanloup, on aura jugé sans doute que nous ne sommes pas loin de la partager. Mais nous ne savons pas au juste ce que l'on veut signifier par ce mot de « candeur ». Un peu de candeur n'est pas de trop, souvent, pour aborder les âmes et gagner les cœurs. Le Bon Dieu fait preuve d'une infinie candeur quand il ose bien attendre quelque chose de nous. Le *Bulletin* semble nous donner, comme signes de « candeur », les paroles finales du récit, citées plus haut : « M. de T. est maintenant devant Dieu... », et encore le : « Voyez comme il prie... », et encore l'émotion du prêtre devant l'humilité et la foi avec lesquelles le mourant reçut l'absolution et qui, « sans doute, touchèrent le cœur de Dieu et firent descendre sur cette tête humiliée la miséricorde et le pardon. » Mais ce sont là des émotions et des vues qu'il ne faut pas séparer de leur contexte et de toute la contexture de ce chef-d'œuvre de la miséricorde divine qu'est toute conversion. Il faut bien se rappeler que cette confession suprême ne fut pas improvisée : il y avait des mois que Talleyrand en avait parlé aux siens, désignant même dès lors son futur confesseur ; et, comme le note encore Mgr Dupanloup, cette confession n'était plus difficile à faire « après les entretiens intimes qui l'avaient préparée déjà et heureusement commencée les deux jours précédents. M. de T. s'en était sérieusement occupé plusieurs jours à l'avance » ; et quand on retrouva près de son lit, sur une table, le livre dont Mgr Dupanloup lui avait fait hommage quinze jours plus tôt (la *Journée du Chrétien, extraite des Œuvres de Bossuet)*, le livre avait été précisément marqué par lui à la page qui porte ce titre : *Le Chrétien prépare sa dernière confession avant de mourir.*

Talleyrand a fixé lui-même l'heure à laquelle il signerait sa rétractation : « entre 5 et 6 du matin. » Au premier abord, ceci semble étrange ; mais que de malades chez qui on relève des accès de volonté ou de caprice tout aussi étranges et inexpliqués, sans révoquer en doute cependant leur sincérité ! Que de sentiments divers se croisent et s'entrecroisent au fond d'une âme humaine, aussi bien des âmes très cultivées que de l'âme du plus inculte de nos paysans ! Ce n'est point une difficulté ou une obscurité d'interprétation qui peut infirmer les preuves, par ailleurs suffisamment claires, de la sincérité des mourants. Je crois que Mgr Dupanloup aurait pu insister et presser davantage, non seulement la veille ou les veilles de la mort, mais déjà dans les mois qui ont précédé ; je l'ai dit au cours de ce récit, et Talleyrand lui-même avait fait déjà, les années précédentes, une remarque analogue à propos d'autres visiteurs. Mais Mgr Dupanloup donne à son tour une explication de ce délai du prince :

Ce que j'ai dit de la date de sa déclaration, je puis le dire de l'heure qu'il choisit pour la signer. Car ce ne fut point par caprice qu'à plusieurs reprises il l'ajourna à ce moment : il est devenu évident que c'était chez lui un parti pris et raisonné. Nous en avions d'abord soupçonné le motif... Lui-même avait choisi cinq ou six heures du matin, heures de calme et de paix, parce qu'il jugeait avec raison que les deux cents visiteurs qui, pendant tout le jour, remplissaient ses salons, étaient un voisinage trop tumultueux, une foule trop dissipée, pour que le silence et le recueillement, nécessaires à une si grande affaire, n'en fussent pas troublés. Nous avions même des raisons pour penser que cette heure lui convenait, parce qu'elle lui donnait la liberté de n'admettre que des témoins choisis et de tenir éloignés de lui, dans ce moment, ceux dont la présence l'eût peut-être attristé par de fâcheux souvenirs, et troublé même par le rapprochement des exemples de leur vie et des devoirs de sa mort.

Le *Bulletin* de Toulouse, après avoir rappelé la suite chronologique des événements, ajoute : « Eh bien ! que dites-vous de cet homme qui traite avec Dieu de puissance à puissance, qui fixe son heure pour signer sa rétractation, l'acte par lequel il condamne cinquante ans de sa vie, comme il aurait fait pour un traité diplomatique, après l'avoir lu et relu, après en avoir bien pesé tous les termes, après en avoir longtemps délibéré avec lui-même? On sent, à lire le récit de l'abbé D., qu'une maîtrise de soi aussi complète, que cette attitude dont tous les gestes sont calculés, mesu-

rés, comptés, l'a frappé après coup d'admiration : c'était la manière du personnage; mais dans cette affaire, la grande, l'unique affaire, en un pareil moment...!! Ne trouvez-vous pas qu'il y a là quelque chose d'inquiétant et d'effrayant? Je sais bien que la miséricorde divine va jusqu'à se mettre au pas du pécheur... »

Oui, la « miséricorde divine », voilà le mot de la situation, — et de toutes nos situations à tous. Et les grands mots qui précèdent et qu'on vient de lire sont justes sans doute, sont surabondamment justifiés si l'on envisage les choses uniquement du point de vue de la Majesté divine, et encore d'une Majesté entendue un peu trop à la façon humaine, c'est-à-dire abstraction faite de la miséricorde qui en Dieu ne se sépare pas de la Majesté. Mais, à prendre les choses de ce point de vue, on peut tonner contre les plus légères fautes tout aussi bien que contre les plus grands pécheurs, contre un Talleyrand. Le péché véniel, admis avec plein consentement, n'est-il pas une monstruosité? Je crois que c'est Mgr Gay qui déclare trouver le plus incompréhensible des mystères dans ce fait que Dieu n'a pas établi d'incompatibilité entre sa grâce sanctifiante et le péché véniel, tous les péchés véniels possibles; que Dieu daigne continuer à faire ménage d'amitié avec une créature qui délibérément l'offense et qui délibérément se soucie peu de lui être plus ou moins agréable, de monter ou de descendre d'un degré de plus ou de moins, de beaucoup de degrés dans l'amitié divine. ...Dieu nous connaît ; et c'est pourquoi il nous juge autrement que ne font les hommes... Heureusement!

« Cet homme qui traite avec Dieu de puissance à puissance... » Mais c'est beaucoup trop dire! c'est un mot qui est justifié sans doute par les apparences, par les dehors, mais qui ne répond point à la réalité des choses telles qu'elles se passent au fond de l'âme humaine. A vouloir réduire ainsi en formule abstraite les choses du cœur, on les présente sous un jour théorique, plus ou moins anguleux et grinçant, mais qui n'est pas le jour complet. Qui de nous n'a infligé à Dieu et n'est prêt à lui infliger encore de ces délais inexplicables, sans avoir conscience, pourtant, conscience claire, de traiter avec Dieu de puissance à puissance (du moins au sens insolent et hautain que prend ici cette expression)?

Et quand je dis que c'est « trop dire » que de représenter ainsi Talleyrand traitant avec Dieu de puissance à puissance, non, c'est trop peu dire et beaucoup trop peu dire: car, certes, ce n'est pas vis-à-vis des puissances de ce monde que Talleyrand eût fait preuve de tant de négligence — apparente... Et nous aussi, que ce serait beau de notre part de traiter toujours avec Dieu de puissance à puissance! Mais qu'il s'en faut! et qui de nous n'a traité Dieu comme il ne traiterait pas le dernier de ses serviteurs?

On semble faire grief à Talleyrand d'avoir « lu et relu » cette formule de rétractation, « pesé tous les termes, ...longtemps délibéré avec lui-même. » Mais nous ne comprendrions pas qu'il eût agi autrement ; et il serait malheureux qu'il n'en eût pas été ainsi! Cette signature était un acte trop grave, non pas seulement pour le mourant, mais aux yeux de l'Eglise et de tout le monde! Il fallait que l'on sût bien qu'elle exprimait la pensée voulue, « pesée, délibérée », de Talleyrand. Ses anciens amis ne s'y sont pas trompés, et l'on a entendu plus haut leurs cris de rage : « Je ne lui pardonne pas d'avoir renié le XVIII^e siècle... C'est le coup le plus violent que nous ayons reçu depuis cinquante ans... » Et un autre, un de ses « plus anciens et plus intimes amis », que Mgr Dupanloup a entendu s'écrier : « Jamais on ne conprendra le sacrifice, l'effort immense qu'a dû faire M. de T. pour effacer d'un trait de plume sa vie entière. »

Sainte-Beuve a fait un crime à Mgr Dupanloup de n'avoir pas exigé du mourant « la restitution des sommes mal acquises. » Sainte-Beuve n'était pas qualifié pour condamner qui que ce soit et pour quoi que ce soit; et Mgr Breton note justement : « Talleyrand, paraît-il, avait eu deux moyens de faire et d'accroître sa fortune, le jeu d'abord, l'agiotage, et ensuite, quand il fut au pouvoir, les cadeaux et douceurs qu'il recevait des puissances grandes et petites pour les servir. L'honneur, assurément, ne recommande pas ces moyens de s'enrichir; mais la justice était-elle intéressée dans les pratiques de Talleyrand et y avait-il lieu à restitutions? c'est une question que nous ne sommes pas en mesure de résoudre, pas plus du reste que ne l'était Sainte-Beuve. »

Nous n'ajouterons rien. Nous avons mis sous les yeux de nos lecteurs les éléments de solution dont on dispose maintenant après les publications de cette année. Nous terminerons par ces lignes, dont Mgr Dupanloup a fait précéder le récit de la dernière maladie :

> J'eus d'abord à lui apprendre, ...à lui qui se promettait encore plusieurs années de vie, j'eus à lui apprendre qu'il fallait mourir; à lui révéler qu'il fallait concentrer dans un répit de quelques heures l'exécution des désirs dont il comptait remplir au moins quelques années encore.
>
> Ce qui me reste à raconter vous en montrera donc l'exécution hâtée et accomplie dans les courtes et rapides journées que la miséricorde de Dieu lui laissa tout à coup pour mourir. La mort lui apparut inopinément; elle était pressée : malgré lui il dut se presser lui-même ; et la fin de cet homme étrange tire, qu'on me permette ce mot, son prix et ses consolations, moins peut-être du temps qui lui fut donné pour mourir, que *du temps qu'il avait déjà mis et qu'il destinait encore à se préparer à la mort.*

VII. — M. Et. Lamy (*Correspondant*, 10 et 25 avril), sous ce titre : *Psychologie d'un révolutionnaire*, retrace la carrière du conventionnel André Dumont, « un des bourreaux de la province, dit Taine, et des plus brutaux, des plus féroces, des plus voleurs, des plus cyniques », des plus lâches surtout, dirons-nous, « traits indécis, dit M. Lamy, figure équivoque », toujours empressé

aux pieds des idoles du jour, terroriste forcené, en paroles tout au moins, puis non moins forcené contre le terrorisme quand la saison en est passée, sans patriotisme, sans foi révolutionnaire, sans fougue, sans rien de ces élans qui, pour être sanguinaires, n'en sont pas moins des élans, c'est-à-dire quelque chose de vivant, d'indépendant, de personnel, et qui aident à comprendre comment un Danton, par exemple, a pu faire une fin chrétienne.

Dumont, c'est déjà le type du blocard d'aujourd'hui, tout en appétits animaux, né en 1765 à Oisemont, près d'Abbeville, où son père, jurisconsulte estimé, exerce la charge de juge royal du Vimeux. Pas de goût pour les études; n'aime qu'une chose : la chasse et la galanterie : « Amateur de gibier, braconnier de filles ». Son immoralité est toute la source, la source unique de son incrédulité, de sa haine de Dieu: il n'a jamais étudié les philosophes, pas plus ceux du XVIIIe siècle que les autres; mais leurs négations s'accordaient avec ses instincts, cela suffisait. Il a 24 ans quand éclate la Révolution : on le nomme maire de sa commune natale, puis administrateur de district à Amiens, puis, en 1792, député de la Somme à la Convention.

Il vote la mort du roi, et prononce à cette cause son premier discours, pour repousser l'appel au peuple et obtenir l'exécution immédiate; — fait le premier, à la Convention, l'office de délateur public; obtient, dès juin, un décret d'arrestation contre Devérité, un de ses collègues de la Somme, et contre Condorcet; — dès lors, tout désigné, après la réorganisation et l'épuration du Comité de Salut public (le 10 juillet 1793), pour porter la bonne parole, porter sur place la Terreur à toute la France: nommé commissaire de la Convention [1] dans la Somme, le 24 juillet; prend possession de sa fonction le 26 : c'est l'heure des revers qui font brèche dans notre territoire (Mayence a capitulé la veille, Valenciennes capitulera le lendemain), la Picardie est en péril : mais que lui importe? Il s'agit bien de défendre la France! Avant tout, la républicaniser.

Et il part en guerre contre Dieu, pille les églises, met le feu aux images des saints, établit partout le culte de la Raison, installe, en guise de déesse, à la cathédrale d'Amiens une actrice à laquelle il rend un culte privé durant la décade en attendant le culte public du décadi, monte lui-même en chaire et déclame des « prônes républicains » pour inviter les hommes libres à ne pas vouloir plus de roi dans le ciel que sur la terre; signe élégamment (après que le calendrier révolutionnaire a consacré à la pioche le jour dédié ci-devant à saint André) Pioche Dumont, au lieu de André Dumont; décrète des carmagnoles obligatoires. Il faut qu'on danse, morbleu! Il veut que la Terreur amuse; les suspects mêmes doivent être gais sous peine de s'avouer coupables, et l'on danse par ordre jusque dans les prisons. Ce gouvernement est comme une « kermesse d'épouvante, où la violence est rythmée d'entrechats. » C'est lui-même qui nous raconte tout cela. Personne ne s'est fait davantage son propre historien. Il tient le journal de sa vie par ses lettres au Comité de Salut public et à la Convention. Il déniche partout « d'horribles trames »; il découvre « d'énormes richesses »; il estime à « plusieurs milliards » les bénéfices dus à son administration; il compte les suspects par « charretées »; il traîne avec lui une « apothicairerie ambulante », et quand il trouve les patriotes en léthargie comme à Etaing, il ranime les courages « en donnant à la ville une potion d'émétique. » Bref, il « convertit tout le monde. » Et en avant la musique contre « Capet d'exécrable mémoire », contre « la scélérate Antoinette », « ces deux raccourcis », contre « les animaux noirs, la vermine sacerdotale » et ces « théâtres du charlatanisme qu'on nommait les autels et sur lesquels les prêtres jouaient du gobelet [1], » contre « messieurs les saints qui vivaient dans l'opulence » et avec qui il est loin d'être brouillé puisqu'ils lui demandent tous « de venir à la Monnaie. » — « Trois choses ici, conclut-il, font trembler les traîtres : le tribunal révolutionnaire, la guillotine et le maratiste Dumont. » (Au Comité de Salut public, 20 sept. 1793).

[1] Jamais la France, et jamais une nation chrétienne n'avait subi de tyrannie comparable à la domination des commissaires de la Convention. M. Lamy trace un parallèle éloquent entre les gouverneurs de province sous l'ancien Régime et les proconsuls conventionnels :

« Le grand seigneur qui représentait le roi dans une région recevait de grands honneurs. Partout où il paraissait, des cloches aux langues, il mettait tout en branle. Mais il ne tenait pas à sa merci le clergé qui lui offrait l'encens, les parlements qui le haranguaient, les officiers qui le saluaient de l'épée, les troupes qui défilaient devant lui, les intendants et les fermiers-généraux qui l'abordaient chapeau bas. Tous avaient leurs prérogatives traditionnelles, leurs règles autonomes. Il avait préséance plus qu'autorité, et jamais moins de droits ne se cachèrent sous autant de respect. — Le commissaire de la Convention portait, au contraire, sa suspicion omnipotente sur les corps et sur les individus, sur les détenteurs d'autorité et sur les particuliers, il disposait non seulement des affaires publiques, mais des biens, de la liberté, de la vie. Rien n'opposait de limites, de retards à son caprice. Où il apparaissait, il n'était pas seulement le premier, il devenait le seul pouvoir. Un de ceux qui l'exercèrent (le conventionnel Piory) l'a défini : « *tout faire, tout obtenir, tout casser, tout enfermer, tout juger, tout guillotiner et tout régénérer.* »

[1] Un de ses triomphes, ce sont les apostasies sacerdotales : — « Les lettres de prêtrise pleuvent autour de moi partout où je vais... J'ai entre les mains plus de 400 déprêtrisations, toutes plus originales les unes que les autres. » — Il exagère, comme toujours : la Somme n'a donné qu'environ 200 déprêtrisations, ce qui est beaucoup sans doute, mais ce qui n'est qu'une faible minorité sur un clergé de 1.500 prêtres. — Quant à la triste « originalité » que Dumont relève dans les formules d'apostasie, elle n'est point si originale, et ce sont souvent les mêmes formules qui reviennent, dictées évidemment : ils « remettent au peuple souverain les fonctions du culte qu'il leur a confié... Une ci-devant loi les a prêtrés; une nouvelle loi ayant supprimé la première, ils se soumettent volontiers... La soumission aux lois a toujours été le plus sacré des devoirs... J'apprends à l'instant que nous sommes obligés de nous défaire de nos lettres de prêtrise; comme vray républicain, je ne sais qu'obéir... »

Mais voici Thermidor. Le vent tourne à la modération, et Dumont s'y rue. Il prétendra plus tard que c'est le 8 thermidor qu'il a lancé, de son banc à la Convention, une interruption indignée à Robespierre ; mais il n'a révélé ce haut fait d'armes qu'après coup, et nul ne l'a cru. Mais il n'attendra pas longtemps, et dès le 15 thermidor, il reprend son métier d'accusateur public contre ses amis de la veille. Il fait mettre Lebon en jugement : « Ne laissons pas plus longtemps ce membre dégouttant de sang siéger parmi nous. Monstre, va dans les enfers avec le sang de tes victimes ! » Il réclame le même sort pour Fouquier-Tinville. Lui, le « maratiste Pioche », c'est sur son initiative qu'on dépanthéonise les corps de Marat et de Le Pelletier Saint-Fargeau. On le récompense en l'élisant, le 1er vendémiaire an III (six semaines après Thermidor), président de la Convention.

Mais tout de même, il restait encore des terroristes qui ne l'avaient pas suivi dans sa vertigineuse volte-face. On lui rappelle son passé. Il y répond par la défense la plus imprévue, la plus invraisemblable, la plus cynique qui ait retenti à la tribune de la Convention. Tout ce qu'il a fait, tout ce qu'il a dit, tout ce qu'il a écrit : comédie pure ! Tout s'est passé en menaces : de victimes, point. S'il a pris les apparences d'un tortionnaire, ce n'a été que pour sauver ses compatriotes :

« Ils me demandaient du sang, dit-il ; je n'ai donné que de l'encre ! »

Et la Convention — cette même Convention qui avait applaudi aux bulletins sanguinaires dont on venait lui dire maintenant qu'ils n'avaient été qu'une duperie — la Convention se déclara satisfaite.

Et le corps électoral fut satisfait aussi, puisque onze départements l'élurent, à la fin de cette même année 1795, aux assemblées du Directoire (non pas la Somme, il est vrai, qui l'écarta) et que peu de députés se trouvèrent portés par plus de voix au Conseil des Cinq-Cents.

Bonaparte consul le case à la sous-préfecture d'Abbeville ; et le voilà tout de suite administrateur exact, formaliste, équitable et doux. L'Empire succède au Consulat : Dumont sert l'Empire, toujours à Abbeville. Il s'offre en 1814 à la monarchie restaurée, qui ne l'accepte pas. Cette disgrâce lui donne une apparence de fidélité à l'Empire, quand Napoléon revient de l'île d'Elbe : la préfecture du Pas-de-Calais en est la récompense, presque aussitôt perdue, comme l'Empire, dans le désastre de Waterloo. La seconde Restauration envoie en exil tous les régicides : Dumont passe quinze ans en Belgique, rentre en 1830, réclame restitution de sommes avancées par lui en 1815 pendant sa courte préfecture, dit qu'il est de « ceux qui ont constamment servi avec zèle leur pays » et qui « le serviraient encore de même », posant ainsi sa candidature à de nouveaux dévouements... Mais le ministre ne met pas d'empressement à entendre... Dumont reste d'abord à Paris, à portée de l'espérance ; puis, quand il voit qu'il est seul à s'occuper de lui, sans s'obstiner, il retourne pour la dernière fois au pays natal et y achève ses jours revenus à l'obscurité de leur commencement, réfugié dans l'intimité de quelques familiers, goûté d'eux pour son humeur facile, pour la richesse de sa mémoire et un art détaché de raconter la Révolution et lui-même, comme s'il eût parlé d'un autre homme et d'un autre temps.

« Dans ce vieillard propret, modeste, doux, bienveillant, écrit M. Lamy, une seule des anciennes passions demeurait brûlante sous les cendres et jeta sa dernière flamme à l'heure où il mourut. Il détestait l'Eglise catholique, ses croyances, ses prêtres, et sa dernière parole fut pour refuser leur secours. »

VIII. — M. Philippe Gonnard a soutenu à la Sorbonne, il y a trois ans, une fort solide thèse de doctorat ès-lettres sur les *Origines de la légende napoléonienne*, ou l'*Œuvre historique de Napoléon à Sainte-Hélène*. Napoléon a beaucoup parlé à Sainte-Hélène ; il a parlé, non point pour rappeler et glorifier ce qu'il avait fait, mais pour révéler ce qu'il voulait faire, ses idées de derrière la tête, l'image qu'il voulait que la postérité française ou même européenne gardât de lui.

Ce que Napoléon a dit qu'il voulait faire, ce qu'il n'a pas fait, ce qu'il était bien trop réaliste pour avoir jamais eu la folie de le faire, — un autre l'a fait. Les rêveries de Sainte-Hélène ne sont pas restées, malheureusement, des rêveries : elles ont inspiré toute la politique de Napoléon III. Napoléon III est l'héritier, non pas du Napoléon de la réalité, mais du Napoléon de Sainte-Hélène. Napoléon III n'a eu, en fait d'idées politiques, d'idéal politique, que l'idéal de Sainte-Hélène. Et c'est ainsi que Napoléon Ier, de son rocher de Sainte-Hélène, en façonnant l'esprit de son successeur, en y préparant l'opinion publique, nous a fait incomparablement plus de mal encore que par toutes les injustices et les violences de son règne effectif.

Cette influence de Sainte-Hélène sur le futur Napoléon III se révèle, dès 1832, dans ses *Rêveries politiques ;* puis, en 1833, dans ses *Considérations sur la Suisse ;* puis surtout, en 1839, dans les *Idées napoléoniennes*, qui représentent le programme politique le plus important, le seul complet qu'ait publié Louis-Napoléon : politique intérieure et extérieure, gouvernement et administration, principes et applications, s'y trouvent avec un développement suffisant et proportionné. La France, lors de l'échauffourée de Strasbourg, en 1836, avait traité Louis-Napoléon en inconnu : il s'agissait donc de se faire connaître, de préparer la tentative de Boulogne, de dire qui il était. C'est là tout le but de ses *Idées napoléoniennes*. Or, ces *Idées*, ce sont celles de Sainte-Hélène, et non pas seulement les « idées » de Sainte-Hélène, mais les paroles mêmes et les formules dont s'est servi, pour les exprimer, le Titan prisonnier de l'Angle-

terre[1]. C'est ce que M. Gonnard établit dans un nouveau travail *(Revue de Paris*, 15 juillet 1909), où il juxtapose de façon saisissante, sur deux colonnes, les textes de l'oncle et les textes du neveu.

Napoléon, à Sainte-Hélène, s'est donné comme le médiateur entre l'ancien et le nouveau régime; il a réconcilié la tradition et la révolution, en enlevant à chacune ses éléments funestes; dans tous les domaines, il a signé le concordat des vieilles habitudes et des besoins nouveaux; il a été « l'exécuteur testamentaire de la Révolution », mais pour implanter des conquêtes bienfaisantes, non pour perpétuer les exagérations meurtrières de la lutte; il a été « *le Messie des idées nouvelles* », dit le neveu, après l'oncle : « J'ai consacré les principes, et aujourd'hui, la persécution achève de m'en rendre le Messie ». *(Mémorial*, 9-10 avril 1816).

Napoléon a voulu la liberté comme l'égalité ; seulement — il y a toujours un « *seulement* », et une quantité de « *seulement* » qui se renouvellent indéfiniment : Robespierre, lui aussi, voulait la liberté, mais seulement après qu'il aurait fait sauter tous les obstacles, et chaque fois qu'on eût semblé toucher au port de la liberté, c'eût été une nouvelle hécatombe d'obstacles à supprimer : — seulement donc, Napoléon, tout passionné de liberté qu'il était, n'a pu la donner de suite, parce que la violence des passions en aurait fait sortir la guerre civile : du moins, il l'a préparée pour l'avenir, en travaillant à l'union nationale et à l'apaisement, « en amalgamant au lieu d'extirper », dit le neveu, — après l'oncle : — « J'amalgamais, peut-être extirpera-t-on. » *(Mémorial*, 13 avril et 18 juillet 1816).

Napoléon, toujours pacifique, n'a fait la guerre que parce qu'on l'a toujours attaqué : le pauvre homme! (il y a du vrai en ceci, plus que ne le croit une historiographie longtemps falsifiée par les chancelleries : il est certain que Napoléon n'a ni voulu ni causé les guerres soutenues par lui depuis son avènement au pouvoir, en 1799, jusqu'à Wagram inclus, en 1809, sauf la guerre d'Espagne : l'Europe ne s'est jamais résignée à nous reconnaître la frontière du Rhin ; or, cette frontière, Napoléon l'a trouvée toute conquise quand il a pris le pouvoir. Voir le développement de ceci, *Ami* 1902, p. 709-714).

Mais, s'il a été forcé de combattre, du moins son rêve a été de profiter de la lutte qu'on lui imposait pour délivrer les peuples et les grouper d'après les affinités nationales : il a défendu, proclamé le principe des nationalités. Vainqueur, il eût accordé à la France la liberté, et de l'Europe il eût fait une fédération de nations pacifiques, dirigée par des congrès. Mais on ne l'a pas compris, et il a été renversé par ceux-là mêmes qu'il voulait servir : les peuples européens, les libéraux français. — « Rêve » en effet, rêve quasi posthume de César déchu, que Napoléon avait la naïveté de s'imaginer que l'Europe goberait, et qui n'a été gobé que par le neveu, qui écrit candidement :

> Napoléon avait réuni au grand Empire le Piémont, ainsi que Rome et Florence, *dans le but d'habituer ces peuples à un gouvernement qui fit les hommes citoyens et soldats*. Une fois les guerres finies, il les aurait rendus à la mère-patrie, et ces provinces... se fussent trouvées heureuses de passer de la domination française sous un gouvernement italien ; tandis que, si cette réorganisation eût été plus hâtive, ces peuples, que l'action française n'aurait point *préparés à une nationalité commune*, auraient sans doute regretté *leurs anciennes individualités politiques...*
>
> Lorsqu'il (Napoléon) vit Charles IV et Ferdinand (d'Espagne) à ses pieds, et qu'il put juger lui-même de toute leur incapacité, *il prit en pitié le sort d'un grand peuple*; et, comme il le dit lui-même, il saisit aux cheveux l'occasion que lui présentait la fortune pour reconstituer l'Espagne et l'unir intimement à son système... « Je leur eusse épargné, disait-il, l'affreuse tyrannie qui les foule, les terribles agitations qui les attendent !... La Sainte-Alliance est une idée qu'on m'a volée. »
>
> Pour cimenter l'association européenne, l'Empereur, suivant ses propres paroles, eût fait adopter *un code européen, une cour de cassation européenne*, redressant pour tous les erreurs, comme la cour de cassation en France redresse les erreurs de ses tribunaux.
>
> ... L'Europe napoléonienne fondée, l'Empereur eût procédé en France aux établissements de paix. Il eût consolidé la liberté ; il n'avait qu'à détendre les fils du réseau qu'il avait formé.
>
> Ce fut Napoléon qui fit triompher partout en Europe les vérités de la Révolution française, — et surtout le principe des nationalités... Qui ne sait qu'en Allemagne il fit disparaître d'un trait de plume *deux cent quarante-trois* petits Etats féodaux? Qui ne sait qu'en Pologne, en Italie, il créa des germes puissants de nationalité?... Si ses armes avaient triomphé, l'Angleterre était abaissée, l'oligarchie européenne vaincue, les nationalités des peuples voisins ressuscitées, la liberté enfin implantée en Europe !
>
> Napoléon ne mettait aucune précipitation dans l'exécution de ses projets; il croyait avoir du temps devant lui; il disait souvent à son Conseil d'Etat : — « *J'ai besoin de vingt ans pour accomplir mes projets.* » Il lui en a manqué cinq.

Les vingt ans que l'oncle demandait, le neveu les a eus, vingt-deux même; et il les a employés à souhait, à l'extérieur, à fondre les nationalités italienne et allemande, à l'intérieur, à engager la France, après dix ans de compression, sur la voie de tous les libéralismes, politique, économique, religieux !

Le Mémorial de Sainte-Hélène est un vaste bluff. Napoléon, de là-bas, parlait pour les peuples, qu'il se flattait de ramener à lui et à sa dynastie, mais non certes pour l'héritier de son

[1] Toute sa vie, c'est à Sainte-Hélène que se référera Napoléon III. Il n'était pas encore empereur qu'il nomma, en 1852, une commission pour la publication des œuvres de Napoléon, correspondance, bulletins, écrits de Sainte-Hélène : œuvre qui ne sera menée à bien qu'en 1870 : mais, entre temps, en 1867, l'empereur, impatient de ces lenteurs, a fait paraître à part les œuvres de Sainte-Hélène sous le nom de *Commentaires de Napoléon Ier*. En 1857, quand il veut transmettre l'adieu de son oncle aux soldats de 1792 à 1815 et rattacher le jeune Empire à la vieille armée, c'est la *Médaille de Sainte-Hélène* qu'il crée. Ecrivant son testament, le 24 avril 1865, une de ses premières recommandations à son fils est celle-ci : « Qu'il se pénètre des récits du prisonnier de Sainte-Hélène. »

trône, dont il espérait bien être entendu à demi-mot, à travers les lignes... Il s'est trouvé que l'héritier fut un rêveur, d'esprit généreux et peu pratique, qui prit au sérieux la feinte de son oncle : l'œuvre de Sainte-Hélène, faite pour tromper les peuples, n'a trompé personne plus complètement que le successeur même du machinateur, et l'a poussé, vers Magenta d'abord, et ensuite vers Sedan et Wilhelmshöhe. Et c'est là, dans cette influence du Mémorial, que nous avons l'explication de l'inconcevable, de l'invraisemblable politique extérieure de Napoléon III.

IX. — Un médecin, le Dr Henri Guinier, témoin assidu, depuis de longues années, des guérisons de Lourdes, a relevé *(Etudes,* 5 déc. 1909) dans ces guérisons « *sept signes caractéristiques du surnaturel* » (entendez « surnaturel » en ce sens que ces caractères échappent à toute explication naturelle). Ces sept signes sont que ces guérisons se produisent :

1° *Sans aucun agent curateur* appréciable : l'eau de la grotte n'est pas agent curateur, puisque les agents curateurs connus produisent des effets curatifs fixes, tandis que l'eau de Lourdes produit les effets les plus divers et les plus imprévus : tout ce qu'on peut constater, c'est qu'il y a *coïncidence* entre l'emploi de l'eau et la guérison du malade ; et d'ailleurs, que de cas de guérisons subites à Lourdes auxquels cette eau reste étrangère !

2° *Instantanément :* presque toujours, un soudain et définitif bien-être remplace tout à coup de longs mois de souffrance et d'impuissance musculaire ; — des tumeurs de diverses natures disparaissent en un clin d'œil ; — des fonctions, des organes depuis longtemps détériorés, par suite plus ou moins inactifs, se rétablissent soudain et continuent désormais à vivre en état de parfaite santé ; — de vieilles paralysies avec atrophies musculaires font place subitement à des mouvements normaux désormais permanents ; — des pertes de substances, anciennes ou étendues (nécroses osseuses, lupus, plaies cancéreuses ou scrofuleuses, etc.), se cicatrisent très vite, quelquefois même sous l'œil des médecins déconcertés, etc.;

3° *Sans convalescence,* presque toujours : le malade guéri passe subitement, sans transition, définitivement, de la santé la plus délabrée à la santé la plus parfaite : phénomène resté jusqu'aujourd'hui inexplicable ;

4° *Irrégulièrement,* avec la plus singulière inconstance dans des cas identiques : on ne peut jamais prévoir ce qui arrivera, si le malade sera influencé ou non, si la guérison sera instantanée ou non, si elle s'opérera furtivement et sans troubles aucuns ou bien si elle sera accompagnée d'une angoisse indicible, d'une douleur suraiguë, d'une vraie « tempête nerveuse », si l'organe et la fonction se rétabliront à la fois, ou bien si la fonction seule sera soudain rétablie, l'organe restant encore anatomiquement altéré : pas l'ombre de régularité « scientifique » ici, rien de la fixité des lois « naturelles » ;

5° Souvent avec *sensation angoissante* (comme on vient de le noter déjà au 4°) : frissons, commotion interne, angoisse, ou sensation de douleur, mais d'une douleur anormale : phénomène étrange qui « semble être le signal violent d'un changement d'état dans la vitalité de la partie malade, le *signe révélateur* du brusque travail organique accompli : on dirait le *cri* du mal chassé de son bouge : — ainsi criaient en sortant du corps des possédés, aux temps évangéliques, les démons chassés par le Christ : — au même instant, malgré ce phénomène si douloureux, le miraculé a l'intime sentiment de sa guérison inattendue, l'absolue conviction que tous ses maux cruels disparaissent » : aucune guérison normale ne s'accompagne, à l'état naturel, d'une pareille tempête organique ;

6° Avec *formation de cicatrices anormales,* dans les cas de destructions organiques, quand il y a perte de substance, plaies, lésions matérielles : — cicatrices sans analogues dans aucune guérison normale, réduites à un minimum de substance, tout juste le nécessaire pour indiquer le siège de l'altération organique guérie, pour en former l'extraordinaire et indélébile signature : d'où le nom de *cicatrices fantômes* qu'on leur a donné ;

7° Avec *rétablissement subit et définitif de la fonction abolie,* alors même que persiste encore la lésion organique qui rend cette fonction impossible ou tout au moins fort imparfaite : c'est le phénomène inexplicable d'une *fonction sans organe :* — le phénomène, par exemple, d'une aveugle guérie qui voit avec des yeux morts (Mme Bizé, 5 août 1908), — ou de poitrinaires guéris subitement, qui ne toussent plus, ne crachent plus, ne sont plus essoufflés, montent facilement un escalier, alors que leurs poumons tuberculisés sont encore dans l'impossibilité *matérielle* de fonctionner normalement et mettent un certain temps à se rassainir, — ou de malades de l'estomac (par altération de la muqueuse digestive) qui se mettent à manger pain, viande, légumes, le soir même de leur subite et définitive guérison, alors que leur estomac et leur intestin restent le siège des lésions qui rendaient toute alimentation impossible une heure auparavant et depuis de longs mois.

Voilà, dit le Dr Guinier, les sept traits caractéristiques, vraiment distinctifs, qui séparent absolument les guérisons de Lourdes de tout ce qu'on connaît en thérapeutique normale ; voilà ce que l'on peut, à bon droit, appeler les signes du surnaturel, puisque chacun de ces phénomènes reste inexpliqué, et est en réalité inexplicable... Tous ces sept caractères anormaux ne s'observent pas à la fois dans chaque guérison insolite de Lourdes ; mais il suffit qu'ils y soient observés, ensemble ou séparément, pour donner à la guérison étudiée son caractère

spécial, exceptionnel, inexplicable, et par conséquent surnaturel [1].

X. — Des étranges idées qui peuvent germer dans une cervelle humaine, la *Revue pratique d'apologétique* (15 mars) nous apporte un spécimen inédit. Figurez-vous qu'on lui a demandé si « un prêtre français qui irait s'établir en Syrie et se ferait naturaliser là-bas, pourrait être admis dans le clergé catholique maronite et *se marier comme les prêtres maronites.* » On ne nous dit pas si celui qui a posé cette question est un prêtre, et nous aimons à penser que non (la *Revue d'ap.* a beaucoup d'abonnés laïcs). La *Revue* rappelle sagement à son correspondant le principe, qu'*aucun prêtre, sous aucun rite, ne peut se marier :* un prêtre peut, avec permission du Pape, changer de rite, mais non se marier; un homme déjà marié peut être ordonné prêtre, dans les rites orientaux, mais non plus se remarier en cas de veuvage.

Question d'orthographe. — Le *Correspondant,* au cours d'un article fort intéressant (anonyme) sur la question du Spitsberg (10 mai), orthographie Spitsberg, à la hollandaise, et non Spitzberg, à l'allemande (comme nous faisons toujours !), attendu que ce sont les Hollandais qui ont découvert et baptisé ces îles. Libre aux Allemands de les germaniser; mais nous, nous n'avons aucune raison d'affubler d'une forme germanique des terres qui ont été baptisées en hollandais. Respectons l'orthographe germanique des noms de territoires germaniques, soit (et sur ce point même, nous verrions avec plaisir que l'on fît quelques progrès); mais ne transportons pas ces formes germaniques hors d'Allemagne.

Etudes du 5 mai, article, justement sévère, de M. Emonet sur le nouvel académicien à la veille alors de sa réception (12 mai), M. Brieux. Dans son avant-dernière pièce, *La Foi* (1909), M. Brieux étudie le problème religieux, dont, malgré son peu de culture, il a tout de même entendu parler ; et il le tranche par des négations. Les dieux ! ah ! ils n'ont pas besoin de nos hommages ! — « Ils sont si loin ! c'est pour nous comme s'ils n'existaient pas. » — Isis, « tu n'es que matière. Je te livre à ceux qui vont te briser... Emportez-la... *qu'on la détruise avec respect.* » Et Isis, vous l'entendez, c'est toute divinité. *Qu'on la détruise avec respect !* Quant aux prêtres, M. Brieux s'est documenté : il a interrogé quelques égyptologues, et il a fait jadis sa première communion : les prêtres, tous des imposteurs, un peu plus, un peu moins. — Et M. Brieux a eu conscience des énormités qu'il disait ; car il a écrit, en parlant de cette pièce : — « C'est l'œuvre de ma vie, celle pour laquelle j'accepte d'avance *toutes les sévérités,* celle sur laquelle j'accepte d'être jugé tout entier. » — Non ; il n'a que cinquante ans (né à Metz, 1859 ; venu de bonne heure à Paris, où son père s'installa comme ébéniste au faubourg du Temple ; élève chez les Frères; puis à l'atelier paternel; puis journaliste ; puis auteur dramatique) ; il n'a pas dit son dernier mot. Pour le juger définitivement, attendons [1].

Sévères mais justes réflexions de M. Saltet (dans *Bulletin* de Toulouse, mai) à propos de la fameuse *Lettre d'un protestant détaché à un catholique anxieux* qui parut dans *Revue hebdomadaire* du 9 avril et à laquelle quelques-uns parmi nous ont cru reconnaître quelque valeur apologétique : — « On peut regretter, conclut M. Saltet, que cette singulière apologétique ait trouvé, auprès de quelques catholiques, un accueil trop confiant. L'union a son prix, mais, à ce compte, elle me paraît payée trop cher... X. (le protestant détaché), loin de pousser les catholiques à quitter leur Eglise, les engage instamment à y rester. Mais il ne faudrait pas qu'à dessein ou non, il leur infusât l'esprit du protestantisme libéral, car le résultat serait le même, la distinction des deux Eglises étant ainsi effacée. »

Revue du Clergé français du 15 mai, chronique documentée du modernisme italien, par M. Vidal (de St-Louis des Français) : Dom Romolo Murri, excommunié depuis le 22 mars 1909, fondateur, sous Léon XIII, de la *Cultura sociale,* qui disparut au commencement de 1906 pour reparaître en juillet de la même année sous une étiquette à peine modifiée, *Rivista di cultura,* vivoter dix-huit mois, disparaître de nouveau, revenir de nouveau au monde, frappée d'interdit par le cardinal-vicaire dès cette troisième renaissance (28 décembre 1908), s'éclipser derechef à la fin de 1909 et essayer une quatrième résurrection le 1er janvier 1910 sous le titre de *Commento,* avec un sous-titre qui rappelle son origine : *Rivista bimensile di cultura ;* — don Salvatore Minocchi,

[1] On pourra prendre, de ces sept traits caractéristiques, des exemples nombreux dans le chef-d'œuvre du Dr Boissarie, *L'Œuvre de Lourdes* (in-8, 3 f. 50, Paris, Téqui), qui est, sur la matière, ce que nous avons de mieux et de plus scientifiquement étudié. La dernière édition, parue en 1909, est enrichie des plus remarquables d'entre les guérisons nouvelles.

Le travail du Dr Guinier a paru, revu et notablement augmenté, en brochure à part, dans l'excellente collection *Apologétique contemporaine* que publie la Bonne Presse, Paris, rue Bayard, 5, in-12 de 32 p., 0 f. 15.

[1] M. Brieux, dans son discours de réception à l'Académie (12 mai), n'a su se tenir d'y aller de son petit couplet à la louange de Zola :

« Emile Zola fut, comme chacun sait, un des derniers romantiques. Et si la poésie est la transposition et l'exaltation de la vérité, c'est par la quantité de poésie qu'ils contiennent que des livres comme *Germinal* ont imposé à l'admiration générale les œuvres du grand ouvrier de lettres. »

Le couplet est de peu de goût, et témoigne de peu de tact, débité devant une Académie qui a jusqu'au bout fermé sa porte au « grand ouvrier de lettres. » Et ce qui témoigne de moins de goût encore, c'est que M. Brieux ait fait choix, comme livre-type, de ce *Germinal* qui est l'apologie de la guerre sociale et où se trouve la fameuse scène à laquelle Drumont fait si souvent des allusions indignées (la Mouquette insultant l'armée française).

ancien directeur des *Studi religiosi* de Florence (revue critique à laquelle une bonne partie de la presse catholique, en France et ailleurs, a fait un accueil triomphal : on voit où ses tendances, soi-disant scientifiques, l'ont menée); — don Domenico BATTAINI, prêtre en rupture de bans lui aussi, suspens *a divinis*, mais qui, à la différence des deux précédents, s'obstine à garder sa soutane : directeur de la *Cultura moderna*, sœur cadette de la *Cultura* murrienne, et, comme elle, deux fois venue au monde, et vouée aux études scientifico-religieuses ; fondateur, il y a moins de deux ans, de la *Biblioteca del pensiero religioso moderno*, où s'empilent à la hâte des traductions improvisées, émaillées de contre-sens, des principaux ouvrages des philosophes et critiques étrangers (anglais et allemands surtout : Harnack, Höffding, Lea, Cheyne, Caird, etc.). — Autres organes modernistes : le *Cœnobium*, qui paraît à Lugano (Suisse) : rédigé en italien, mais accepte des articles en français et même en anglais ; — la *Cultura contemporanea*, qui paraît à Rome (d'abord mensuelle, en 1909, puis bi-mensuelle), rédigée par des professeurs d'Universités, par l'ex-prêtre Minocchi, par l'ancien barnabite Ghignoni, etc.; — *Battaglie d'oggi*, revue populaire mensuelle qui paraît à Naples (depuis six ans), condamnée par le cardinal-archevêque de Naples et par plusieurs évêques ; — la *Voce*, de Florence, hebdomadaire, qui n'a rien de chrétien mais qui fait bon accueil au modernisme et à un panthéisme hégélien vaguement mystique, sans oublier l'anticléricalisme (un de ses directeurs, M. Papini, a fondé une bibliothèque de *Cultura dell'anima*, collection de petits volumes philosophiques, Boutroux, Bergson, Schopenhauer, etc.); — la *Vita*, revue romaine bi-mensuelle, dirigée, semble-t-il, par de braves jeunes gens mais qui n'ont pas grand' boussole, « vouée, dit-elle, à l'étude des relations morales et sociales des sexes », de l'alcoolisme, de la pornographie, à l'éducation sexuelle, — hospitalière à des réclames authentiquement catholiques, mais honorée aussi de la collaboration de modernistes avérés, Paul Sabatier, Fogazzaro, Gallarati-Scotti, etc.; — enfin ce Gallarati-Scotti, qui fut jadis l'âme du défunt *Rinnovamento* de Milan, songerait, paraît-il, à le ressusciter sous le titre de *Saggi religiosi*.

« Le modernisme italien, dit M. Vidal, sombre dans la médiocrité d'une grandiloquence creuse et d'un psittacisme scolaire. Ceux qui en font profession auraient suffi à le tuer par leur nullité même, par leur défaut de préparation et de réflexion, s'il n'avait porté en lui des germes suffisants de déliquescence. »

RECOMMANDATIONS PRATIQUES

Nous rappelons à nos correspondants que : 1° nous ne répondons pas aux lettres anonymes, 2° il faut écrire chaque question sur une feuille séparée, 3° mettre au bas de chacune son adresse complète et bien lisible, 4° joindre une bande imprimée de l'*Ami*.

LITURGIE

Q. — Y a-t-il un décret ou une règle liturgique interdisant aux ministres sacrés qui vont chanter l'office des vêpres de mettre immédiatement l'amict, l'aube, la chape, afin de n'avoir pas à retourner à la sacristie pour s'y revêtir des ornements pour le salut qui se donne aussitôt après l'office des vêpres ? Dans ce cas, les vêpres terminées, le célébrant prendrait l'étole et remettrait la chape qu'il a déjà, et les ministres (diacre et sous-diacre) substitueraient à la chape la dalmatique (et l'étole en plus pour le premier). Cette pratique, en usage au Séminaire des Missions Etrangères à Paris et ailleurs, serait-elle blâmable ?

R. — D'après le Cérémonial des évêques traitant des *vêpres solennelles*, les chapiers ne doivent porter sous la chape que le surplis ou la cotta pendant les vêpres, même dans les cathédrales, et il n'y a pas jusqu'au chanoine hebdomadier qui ne doive porter la chape sur la cotta ou encore sur le rochet, pourvu qu'il y ait droit (liv. II, ch. III, n. 1) ; mais d'amict et d'aube, il n'est pas question, même pour ceux qui feraient l'office de ministres sacrés à la bénédiction donnée à la suite des vêpres.

Nous ne connaissons d'ailleurs qu'un cas où il soit permis de prendre dès le commencement de vêpres l'amict et l'aube : c'est quand avant vêpres il y a exposition et que la bénédiction se donne immédiatement à la fin du même office : « Si ante Vesperas fiat expositio, et benedictio immediate illas sequatur. » (S. R. C., 19 sept. 1883, n. 3593, ad 2). Pour le surplus, Rome déclare « Celebrantem non Episcopum facientem officium in Matutinis, Laudibus et Vesperis non posse uti alba » (S. R. C., 13 juillet 1658, n. 1077, ad 3) ; et par conséquent, elle n'entend pas faire cette concession aux ministres sacrés, quand les vêpres n'ont pas exposition *avant* et bénédiction *après*.

Vous ferez donc bien de vous en tenir aux règles que nous venons de rappeler.

Q. — A cause de l'octave du saint titulaire de notre chapelle (saint Philippe), nous n'avons pu faire, le 8 mai, ni la fête de la B. Jeanne d'Arc, ni encore moins la fête de l'Apparition de saint Michel ; et le 13 nous faisions l'office de saint Jacques apôtre comme en son nouveau siège. N'ayant plus maintenant que les 7 et 9 juin comme jours libres, je demande quelle est la fête que nous devrons célébrer le 7. Est-ce celle de la B. Jeanne d'Arc ou celle de l'Apparition de saint Michel ?

R. — La rubrique à ce sujet n'était point par elle-même très explicite : « Si plura festa duplicia ex iis quæ transferri possunt, transferenda sint, *quod est majus solemne* semper prius transferatur et prius celebretur ; alioquin si sint æqualia, unum ante aliud transferatur eo ordine quo erant celebranda in propriis diebus. » (Rubr. gén. du Brév., tit. x, n. 7). Mais depuis 1893, nous avons un décret général qui a tout éclairci, et après avoir déclaré « Festa primaria, *utpote solem-*

niora, aliis secundariis in casu præferenda esse tam in occursu quam in concursu ad formam rubricæ X *de Translatione festorum*, n. 6 », il ajoute : « Quod si eadem festa transferri contingat, in illorum repositione servetur ordo præscriptus in memorata rubrica, n. 7. » (S. R. C., 27 juin 1893, n. 3808).

Vous devrez donc, à rit égal, donner le 1er siège libre à Jeanne d'Arc, comme office primaire et par conséquent *plus solennel* ; et le 2e à l'Apparition de saint Michel, qui n'est que fête secondaire et par le fait *moins solennelle*.

Q. — L'*Ami*, p. 368, au sujet de la célébration de la Dédicace des églises dans les paroisses confiées aux Réguliers, donne une réponse qui, je n'en doute pas, est très conforme au bon sens et répond mieux aux vœux du peuple fidèle ; mais sur quoi s'appuie-t-elle ? Car enfin le décret n. 3806 déclare que les religieux chargés d'une paroisse doivent, pour l'office et la messe, suivre leur propre calendrier.

R. — En disant que les Réguliers chargés de desservir des églises dans le diocèse devaient y chanter comme messe paroissiale celle de la Dédicace, l'*Ami*, p. 368, n'a fait que donner et appliquer au cas proposé la conclusion pratique de l'indult apostolique unifiant l'anniversaire de toutes les églises de la nation.

Dans la circonstance, en effet, ces Réguliers ne sont pas seulement *Réguliers*, mais ils sont encore *curés*, et comme tels, ils doivent au moins les *offices paroissiaux* à leur peuple, conformément aux règles tracées par l'autorité compétente.

Or que disent ces règles ? *Comme Réguliers*, ils doivent suivre leur Ordo propre pour l'office et la messe, et si en vertu d'un indult ils célèbrent la Dédicace de toutes les églises *de leur Ordre*, ils n'ont plus à réciter l'office de la Dédicace des églises *de la nation* ou même du *diocèse* ; ils sont simplement tenus, quand ils habitent la ville épiscopale, à la Dédicace de la cathédrale sous le rite de 2e cl. sans octave. (S. R. C., 23 juin 1893, n. 3806 ; 22 juin 1895, n. 3861, ad 1).

Mais *comme curés diocésains*, peuvent-ils se désintéresser *des offices paroissiaux* et les refuser ce jour-là à leur peuple, quand ils n'y sont pas forcés par une fête supérieure, et que toute la nation ou le diocèse, de son côté, solennise *in globo* la Dédicace de ses églises ? Poser la question, c'est la résoudre.

Une église peut être desservie par des religieux sans cesser pour cela d'être une église de la nation ou du diocèse, et les fidèles y ont droit dès lors aux offices paroissiaux comme toutes les autres. C'est au point que même les Réguliers, *comme tels*, lorsqu'ils n'ont pas à faire *in globo* la Dédicace des églises *de leur Ordre*, doivent eux-mêmes dire l'office et la messe de la Dédicace dans leur couvent, le jour même qui a été fixé *in globo* pour les églises de la nation ou du diocèse ; *a fortiori* le doivent-ils *comme curés*. (S. R. C., 9 juillet 1895, n. 3863, ad III).

Nous conclurons donc à nouveau : « que la paroisse soit dans la ville épiscopale ou non, les religieux doivent comme messe paroissiale chanter celle de la Dédicace des églises de la nation ; » et l'obligation reste la même, soit qu'il s'agisse de la Dédicace des églises de la nation, ou bien des églises d'un diocèse, comme on peut en juger par le dernier décret.

Q. — Dans la *chapelle principale* d'une école libre, peut-on, en raison de circonstances spéciales, suivre pour les *messes privées* aux jours de fête double deux Ordos différents, v. g. celui de la Congrégation et celui du diocèse ? Il s'agit ici d'un collège qui, avant octobre 1901, était officiellement dirigé par des religieux avec le concours d'une société civile. Après cette époque, la direction et l'enseignement furent confiés à des prêtres séculiers choisis par la Congrégation, et les religieux, logés en dehors de l'établissement, continuèrent, à titre d'aumôniers, de pourvoir à l'administration spirituelle : offices de communauté, prédications, catéchismes, confessions, congrégations, etc. ; ce qui amena la fermeture et la vente du collège.

Racheté par un comité qui rétablit les choses comme elles étaient au moment de la fermeture, les religieux suivent pour les offices de la communauté (messes du dimanche et de la semaine) le calendrier de leur Congrégation, et après l'Evangile, chaque dimanche, les annonces pour la semaine sont faites d'après le même calendrier. Les professeurs, de leur côté, ne sachant au juste à quoi s'en tenir, célèbrent leurs messes privées, les uns selon l'Ordo de la Congrégation, les autres selon celui du diocèse.

Que penser de cette manière de faire ? Quel Ordo faut-il suivre pour la messe ? De quel patron faire mémoire, depuis que le collège, dédié autrefois à un saint, a été placé par mesure de précaution sous le vocable de la Sainte Vierge ?

R. — Depuis le décret *Urbis et Orbis* obligeant tous les prêtres à dire la messe conformément au calendrier de l'église où ils célèbrent, il est évident qu'on ne peut dans la même église suivre *pour la messe* deux Ordos différents. (S. R. C., 9 juillet 1895, n. 3862 ; 8 fév. 1896, n. 3883).

Mais lequel suivre ? — S'il n'y avait qu'un religieux chargé par l'autorité compétente de desservir la chapelle de l'école appartenant à une société civile, la question ne serait pas embarrassante. Un décret dit que dans ce cas le religieux, *pour la messe*, devrait abandonner son calendrier propre et suivre celui du diocèse, aussi bien que tous les prêtres qui y célébreraient. (S. R. C., 27 juin 1896, n. 3919, ad XVII).

Malheureusement il y a plusieurs religieux chargés du service spirituel de l'établissement. Alors, est-ce la Congrégation qui a la charge habituelle de l'oratoire, et qui nomme et change à sa volonté ceux de ses membres qui en ont la desserte ? Est-ce, au contraire, à titre personnel et privé que ces religieux sont nommés par l'évêque et sur la demande du Directeur de l'école ? — Dans le premier cas, il faudrait suivre *pour la messe* le calendrier des religieux ; dans l'autre, celui du diocèse. (S. R. C., 15 déc. 1899, n. 4051, ad 2 et 3).

Quant au vocable de l'*école* qui a été changé,

il n'a rien à voir avec celui de la *chapelle*, qui seul est commémoré, et il n'apporte aucun changement au Bréviaire.

Q. — Prière de reproduire le texte de la S. C. qui interdit de donner la bénédiction du Saint-Sacrement en chasuble après la grand'messe.

R. — « An quando immediate post Missam solemnem exponitur SS. Sacramentum pro cantu hymni *Te Deum* vel pro aliis precibus..., liceat Celebranti benedictionem quoque cum eodem SS. Sacramento in fine daturo, retinere casulam cum manipulo, vel debeat potius assumere pluviale? — Resp. *Negative* ad primam partem; *affirmative* ad secundam. » (S. R. C., 6 février 1892, n. 3764, ad VIII).

Si cependant il ne s'agissait que de la bénédiction donnée avec le saint ciboire, on n'aurait point à quitter la chasuble, mais à ajouter seulement le voile huméral pour la bénédiction. (S. R. C., 20 juil. 1894, n. 3833, ad III).

Q. — On conseille de réciter vêpres en Carême avant midi. Mais peut-on le faire à n'importe quelle heure de la matinée, v. g. à la suite des Petites Heures?

R.— D'après quelques-uns, on ne devrait commencer vêpres en Carême qu'un peu avant midi. D'autres, comme les *Salmanticenses*, le permettent une heure avant; mais Gury pense qu'on peut prendre pour règle générale l'heure même où l'on dit vêpres au chœur, c'est-à-dire après la messe conventuelle qui suit l'heure de None et qui varie selon les lieux. Il suffirait même d'une cause raisonnable, fût-elle médiocre, pour les réciter à n'importe quelle heure de la matinée.

Quoi qu'il en soit, c'est là un privilège dont personne n'est tenu d'user dans la récitation privée, et l'on peut, même en Carême, renvoyer sans faute les vêpres après midi. (Cf. Ballerini, *Theol. Moralis*, tom. II, n. 68).

Q. — Faut-il être à genoux ou debout pendant le chant du *Veni Creator* à la Pentecôte?

R. — On est debout pendant le chant du *Veni Creator,* sauf durant la première strophe où tout le monde est à genoux. *(Cérémonial des Ev.*, liv. II, chap. I, n. 12; — S. R. C., 31 juil. 1665, n. 1322, ad XIII; 14 nov. 1676, n. 1583, ad VII).

Q. — Pourquoi le jour de la fête des Saints Innocents dit-on la messe en violet, et en rouge le jour de l'Octave?

R. — L'Eglise, en la fête des Saints Innocents, suspend une partie des manifestations de la joie qui inonde son cœur pendant l'octave de Noël et revêt la couleur violette, qui est celle du deuil et des regrets, à cause de la désolation des mères qui virent arracher de leur sein et immoler par le glaive des soldats d'Hérode ces gages chéris de leur tendresse. La couleur pourpre des martyrs rappellerait trop vivement ce sang qui rejaillit jusque sur le sein des mères.

La sainte Liturgie va plus loin : pour compatir à leur affliction, elle supprime tout ce qui ne siérait pas à une si poignante douleur, et on la voit suspendre le chant du *Gloria in excelsis*, qui lui est pourtant si cher en ces jours où les Anges l'ont entonné sur la terre, et renoncer au joyeux *Alleluia* de la messe.

Mais, après cet hommage rendu à la tendresse endeuillée des mères, et qui répand sur tout l'office une touchante mélancolie, elle ne perd pas de vue la gloire dont jouissent ces bienheureux enfants; elle leur consacre une solennelle mémoire pendant huit jours, et comme l'Octave figure la gloire et le bonheur de l'éternité, on dit la messe en rouge pour rappeler qu'ils ont conquis ce bonheur éternel par l'effusion de leur sang. (Cf. Dom Guéranger, *Temps de Noël; — Ami*, 1884, p. 101).

Q. — Les aumôniers qui m'ont précédé ou qui sont encore avec moi (car nous sommes deux) n'ont jamais fait mémoire, aux suffrages, du patron du lieu où se trouve située la communauté, sous prétexte sans doute que la chapelle, dédiée à S. Joseph, est semi-publique.

Cependant, si j'ai bien compris certaines décisions que j'ai lues dans l'*Ami*, les aumôniers sont tenus à faire cette mémoire quand on récite les suffrages. Qu'en pensez-vous?

R. — Vous avez bien compris notre enseignement, et les aumôniers qui sont seulement chargés d'assurer le service religieux d'une communauté, n'ont pas à faire aux suffrages la mémoire du Titulaire de la chapelle semi-publique de l'établissement, mais bien le suffrage du Patron de lieu, ou à son défaut, du Patron du diocèse. (Cf. *Ami*, 1902, p. 841).

Q. — Dans l'*Ami* de 1909, p. 911, où vous interprétez la réponse de Rome au Vic. Apost. de Hong-Kong, ne faudrait-il pas joindre les *alii hymni* au mot *tempore paschali* seul, et alors, le reste de l'année, rester à genoux pour le chant de ces hymnes ou antiennes, quand le Saint-Sacrement est exposé?

R. — Nous ne croyons pas qu'il y ait lieu de s'écarter de notre interprétation, qui est celle même des *Ephémérides liturgiques*. Ce n'a jamais été la coutume, en effet, et cela dès la plus haute antiquité, de s'asseoir ou d'être à genoux pendant la psalmodie des cantiques, mais on les a toujours chantés debout. Il faut en dire autant des hymnes, qui, à la réserve de quelques strophes seulement, ont toujours été chantées debout. Et qu'on n'objecte pas la présence du Saint-Sacrement pour agir autrement : car à l'office des Vêpres célébrées durant une exposition, on ne voit jamais à cause de cela le clergé à genoux pendant le chant de l'hymne, et alors c'est sans raison que l'on voudrait restreindre au Temps pascal la faculté d'être debout pendant qu'on en chante quelques-unes au Salut.

L'« AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

Comptes rendus bibliographiques

Lettres inédites de Lamennais à la Baronne Cottu *(1818-1854)*. Publiées par le comte d'Haussonville. — In-8 écu de LXII-338 p., 5 f. — Paris, Perrin.

Il ne se passe guère d'années sans qu'on publie de l'inédit de Lamennais. Pour ce qui est de sa correspondance en particulier, il n'est peut-être pas un écrivain du XIXe siècle dont plus de lettres intimes aient été livrées au public.

De toutes ces correspondances partielles, la plus poignante est probablement celle que nous annonçons en ce moment. Elle nous révèle un Lamennais intime dont la tendresse toute surnaturelle de cœur et l'élévation de pensée ne se démentent pas, pas même après sa rupture. Elle s'étend sur toute la carrière de l'illustre écrivain, puisque la première de ces lettres est du 18 août 1818 (le premier volume de l'*Essai sur l'indifférence* venait de paraître en 1817) et que la dernière est du 18 janvier 1854 (Lamennais devait mourir le 27 février suivant). Elle comptait, en tout, 318 lettres, dont M. d'Haussonville a supprimé quarante « qui ne sont que de courts billets tout à fait insignifiants. »

Mme Cottu était née de Sainte-Olympe, en 1790. à Saint-Domingue, d'un père gouverneur de la Martinique. Elle est élevée en France, au célèbre pensionnat de Mme Campan, à St-Germain-en-Laye : éducation distinguée, mais de peu de substance morale et religieuse. Elle est mariée, à dix-sept ans, à un petit gentilhomme, M. de Lacan, qui ensuite a des torts graves envers elle et dont elle ne tarde pas à se séparer. La voici, pendant dix ans, répandue dans le monde des salons, brillante, belle, adulée, mais correcte toujours, jusqu'à ce qu'enfin le dégoût la prenne du vide de cette vie et que son âme se tourne vers les préoccupations religieuses.

C'était en 1818. Le premier volume de l'*Essai sur l'indifférence* lui tombe sous la main. Elle en est saisie. Tout l'été de 1818, elle s'absorbe dans cette lecture, sans pouvoir en détacher sa pensée. Il faut qu'elle voie l'auteur. Par l'intermédiaire du saint abbé Carron, directeur de Lamennais, elle sollicite et obtient une audience du grand homme (août 1818) ; et la voilà conquise pour la vie !

Conquête toute sacerdotale. Les lettres de Lamennais, en ces débuts surtout, sont très rapprochées (trente-cinq pour ces quatre derniers mois seulement de 1818) ; et ce sont toujours lettres de prêtre, austères, sévères même si l'on veut, en même temps que lettres d'ami charitable, compatissant, intelligent de la nature et des besoins de l'âme qui s'adresse à lui. Elles révèlent une affection d'une pureté, d'une élévation, d'une droiture et d'une franchise qui certainement n'ont pas permis au moindre égoïsme de sensibilité d'effleurer l'âme de sa correspondante, non plus que la sienne propre. Tout a été dit sur le prestige d'influence qui rayonnait de la personne de Lamennais sur tous ceux qui l'ont approché ; mais nulle part mieux qu'ici on n'aura la vision ardente de la puissance irrésistible d'attraction qui se dégageait de cette âme. Même ses lettres à plusieurs de ses amis ne sont pas d'une aussi grande tenue que celles-ci ; et l'on y sent parfois je ne sais quels accès de tendresse maladive ou de domination impérieuse qui décèlent un fond de recherche de soi-même et d'égoïsme.

Mme de Lacan, veuve l'année suivante (1819), épouse le baron Cottu. Toutes ses idées, politiques et religieuses, éloignent le baron de Lamennais : car il est légitimiste indomptable non moins que sceptique en religion et même quelque peu Voltairien. Il n'apporte aucun obstacle cependant à l'influence exercée par Lamennais sur sa femme, et entretient même avec lui de cordiales relations (leurs lettres, exclusivement politiques, ont été publiées aussi). La correspondance de l'abbé et de la dame se poursuit sur le même ton, qui ne se modifiera qu'après la Révolution de 1830.

Lamennais, alors, est lancé éperdument dans le journalisme, et n'échappe point à l'écueil où ont donné, depuis, tant d'abbés journalistes, non pas seulement en France, mais ailleurs aussi, en Allemagne, en Italie. Le polémiste chez lui prend le pas sur le prêtre ; il devient l'homme de son journal beaucoup plus que l'homme de Dieu, et ce sens des choses éternelles qu'un journaliste aurait plus besoin que tout autre d'entretenir vivace au fond de son âme, s'efface et disparaît dans le tumulte des menues préoccupations quotidiennes. Le ton des lettres à Mme Cottu s'en ressent : ce sont lettres de polémiste, on pourrait presque dire de pamphlétaire. Courtes, haletantes, on sent que la pensée de celui qui les écrit est ailleurs et que c'est à grand'peine qu'il dérobe, pour les consacrer au souci des âmes, quelques instants à une existence fiévreuse.

Puis, ce sont les douloureuses années qui s'écoulent entre l'Encyclique *Mirari vos* et la révolte définitive (Encyclique, 16 août 1832 ; publication des *Paroles d'un croyant*, mai 1834). Lamennais semble, à cette date, moins loin de Dieu que dans ses années de journalisme ; il est plus calme, il se recueille, il croit tout au moins pouvoir se recueillir dans le silence de son orgueil blessé. Nous le croyons sincère quand il écrit à Grégoire XVI (décemb. 1833) sa résolution de rester à l'avenir, dans ses écrits et dans ses actes, totalement étranger aux choses qui touchent à l'Eglise ; sincère quand il se flatte (lettre à d'Alzon, 8 mai 1834) de n'avoir écrit les *Paroles d'un croyant* que pour se disculper de toute connivence aux actes et aux doctrines « de la tyrannie et de l'anarchie qui se disputent la société présente » ; sincère quand il écrit à de Coux (21 mai 1834) son « intention de rester soumis dans l'Eglise et libre en dehors de l'Eglise, » intention à laquelle il ne voit pas que les *Paroles* aient rien de contraire.

Mais ce n'est pas ici le lieu de redire ce drame de conscience. On aimera certainement à suivre les pensées profondes de cette âme, dans la Correspondance qui paraît aujourd'hui, à travers les lettres datées de ces mois. Citons seulement ces quelques lignes d'une longue lettre adressée à Mme Cottu au lendemain d'un deuil cruel (elle venait de perdre un fils âgé de neuf ans). Elles sont datées du 24 mai 1834 (trois semaines après la publication des *Paroles*) :

« ... Au nom de Dieu, ramassez tout ce que vous avez de foi et de courage pour soutenir votre âme si cruellement atteinte. Il n'est rien que vous ne puissiez, aidée de celui qui peut tout. Vous trouverez des forces dans votre faiblesse même, si vous les y cherchez avec la confiance naïve d'un enfant qui voit en toutes choses la volonté pleine d'amour et de miséricorde du Père céleste, quoique les motifs vous en soient cachés. Il veut que nous ayons pour lui cet abandon qui acquiesce sans réfléchir et sans interroger. Qui sommes-nous pour lui demander compte de ses desseins, pour sonder ses voies mystérieuses ? *Oui,*

mon Père, parce qu'il vous a plu ainsi... Il y a bien de la paix dans le sacrifice, pourvu qu'il soit pur et entier. Ç'a été sur la terre toute la joie du Dieu-Homme... Où allons-nous ? Vers notre vraie patrie. Comment plaindre ceux qui sont délivrés et des fatigues et des périls de la route ?...»

Il dit, en terminant (sa lettre est datée de La Chênaie) : — « Quant à moi, j'ai le dessein de passer ici le plus de temps possible. Je m'y trouve mieux qu'ailleurs, quoique seul. La nature m'a fait homme des champs. Et puis l'on a toujours quelques travaux que l'on suit mieux dans la tranquillité de la retraite. On voit aussi de moins près les iniquités, les turpitudes et les crimes de ce monde, et c'est beaucoup... »

Quel écho encore de ses déchirements intimes dans cette nouvelle lettre de condoléance, datée du 4 juillet suivant (les *Paroles* venaient d'être condamnées par Grégoire XVI, 25 juin 1834) :

« ...Ouvrez donc votre cœur à Dieu, afin qu'il vous parle lui-même. Ce qu'il vous dira, lui seul le sait, parce que lui seul connaît *ce qui se passe au fond des cœurs blessés et mille secrets de la douleur qu'ils ignorent eux-mêmes*. Mais je puis vous dire cependant que son amour de père nous défend de sonder l'avenir par de vaines et tristes prévisions qui empoisonnent la vie sans fruit, et qui d'ordinaire n'ont de fondement que dans notre imagination ébranlée. *A chaque jour suffit sa peine* (c'est L. qui souligne)... Ce pauvre enfant que vous regrettez voit à présent les choses sous un aspect bien différent de celui qui excite en vous de si déchirantes pensées et des sentiments si amers. Il fait sans effort ce qu'il nous est si difficile de faire dans notre condition présente ; il joint ce que nous séparons par un abîme qui n'existe que dans notre esprit, l'existence actuelle et l'existence future ; il ramène la vie à son unité... Vous l'aimiez, vous l'aimiez sans doute, mais Dieu l'a aimé plus encore que vous. Heureux qui s'en va sans avoir connu rien de la terre que les charmes innocents de la maison natale et les tendres caresses d'une mère ! Heureux qui n'emporte avec soi que des souvenirs heureux et dont l'âme s'envole tout embaumée des parfums d'une conscience pure ! Hélas ! que gagne-t-on à vieillir ? et un long âge est-il un vœu à faire pour ceux qu'on aime ? Restons ici aussi longtemps que la Providence nous ordonne d'y être, aussi longtemps qu'un devoir quelconque nous avertit qu'elle nous y veut, mais ne pleurons pas trop amèrement sur ceux qu'elle délivre plus tôt de ce fardeau de travail et d'angoisse... »

Le 6 août suivant (c'est toujours à la mère éplorée qu'il parle : mais comme cette parole extérieure semble un écho du langage intérieur qu'il devait se tenir à lui-même, ou que Dieu plutôt lui tenait !) :

« ...C'est une des misères de notre nature de nous attacher dans les choses de préférence au côté qui blesse, de repousser la sève bienfaisante qui calme et adoucit, pour nous gorger du suc amer qui déchire les entrailles. Notre volonté est à notre insu, pour beaucoup plus que nous ne pensons, dans les douleurs qui tourmentent notre vie, et qui ne nous étaient point destinées par la Providence. Nous luttons presque sans relâche contre son amour, et lorsque nous l'avons en quelque sorte vaincu, notre âme en détresse se roule et se tord dans son triomphe insensé, secrètement joyeuse d'avoir acquis, croit-elle, le droit d'accuser Dieu même. N'en doutez point, il y a quelque chose de cela dans toute souffrance qui ôte la paix, dans toute plaie du cœur qui reste vive et saignante, comme au premier jour, dans tout regret qui rend insensible aux biens qui nous sont laissés. Les larmes sont permises, mais les larmes qui ne rongent pas l'œil d'où elles coulent, et ne lui ôtent pas la force de pénétrer au-delà de l'horizon terrestre ; car de ce côté-ci sont les vrais fantômes, plus loin commencent les réalités... »

Mme Cottu cependant s'épouvantait de la route où elle voyait Lamennais s'engager avec « une rapidité et une assurance dont je frémis, » dit-elle. Elle en parle à Benoist d'Azy ; elle implore de ce fidèle une intervention auprès de Lamennais : — « Jamais mendiant qui tend la main pour la première fois, écrit-elle, n'a eu le cœur plus gonflé que moi en quêtant çà et là le bienfait d'une parole de lumière sur une destinée dont, pendant un si grand nombre d'années, rien ne m'a été étranger. »

Elle se décide à en parler à Lamennais lui-même, qui répond d'abord par des fins de non-recevoir : — « C'est un point, vous le sentez, impossible à traiter dans une lettre » (7 février 1835) ; — qui prétend se renfermer dans la tolérance : — « Je tâche de me renfermer dans une grande tolérance pour les opinions et une grande charité pour les personnes, ne m'éloignant d'aucun à cause de ce qu'il pense, mais à cause de l'obligation qu'il veut imposer de penser comme lui... Le mal est que presque toujours nous sommes bien plus pressés de condamner que de comprendre. Nous faisons de notre raison le centre des causes et des effets, le type de l'univers : ce qui fait que toutes ces raisons, insupportables les unes aux autres par ce qu'elles ont de divers, se chamaillent sans cesse avec une ardeur et trop souvent une haine dont on rirait de grand cœur, n'étaient ses horribles suites, écrites à toutes les pages de l'histoire » (7 févr. et 9 mars 1835). — Et le 3 août : — « ...Chacun est guidé par sa raison et sa conscience et ne saurait être guidé que par elles. Quant à moi, je me défie beaucoup des opinions intolérantes, des opinions despotiques, hautaines, aigres, exclusives, qui ne souffrent qu'elles-mêmes. Je conçois à merveille la diversité des vues, des pensées, et je respecte du fond de mon âme toutes les croyances sincères, pourvu que la charité s'y joigne... »

Comme on se fait illusion sur soi-même ! Qui fut jamais, dans ses opinions, plus « intolérant » que Lamennais, plus « despotique », plus « aigre », moins apte à concevoir « la diversité des vues » ?

Finalement, à de nouvelles tentatives de Mme Cottu, Lamennais répond par une lettre un peu sèche, dont le ton contraste avec le reste de la correspondance (10 octobre 1837) :

« Je ne crois pas qu'il y ait eu de la sécheresse dans mes paroles, car il n'y en avait pas dans mon cœur ; mais il a pu y percer de la fatigue de vous voir toujours revenir sur un sujet que vous savez bien ne pouvoir m'être agréable, car il ne l'est pas du tout de s'entendre plaindre sans cesse, comme on plaindrait un homme tombé dans les plus déplorables égarements, lorsque ma conscience me rend le témoignage de n'avoir fait que mon devoir. J'ai mes convictions, vous avez les vôtres ; pourquoi ne serions-nous pas également de bonne foi ? Il y a une pitié qui insulte, et je ne veux pas de celle-là. Je sais que rien au monde n'est plus éloigné de votre intention que de me blesser en quoi que ce soit. Pourquoi donc cette insistance de regrets qui ressemblent si fort à des reproches, et d'exhortations au moins inutiles ; car vous ne pouvez douter que je n'aie réfléchi trop longtemps et trop sérieusement à tout ce qui vous préoccupe, pour revenir jamais de ce

qui vous paraît des erreurs, tant qu'elles seront à mes yeux d'incontestables vérités. Mais en voilà assez là-dessus. »

Mme Cottu devait revenir encore à la charge : et elle a consigné par écrit le récit d'une explication suprême qu'elle eut avec Lamennais trois ans plus tard (août 1840) :

« J'ai passé, dit-elle, plus de deux heures avec M. de Lamennais. Il a abordé franchement avec moi les questions qui jusqu'ici avaient été entre nous un sujet de gêne. Je ne sais quels flots de conversations nous ont jetés sur cet écueil ; mais enfin nous nous y sommes trouvés conduits, sans que j'eusse formé aucun dessein de l'y amener. En m'ouvrant son cœur, il m'a montré un abîme profond, une cavité aussi vaste qu'avait été vaste dans cette grande intelligence la pensée de Dieu qui l'avait remplie.

« Il m'a exprimé une sorte d'horreur pour l'état ecclésiastique : — Je n'ai jamais été si heureux, m'a-t-il dit, que depuis que je suis sorti de tout cela.

« J'ai pris le courage de lui répliquer : — C'est pourtant dans la plénitude de votre raison et de votre volonté que vous êtes entré dans *tout cela*.

« Il m'a fait répéter deux fois cette objection si simple, comme s'il ne la saisissait pas bien, et, évidemment, parce qu'elle le laissait à court de réponse ; puis il m'a répondu avec embarras et en balbutiant : — J'avais eu de grands chagrins auxquels je cherchais une consolation.

« Hélas ! la douleur n'est-elle pas en ce monde l'état normal de notre cœur ? Et n'est-ce pas quand il souffre, qu'il a le mieux l'instinct des vérités du salut, et qu'une secourable révélation l'éclaire ?

« Je n'ai pas su lui dire cela, trop émue, trop honteuse même que j'étais d'avoir osé l'embarrasser. Je suis si façonnée à une habitude de respect devant lui que je me sentais confuse de me tenir debout en sa présence, bien plus encore de le forcer à baisser la tête. Nous ne connaissons pas bien par nous-mêmes ce que c'est que la confusion : il faut avoir rougi pour ce qui nous est profondément cher, pour apprécier toute la portée de ce malaise. »

La conversation revient ensuite à des questions plus générales : Lamennais éloquent comme toujours, « mais à la manière du génie tombé en démence » : des éclairs de génie parmi les nuages, les aberrations d'un cerveau malade :

« Je l'écoutais, le cœur palpitant, dit Mme Cottu, comme on suit, au chevet d'un ami, les incohérentes pensées qu'il exprime dans le délire. Enfin, épouvantée de ce qu'il m'étalait d'incrédulité au christianisme, je me suis écriée : — Vous n'êtes donc plus que déiste ! Vous offrez donc vous-même un déplorable exemple de ce que vous avez si victorieusement prouvé autrefois, que la négation d'une seule vérité du catholicisme conduit invinciblement à ce terme !

« Il s'est troublé de nouveau, et moi, de nouveau, j'ai brisé le glaive de cette parole et je lui ai demandé si, n'admettant plus *comme devoir* un culte positif, accompagné de pratiques extérieures, il ne l'admettait pas du moins comme besoin, comme impérieuse nécessité sociale ?... Ne concevez-vous pas, ai-je ajouté, que la voix du prêtre est la seule qui puisse adoucir toutes nos souffrances et calmer nos tempêtes ?

« De cela il est tombé d'accord avec moi ; et là-dessus il m'a déroulé un système de sacerdoce tout à fait identique à une organisation de garde urbaine. — Le prêtre se prendrait indifféremment et momentanément dans toutes les classes de la société ; sans passé et sans avenir, sans mission divine et sans caractère sacré, ce prêtre improvisé quitterait son établi, son comptoir, même son échoppe, pour faire sa faction à côté de notre âme, et serait relevé par le camarade à la garde descendante...

« Voilà les absurdités que ce malheureux déchu accueille aujourd'hui, en haine de certaines vérités contre lesquelles il ne saurait trouver des armes dans la partie rationnelle de son esprit. — « Quelle nécessité, me disait-il, avec un accent d'une inexprimable amertume, quelle nécessité à ce qu'il y ait une classe d'hommes attachés sur l'homme comme le ver sur le cadavre ?

« A cette image abjecte et révoltante, je me suis sentie indignée. Je lui ai rappelé cette sublime et si juste peinture qu'il avait faite du prêtre catholique... — « Non, lui ai-je dit dans toute l'émotion de mon cœur, non, il n'y aura rien dans votre vie nouvelle qui vaille, même pour le temps, cette vie admirable qui était la vôtre. »

« Je ne sais si je l'ai attendri, mais du moins ne l'ai-je pas blessé, ni même alors embarrassé. Il y a eu quelque chose de constamment doux et triste dans son regard, pendant cette période de notre conversation. — Il m'a beaucoup parlé de la conduite de la cour de Rome à son égard : — « En taxant d'hérésie ma doctrine de l'autorité, elle m'a forcé à l'examen. Je voulais fermer les yeux : ce n'est pas ma faute si, m'obligeant à les ouvrir, j'y ai vu clair... »

Au sortir de cette entrevue si douloureuse pour son cœur, Mme Cottu entre dans une église et répand son âme dans une ardente prière :

« A genoux devant Dieu, toute pleine du spectacle de l'insuffisance des dons les plus élevés quand la foi se retire d'eux, je ne pouvais que répéter : — O mon Dieu, laissez-moi la foi ! la foi toute nue, sans une pensée au bout de ce mot *je crois!* Que je croie toujours, et de plus en plus fermement : tout le reste n'est que vanité et péril. — Puis, me repliant sur le passé : C'est du flambeau de son génie, me disais-je, qu'est tombée dans mon âme la première étincelle de foi. C'est sous les ailes de ce génie que j'ai vécu d'une vie nouvelle, tout animée par lui, et régularisée par les mouvements de la sienne, dans une union si intime qu'elle en semblait inséparable. Par quelle merveille de votre grâce, mon Dieu, n'ai-je pas trouvé la mort sur son cadavre ?... (Puis, sa pensée se transportant au jugement de Dieu) : Alors, je me suis figuré un groupe d'âmes, parmi lesquelles je voyais la mienne, déposant comme témoins à décharge, en faveur de ce grand accusé, et demandant grâce pour celui qui avait été le premier instrument de leur salut. Se pourrait-il, mon Dieu, que leurs supplications ne touchassent pas votre miséricorde ?... »

A la fin de cette année 1840, Lamennais entre à Sainte-Pélagie, condamné à un an de prison pour une brochure contre le gouvernement. Mme Cottu l'y va voir souvent, admirable toujours de délicatesse dans les consolations qu'elle lui porte. Puis, en 1844, à la suite d'un malentendu (Lamennais avait demandé à Mme Cottu communication de ses lettres, probablement pour s'en servir dans la rédaction des souvenirs de sa vie, et Mme Cottu se disposait à lui en envoyer copie, quand M. Cottu s'y opposa, craignant que Lamennais ne voulût les publier), toute correspondance cesse. C'est le silence pendant près de dix ans.

Mais Mme Cottu n'oubliait pas. A l'automne de 1853, elle apprend que la santé de Lamennais décline. Elle lui écrit, et Lamennais lui répond le jour même (26 octobre 1853) :

« Le silence n'est pas l'oubli ; mais, je vous l'avoue, je craignais le vôtre. Vous retrouver,

retrouver votre cœur m'a fait plus de bien que je ne saurais vous l'exprimer... Oui, rapprochons-nous, pour ne plus nous séparer qu'à l'heure où l'on ne se dit pas adieu, mais au revoir, et, grâce à Dieu, c'est toujours à bientôt. — A vous, comme il y a trente-cinq ans. »

Une visite, quelques lettres encore, très pessimistes chez Lamennais : — « Jamais l'horizon ne me parut si noir. Messieurs du passé doivent être contents de leurs œuvres... Je me console en pensant à mes soixante-douze ans. » (5 janvier 1854). — Puis Lamennais s'alite pour ne plus se relever.

Mme Cottu le vit-elle sur son lit de souffrances ? Elle n'en a pas laissé le témoignage écrit. On n'en a que des versions de seconde main, qui sont au nombre de deux et qui ne concordent pas. Mme Cottu se serait écriée au chevet de Lamennais : — « C'est vous qui m'avez faite chrétienne et je vous verrais mourir sans les secours de la religion ! » Lamennais aurait pleuré beaucoup, et il aurait été convenu que Mme Cottu reviendrait avec le prêtre ; mais les frères et amis, qui montaient le guet, s'y seraient opposés. — D'après la seconde version, Mme Cottu se serait bornée à lui demander s'il voulait bien qu'on priât pour lui, et comme il aurait répondu : *oui*, elle serait demeurée deux heures en prières auprès de son lit.

Lamennais expira le 27 février 1854. Nous avons dit ailleurs les indices consolateurs qui permettent quelque espoir : la larme qui roula sur la joue du mourant au moment suprême, puis une révélation privée qui ne semble pas indigne de créance. Lamennais fut inhumé au Père-Lachaise, sous la surveillance du préfet de police, dans la fosse commune et sans qu'aucun signe extérieur, tombeau, pierre ou croix, pût faire distinguer sa place de celles des pauvres.

Mme Cottu obtint de ses exécuteurs testamentaires une photographie qui le représentait sur son lit de mort (et que M. d'Haussonville reproduit dans sa publication). Au bas, elle écrivit : — « La miséricorde de Dieu est infinie. Nul ne peut en sonder les mystères. »

Mme Cottu survécut quinze ans à Lamennais. Elle mourut le 3 février 1869. La veille même, elle avait résumé son jugement d'ensemble sur son illustre ami en trois denses pages qu'on lira dans le volume de M. d'Haussonville. En voici la conclusion :

« Oui, sans doute, ce grand et noble esprit a erré !... Mais l'orgueil n'était pour rien dans sa funeste témérité ; et, dût-on crier anathème sur ceci : Nul n'a aimé, nul n'a senti Dieu plus que lui ! Son âme s'unifiait à lui par tous les points. Et quand il trouvait à une autre âme les mêmes aspirations, quelle sympathie fidèle triomphait du temps, des divergences d'opinion, du franc parler intrépide, de tout ce qui brise le commun des liens !

« Sur son lit de mort, il a eu encore non pas seulement des paroles, mais des tressaillements d'ineffable tendresse pour les larmes qu'il faisait couler.

« Puisse la lumière jetée ici sur ce qu'il fut confondre de haineuses imputations, dissiper de cruelles erreurs ! Et puisse l'hommage dirigé au hasard vers la place lamentablement incertaine où reposent ses restes, les consoler des attaques mensongères qui poursuivent sa mémoire ! »

Mater amabilis, par l'abbé Duhaut. In-12 de 524 p., 3 f. 50. — **Saint Ferdinand III** *(1198-1252)*, par J. Laurentie. In-12 de 198 p., 2 f. — Paris, Lecoffre.

L'Amour de Madeleine, par J. Bonnet. Plaquette in-12 de 38 p., 0 f. 60. — **Henri Perreyve,** par J. Riché. In-12 de 174 p., 2 f. — Paris, libr. des Saints-Pères.

Lacordaire, par J. Bézy, docteur ès-lettres. — In-8 de 220 p., 3 f. 50. — Paris, Bloud.

Arthur Guillemin, *Lieutenant aux Zouaves pontificaux,* par l'abbé Lecigne. — In-8 de 392 p., avec portraits et gravures, 4 f. — Lille, R. Giard.

LES PÈRES APOSTOLIQUES. **Ignace d'Antioche et Polycarpe de Smyrne.** Texte grec, trad. fr., introduction et index, par A. Lelong, agrégé de l'Université. — In-12 de LXXX-188 p., 3 f. — Paris, Picard.

I. — Pour aimer la Sainte Vierge, il faut d'abord juger qu'elle est aimable ; et c'est pourquoi l'Eglise place sur nos lèvres, dans les Litanies, l'invocation que M. Duhaut (le P. Georges-Ephrem, Carme déchaussé) a donnée pour titre à son nouvel ouvrage.

Et pour nous convaincre que la Sainte Vierge est aimable, il n'est rien tel que de nous rappeler son amour pour nous. Les gens qui nous aiment, nous semblent toujours aimables. Et l'on ne se rappelle jamais assez l'amour de la Sainte Vierge, on ne croit jamais assez à l'amour de la Sainte Vierge, non plus qu'on ne croit jamais assez à l'amour de Dieu. C'est dans un acte de foi à l'amour de Dieu que saint Jean résumait toute sa carrière apostolique, tout ce que son Maître lui avait enseigné, tout ce que lui-même avait enseigné à ses fidèles : *Et nos cognovimus et credidimus caritati quam habet Deus in nobis*. Et parmi les invocations au Sacré Cœur qui ont été récemment enrichies d'indulgences par le Souverain Pontife Pie X, une des plus éloquentes et des plus efficaces est celle-ci, qui n'est que la traduction du mot de saint Jean : *Cœur de Jésus, je crois à votre amour pour moi.* L'amour appelle l'amour. Savoir que l'on est aimé nous met dans la douce nécessité d'aimer à notre tour. Et si nous croyions mieux à l'amour de Dieu pour nous, nul doute que cette persuasion ne nous rendît tout de suite plus fermes et plus fervents.

C'est cette vue que le P. G.-Ephrem applique à la dévotion à la Sainte Vierge. Evidemment on croit à l'amour de la Sainte Vierge ; on y croit en gros, plus ou moins machinalement : c'est une formule que l'on répète, que l'on aime à répéter, mais sans se rappeler assez tout ce qu'elle renferme de merveilles, tous les témoignages que la Sainte Vierge nous a prodigués de son amour. Ce n'est pas suffisant ; et c'est pourquoi notre confiance en la Sainte Vierge est si peu soutenue, si peu efficace. Le P. G. Ephrem nous invite à lui adresser, à elle aussi, la prière que saint Augustin adressait à Dieu : *Noverim te*.

Et c'est à nous faire mieux connaître la Sainte Vierge, sa bonté pour nous, pour toute l'humanité, pour les pécheurs tout particulièrement et pour les affligés, que tend tout son livre. Il l'a réparti sur trente-quatre chapitres, dont chacun est illustré d'un exemple au moins. On y trouvera aisément la matière de lectures excellentes pour un ou même pour plusieurs Mois de Marie, en découpant, dans ces chapitres qui sont assez longs (chacun est de 15 à 20 pages), les considérations que l'on jugera les mieux appropriées au milieu où l'on parle.

II. — Saint Ferdinand, roi de Castille et de Léon, est assez peu connu en France, encore que l'on donne volontiers son nom au baptême (soit sous sa forme complète *Ferdinand,* soit sous la forme abrégée *Fernand).*

Il mérite de l'être beaucoup plus ; et le petit vo-

lume de M. Laurentie (qui fait partie de la collection *Les Saints*) comble heureusement cette lacune. Il a été le contemporain et le cousin germain de saint Louis. Il est le héros chrétien de la monarchie espagnole, comme saint Louis l'est de l'ancienne monarchie française.

Il était d'une famille où les Saints ont été nombreux ; mais il n'a pas eu, comme le fils de Louis VIII et de Blanche de Castille, le bonheur de trouver la sainteté à son berceau : quand il naquit (en 1198 ou 1199), son père, Alphonse de Léon, et sa mère, Bérengère de Castille (la sœur de Blanche de Castille), vivaient en un mariage que deux papes successifs, Célestin III et Innocent III, avaient déclaré nul, ajoutant à cette déclaration de nullité une sentence d'interdit contre tout le royaume (il est vrai que le roi et la reine pouvaient être de bonne foi, se voyant appuyés dans leur résistance par quatre évêques, qui partagèrent ainsi l'excommunication dont les souverains furent frappés : il y aurait ici à faire une étude fort intéressante de mentalité moyenâgeuse. Plus tard les deux époux excommuniés se séparèrent, et Innocent III légitima alors leurs enfants).

Il n'a pas, comme saint Louis, cette auréole du malheur qui brille de rayons si touchants au front de notre dernier roi croisé ; il a achevé, au contraire, dans la paix et la joie un règne constamment heureux et triomphant. Mais, comme saint Louis, il a donné l'exemple d'une vie sans défaillance, la parfaite image d'une pureté continuelle d'intention, du sens de la justice, de la constance dans l'effort, de la persévérance dans le bien, du progrès voulu et incessant dans toutes les vertus chrétiennes. Saint Louis, comme l'ont établi les actes du procès de canonisation, n'a jamais perdu son innocence baptismale ; et il y a tout lieu de croire qu'il en fut de même pour saint Ferdinand (dont le procès n'a pas été institué en forme comme pour saint Louis : saint Louis, mort en 1270, a été canonisé en 1297 ; saint Ferdinand a été, tout après sa mort, l'objet d'un culte qui a été connu et même encouragé par les papes Innocent IV et Alexandre IV, l'année même de sa mort et trois ans ensuite après, mais qui n'a été reconnu et confirmé officiellement qu'en 1655, par Alexandre VII, jusqu'à ce qu'enfin, en 1671, Clément X déclara que le roi Ferdinand III pouvait et devait être honoré comme Saint, au jour anniversaire de sa mort, 30 mai, rendant ensuite sa fête obligatoire dans tous les Etats de la monarchie espagnole).

III. — *L'amour de Madeleine :* publication d'un sermon inédit dont M. l'abbé Bonnet, docteur en théologie et en droit canonique, a découvert le manuscrit à la Bibliothèque Impériale de Saint-Pétersbourg. M. Bonnet a tout de suite conjecturé que ces pages sont de Bossuet ; et la *Revue Bossuet* vient de les identifier en effet et d'authentiquer l'origine de cette précieuse trouvaille : c'est un sermon de Bossuet pour la Semaine Sainte. En voici la division :

« Madeleine, la sainte amante de Jésus, l'a aimé en ses trois états. Elle l'a aimé vivant, elle l'a aimé mort, elle l'a aimé ressuscité. Elle a signalé la tendresse de son amour envers Jésus-Christ présent et vivant ; la constance de son amour envers Jésus-Christ mort et enseveli ; les impatiences et les transports, les fureurs, les défaillances et les excès de son amour délaissé envers Jésus-Christ ressuscité et monté aux cieux. »

IV. — Le *Henri Perreyve* de M. Riché fait partie de la collection *Les grands hommes de l'Eglise au XIXe siècle* et porte en sous-titre : *Un modèle de vie sacerdotale*. On a beau se remémorer tout ce qu'il y a de touchant et d'édifiant dans la vie de Henri Perreyve : on trouve tout de même qu'il est excessif de le classer parmi les « grands hommes. » Excessif aussi de le présenter comme « modèle de vie sacerdotale » ; car le premier devoir du ministère sacerdotal, c'est d'instruire et de présenter la doctrine aux fidèles, et les lacunes doctrinales de l'abbé Perreyve sont trop grandes pour qu'il nous puisse être offert en « modèle. » Malgré tout ce qu'il y a d'admirable en plusieurs de ses ouvrages, nous ne demanderons pas à Dieu de multiplier parmi nous des prêtres d'une doctrine aussi inconsistante et aussi peu solide. M. Riché a vu son « grand homme » avec des yeux très jeunes, très enthousiastes, et il ne loue d'ailleurs en lui que ce qui mérite d'être loué. Mais ce n'est pas un portrait complet qu'il a tracé. La biographie de Perreyve par Gratry est autrement révélatrice ! M. Riché glisse rapidement sur l'illusion libérale dont Perreyve fut victime, peut-être parce que lui-même, M. Riché, a eu conscience de cette illusion ; Gratry n'en a pas eu conscience du tout, parce qu'il la partageait absolument, et c'est pourquoi il l'étale dans toute sa splendeur. Et c'est pourquoi le vrai portrait, le portrait complet, authentique, de l'abbé Perreyve reste encore, jusqu'aujourd'hui, celui qu'en a tracé Gratry.

V. — Le *Lacordaire* de M. l'abbé Bézy n'est pas une biographie. C'est un assemblage de conférences ou articles qui se rapportent à quelques-uns des points les plus saillants de la vie de Lacordaire, et qui seront d'autant plus utiles à consulter qu'elles s'appuient souvent sur des lettres inédites ou sur des documents peu connus.

En six chapitres, on nous présente successivement : Lacordaire dans ses rapports avec M. de Montalivet (ministre de l'Instruction publique), ou le procès de l'Ecole libre en 1831-1832 ; — trois lettres inédites de Lacordaire (opinions politiques) ; — Lacordaire à la maison des Carmes ; — notes sur les Conférences de Toulouse ; — Lacordaire académicien à Lyon, à Toulouse, à Paris ; — Lacordaire initiateur intellectuel des élèves de Sorèze.

M. Faguet, qui fut président du jury sorbonien devant lequel M. Bézy conquit en 1904 le grade de docteur ès-lettres, M. Faguet a écrit pour ce volume une préface flatteuse. Il loue en M. Bézy, « au sens le plus orthodoxe du mot, un libéral. » Grâce à Dieu, M. Bézy, surtout littérateur, est moins libéral, — ou a moins d'occasions de se révéler tel, — que Lacordaire, encore que nous soyons loin de partager son admiration pour « le magnifique *édifice doctrinal* bâti par le premier conférencier de Notre-Dame » : ceci a été dit au cours d'une conférence à l'Institut catholique de Paris, l'année dernière ; mais, même dans un morceau d'allure oratoire, l'éloge ne laisse pas que d'étonner (p. 190). Par contre, on le trouvera de fort méchante humeur contre Patin parce que Patin a refusé sa voix à Lacordaire à l'Académie Française, — ce Patin « qui a à se justifier devant la postérité du crime (!) d'avoir écrit les *Etudes sur les tragiques grecs*, ouvrage capable de guérir définitivement et radicalement l'insomnie la plus récalcitrante » (p. 136).

VI. — Arthur Guillemin, né en 1838 à Aire-sur-la-Lys, tombé glorieusement le 13 octobre 1867, à Monte Libretti, au service du Souverain Pontife. C'est une des plus attachantes biographies de jeune homme que l'on puisse lire. M. Lecigne, le zélé professeur des Facultés catholiques de Lille, y a mis toute son âme de chrétien et

de prêtre. Louis Veuillot, au lendemain de la mort du jeune héros, a écrit un article merveilleux qui, tiré en plaquette à part, s'est enlevé à 200.000 exemplaires. Les pages de M. Lecigne ne pâlissent point à côté du chant triomphal du grand polémiste. On y lira d'abord la vie d'un jeune homme admirable dont beaucoup jusqu'ici ignoraient même le nom ; mais on y goûtera ensuite et surtout, — grâce à la sève apostolique dont M. Lecigne a su imprégner tout son récit, — toute une morale en action, tout un traité pratique et vécu des vertus chrétiennes qui font le jeune homme idéal, un des plus beaux livres dont nous devions recommander la lecture à la jeunesse de nos écoles ou de nos patronages :

« Et maintenant, s'écrie l'auteur au terme de sa préface, maintenant, mon livre, va-t-en ! Fais aimer l'Eglise ; fais aimer le pape et le soldat qui lui fut obéissant jusqu'à la mort ! Crie bien haut que le crime est toujours le crime et que quarante ans passés n'ôtent rien à l'usurpation piémontaise de son sacrilège initial et de son injustice permanente !... »

VII. — A lire d'un même trait ces Actes de nos « martyrs » de Castelfidardo et des champs de bataille garibaldiens et les Actes authentiques des martyrs du I[er] siècle de l'Eglise, on n'est pas dépaysé : là comme ici, même candeur de jeunesse, même ardeur au martyre, même dévouement à l'Eglise, même zèle d'obéissance et même sens de la hiérarchie.

C'est ce sens de la hiérarchie qui est l'idée dominante des Epîtres de saint Ignace. C'est pourquoi l'authenticité en a été tellement combattue par les critiques protestants, qui ont fini pourtant, voici tantôt un demi-siècle, par rendre les armes. Le texte qui en paraît aujourd'hui, dans la collection Hemmer et Lejay, est fort bien établi, accompagné d'une traduction claire et forte, et précédé d'une introduction où sont suffisamment élucidés les problèmes de critique et de philologie que soulève l'étude des Epîtres (p. 55, M. Lelong ne prend point parti entre les deux interprétations du προκαθημένη τῆς ἀγάπης de l'Ep. aux Romains : aujourd'hui cependant, il n'y a plus guère de doute possible là-dessus : voir, pour la 2[e] interprétation, outre Funk que cite M. Lelong, Mgr Duchesne et surtout Mgr Batiffol). — Outre les VII Epîtres de saint Ignace, on trouvera ici, comme l'indique le titre, l'Epître de saint Polycarpe aux Philippiens, et l'Epître de l'Eglise de Smyrne à l'Eglise de Philomelium (en Phrygie, à plus de 400 kilomètres de Smyrne) sur le martyre de saint Polycarpe.

Le Mirage oriental, par Louis Bertrand. — **Le Brésil d'aujourd'hui,** par J. Burnichon, S. J. — **Une Capitale chrétienne-sociale.** *Vienne*, par Eug. Bœglin. — **L'âme des villes,** par Louis de Romeuf. — **Les Printemps,** par Joachim Gasquet. Vol. in-12 de 455, 340, 297, 272 et 198 p., à 3 fr. 50. — **Les Voix de la forêt,** par Silvain Mauprat. In-12 de 128 p., 3 fr. — Paris, Perrin.

I. — M. Louis Bertrand est Lorrain de Metz ; mais il est devenu chez nous, depuis une douzaine d'années, le peintre par excellence de la Méditerranée. Il en a parcouru toutes les rives : romancier ou écrivain de voyages, il a pris tour à tour pour sujet de ses études l'Espagne, l'Algérie, notre Provence, la Grèce, l'Egypte. Son *Sang des races* nous a appris les attaches étonnantes de notre Algérie avec le sang espagnol ; son *Jardin de la mort* a renoué, à travers les siècles, la descendance et les traditions latines de l'Afrique ; son *Invasion* a révélé Marseille à plus d'un Français, et peut-être d'un Marseillais (voir *Ami* 1908, p. 187).

Son *Mirage oriental,* c'est Constantinople, l'Egypte et la Palestine ; et de la mêlée des races et des religions, de leurs rivalités et de leurs haines, de leurs écoles, de leurs plans, de leurs mœurs, des rapports que la conquête, le protectorat ou l'industrie établissent entre elles, il nous trace un tableau grouillant de vie et de mouvement, mais objectif surtout et consciencieux. Rarement trouve-t-on un voyageur, un observateur qui se place avec une telle absence de parti-pris en face des choses mêmes, sans rien accepter qui s'interpose, ni souvenirs, ni lectures, ni jugements.

Et, devant cet œil scrutateur, comme s'évanouit et tombe ce mirage d'un Orient qui bouge, qui s'ouvre à notre civilisation, qui subisse le prestige de nos progrès et de nos inventions, qui soit en train de s'européaniser ! Non, l'Orient ne bouge pas ; il nous subit, mais il ne nous aime ni ne nous comprend : « la masse,... de toute la force de son instinct, réagit contre l'étranger. » Tous ces gens-là, que ni leurs traditions ni leurs mœurs ni leurs climats ne prédisposent à vivre selon notre idéal social, tous répugnent à subir la contrainte de nos polices et de nos administrations, de n'importe quel gouvernement régulier, si juste et si honnête soit-il : ils ont un peu la mentalité de nos voleurs, qui espèrent toujours échapper aux gendarmes. Etat violent, qui, sous la menace de l'Europe, peut durer encore, mais non pas s'éterniser : le jour où les nations européennes, en guerre les unes contre les autres, ne seraient plus en mesure de faire la police là-bas, ce serait le branle-bas général.

Que faisons-nous, alors, là-bas ? Qu'y font nos missionnaires ? Pas beaucoup de conversions sans doute, — à moins que l'on ne veuille considérer comme des recrues sérieuses ces prétendus convertis qui pullulent en Palestine et qui vivent de conversions successives. — Mais ils font du bien au nom du Christ, et il n'est pas possible que la semence de charité qu'ils jettent ne lève pas un jour : les promesses évangéliques leur en sont un garant sûr. — Ce n'est pas à ce point de vue que s'arrête M. L. Bertrand. Il nous montre, à l'activité de nos missionnaires, un autre but, élevé aussi entre tous :

« Entretenir le culte des Lieux Saints, former comme une garde d'honneur autour du Saint Sépulcre ! Ils affirment par leur présence que les nations chrétiennes ont des droits sur ce coin de terre, qui fut le berceau de leurs religions ; et, d'un bout à l'autre de l'ancien Empire d'Orient, ils rappellent que cet Empire fut autrefois un des fiefs du Christ ; ils perpétuent obscurément une tradition glorieuse ; ils représentent, dans ces pays, *la continuité romaine!...* »

Rôle touchant, qu'il est facile aux curieux qui passent de tourner en ridicule. Mais aux moqueurs et aux scandalisés, M. L. Bertrand dit magnifiquement leur fait :

« ... Ce qu'ils ne disent pas, c'est que chez ces moines qui les ont accueillis fraternellement, qui accueillent avec la même bonne grâce amis ou ennemis, tous et toutes, même les mères ou les femmes de ceux qui en France les persécutent, — chez ces moines, ils ont retrouvé vivant l'esprit du Christ. Pour moi, je n'ai senti nulle part, comme chez eux, la douce présence du Maître et la certitude de sa divine promesse : *Je suis avec vous jusqu'à la fin des siècles!* — Et si, comme beaucoup d'autres, dans la Basilique du Sépulcre, j'ai pu me scandaliser,... toutes ces impressions mesquines ont été soudainement balayées en moi

comme par un grand souffle purifiant, à la seule vue du Tombeau. Quand on songe seulement au torrent d'amour qui a jailli de ce rocher pour se répandre sur le monde, on ne peut que tomber à genoux, en sanglotant de tendresse et d'adoration !

« Ah ! Celui qui reposa sur ce marbre, usé par la ferveur des bouches adorantes ! Celui-là !... personne n'a été aimé, personne n'a fait aimer comme lui ! J'ai rencontré de pauvres êtres, aux visages dégradés par la misère, qui, tout à coup, s'illuminaient d'une beauté radieuse, en touchant cette tombe de résurrection. Quel amour est-ce donc que cet amour du Christ, pour qu'en pénétrant dans une brute humaine il la transforme ainsi en une créature spirituelle, et que, dans ses yeux obscurs et sur ses lèvres bestiales, il fasse monter une âme vêtue de clarté ?... »

On dit que M. L. Bertrand n'est encore que sur le chemin de la foi retrouvée. Des pages comme celles dont on vient de lire quelques lignes, n'en sont que plus touchantes et rendent le plus éloquent témoignage de son objectivité parfaite. Toute la presse a signalé, l'année dernière, quand ils ont paru dans la *Revue des Deux Mondes*, les chapitres consacrés à nos écoles d'Orient, et non seulement aux écoles primaires, mais à cette Université St-Joseph de Beyrouth, si admirablement dirigée par les Jésuites, ces « pétrisseurs d'âmes incomparables » (p. 419), à l'Ecole biblique des dominicains de Jérusalem : « Nulle part ailleurs je n'ai trouvé un milieu plus moderne, plus chaud, plus vibrant d'enthousiasme, plus épris de science et de libre discussion : lorsque j'entrais dans la bibliothèque, je pouvais me croire de retour à l'Ecole normale d'autrefois, parmi mes anciens condisciples... Cette paisible existence, partagée entre le travail, la prière et les chants, — c'est déjà le rêve paradisiaque... » Son livre maintenant, et tant que l'Orient n'aura pas changé, est indispensable à qui veut entendre quelque chose aux questions religieuses et morales qui sont à la base de la question politique d'Orient.

II. — Le Brésil, lui aussi, est, pour beaucoup d'entre nous, pays de mirage ; et, sur la foi des belles promesses édictées par la Constitution républicaine, on s'imagine volontiers que tout y est pour le mieux dans la meilleure des Républiques et que l'Eglise y a devant elle un long avenir assuré.

Certainement il n'y a rien de commun entre la Séparation brésilienne et la Séparation telle qu'on l'entend chez nous ; et tout valait mieux pour l'Eglise du Brésil que la servitude où le gouvernement impérial la forçait à croupir. Nous-mêmes avons présenté sous un jour assez optimiste la situation nouvelle créée à l'Eglise par l'avènement de la République (*Ami* 1907, p. 568 ; 1908, p. 663-667) ; et dans les grandes lignes c'est vrai, comme le Saint-Siège l'a reconnu pratiquement à plus d'une reprise et notamment en conférant, sur la demande du gouvernement brésilien, le chapeau de cardinal à l'archevêque de Rio de Janeiro (1906), le premier chapeau échu à l'Amérique latine.

Mais le mal est grand. Le clergé d'abord ne se recrute pas : tandis que, aux Etats-Unis, on trouve en moyenne un prêtre pour 867 fidèles, — au Brésil, dans l'archidiocèse de Bahia, l'un des moins pauvres en prêtres, on trouve un prêtre pour 15.000 fidèles ; et le Brésil offre ainsi « l'exemple, peut-être unique au monde, d'un peuple pétri par le catholicisme, tout imprégné encore de la foi catholique, très attaché à ses traditions religieuses, et qui ne recrute plus son clergé ! » Déjà Léon XIII adjurait l'épiscopat brésilien de ne rien négliger pour rendre la vie aux Séminaires ; mais tous les efforts se heurtent à d'insurmontables préjugés : même dans les familles sincèrement chrétiennes, on se fait comme une loi de s'opposer avec la dernière énergie à la vocation ecclésiastique des enfants.

On fait bien venir d'Europe des congrégations religieuses ; et le gouvernement les accepte pour le moment : mais c'est un moment qui semble bien ne devoir être que provisoire. Car, chaque fois que des religieux étrangers demandent la naturalisation brésilienne (que la Constitution ne permet pas de leur refuser), de parti pris on traîne en longueur, et pas un ne peut l'obtenir. Pourquoi ? « Il n'est pas téméraire de penser qu'on prépare l'avenir : il sera plus aisé d'expulser des étrangers que des citoyens nantis de tous leurs droits. »

Que vaut le peuple ? Il est toujours périlleux de généraliser. Mais dans l'ensemble il paraît bien que l'on se contente trop d'une religion purement extérieure : processions, neuvaines, illuminations, décorations, les évêques reçus dans leurs tournées pastorales comme des demi-dieux : très bien : seulement l'âme est plus ou moins absente de ces démonstrations extérieures : « L'hydropisie de nos fêtes, dit un religieux indigène de là-bas, couvre mal l'anémie de notre foi. »

A la source de ce mal, une grande ignorance religieuse : les populations s'associent, par habitude, à des manifestations dont le sens leur échappe.

Quant aux classes dirigeantes, il y a longtemps, dès la période impériale, qu'elles sont pénétrées, dans leur ensemble, de l'esprit rationaliste et antichrétien. L'enseignement des collèges et des universités est donné, depuis longtemps, en dehors de toute idée religieuse ; et le Brésil a maintenant une bourgeoisie libre penseuse, avocats, médecins, professeurs, gens de commerce, d'industrie ou de finance, affectant vis-à-vis de l'Eglise une attitude indifférente ou dédaigneuse quand elle n'est pas violemment hostile : il y a des exceptions ; mais c'est la règle, malheureusement.

Une source redoutable encore de difficultés pour l'action de l'Eglise, ce sont les *Irmandades* ou confréries ! Ce sont bien des confréries chrétiennes cependant, et quelques-unes se rattachent même aux grands ordres religieux sous le nom de Tiers Ordres. Mais un trop grand nombre d'entre elles se sont ouvertes à des influences antireligieuses, voire même maçonniques : « Dans mon malheureux pays, écrivait l'évêque d'Olinda, les *Irmandades* sont remplies de maçons déclarés, d'ennemis furieux de l'Eglise... Dans l'état où elles se trouvent présentement au Brésil, les confréries sont un véritable chancre,... un membre gangrené et pourri... » Les *Irmandades* sont souvent propriétaires de leurs églises, ou tout au moins en ont l'administration, gardant la haute main sur tout ce qui s'y passe, gouvernant les paroisses, ordonnant les cérémonies, se faisant livrer même les clés du tabernacle pour ne les remettre aux curés que quand elles le jugeront à propos... N'est-ce pas là le régime que le gouvernement de la République française avait rêvé pour l'Eglise de France ? Et « je serais porté à croire, dit le P. Burnichon, que, à Rome, où l'on sait ce qui se passe dans le monde, on se sera dit : *Les Cultuelles?* Nous connaissons cela. Elles fonctionnent au Brésil. »

Le Brésil est un pays aujourd'hui qui attire de partout les regards, non pas seulement des apôtres et des hommes d'Eglise, mais des commerçants, des industriels, des agronomes, des éleveurs. C'est un pays immense, d'une superficie qui égale dix-sept fois celle de la France, avec une population de plus de vingt millions d'habitants ; et c'est un pays de ressources merveilleuses, incomparablement doté par la nature. Il faut lire la monographie

que vient d'en écrire le P. Burnichon. Le P. Burnichon est plein d'enthousiasme pour le Brésil ; mais, par les données que nous venons d'extraire de son livre, on voit que son enthousiasme est fait de clairvoyance. Son *Brésil d'aujourd'hui* est une excellente monographie, une des meilleures monographies d'Etats que nous connaissions, méthodique et complète, et avec cela pétillante d'humour, d'une lecture aussi agréable que solide.

III. — Un des plus admirables spectacles de l'histoire sociale de l'Eglise contemporaine, c'est la résurrection de Vienne, depuis quinze ou vingt ans, sous l'influence des chrétiens-sociaux (ou parti de l'Action populaire chrétienne) et l'administration du bourgmestre Lueger, à qui sa ville, sa « capitale » vient de faire des funérailles (mars 1910) comme on n'en avait jamais vu faire qu'à des têtes couronnées.

C'est une monographie de cette Vienne nouvelle que vient d'écrire Mgr Bœglin. Il est très documenté : rien de ce qui peut se lire dans les journaux et les brochures ne lui a échappé. Il est complet : tramways et électricité, *Ratskeller* et brasserie municipale, halles centrales et grands abattoirs, aqueducs et pompes funèbres n'ont pas de secrets pour lui, j'allais dire : pas plus de secrets que la question scolaire ou le problème paroissial ou la question religieuse. Mais c'est la comparaison inverse qui serait plutôt de mise ; et c'est sur ces questions, qui sont proprement du domaine religieux et moral, que Mgr Bœglin est exposé à se laisser aller aux outrances qu'on lui a justement reprochées dans sa carrière journalistique. Hâtons-nous de dire cependant qu'il s'est sagement contenu dans ce volume. Il a fait surtout œuvre objective et documentée ; il sera lu avec fruit par tous ceux qui s'intéressent à l'Action populaire chrétienne ; mais son livre n'est pas encore la monographie idéale, définitive, de l'œuvre chrétienne-sociale réalisée à Vienne : il y faudrait un homme qui, à l'admirable connaissance des faits et des documents qui se révèle ici, joignît une compétence doctrinale incontestée.

IV. — Ces villes dont M. de Romeuf a voulu nous traduire l'âme, c'est La Chaise-Dieu, Le Puy, Aix, Aigues-Mortes, Venise... Beaucoup de talent dans ces pages ; de l'application, de l'écriture artiste, de la préciosité, de la recherche : mais tout cela nous rend-il « l'âme des villes ? » On ne le voit pas. On se demande même, en fermant le livre, quelle sorte d'âme s'est révélée à l'auteur ? Nous, évidemment, c'est l'âme chrétienne que nous y cherchons tout d'abord ; et ce n'est pas à celle-là que s'est attaché M. de Romeuf. C'est une âme étonnamment vaporeuse et vague qui flotte entre ces lignes : Venise « rédemptrice, » Aigues-Mortes « qui fait un rêve languissant, » « la fiévreuse beauté d'Aix, joyau de Provence, » « l'éternelle prière du Puy » : — « Le Puy qui prie éternellement et se résigne, c'est Le Puy du crépuscule. Mais celui-ci qui brille et qui s'enflamme, c'est le Puy promis à ta félicité (il parle à son fils). C'est le Puy des races futures dont l'âme naissante, incrustée de bronze, revêtira un jour la grâce des jeunes aurores. »

V. — *Les Printemps*... Des vers. Une soixantaine de morceaux : printemps mystique, printemps païen, printemps funèbre. Le printemps païen, c'est Musée, Œdipe, Eurydice, Ulysse, Hercule, Antigone, les Muses... Cela n'a rien de très païen : mythologie simplement, poésie. Poésie aussi que le printemps mystique, où le vocabulaire est chrétien, avec ses souvenirs d'Evangile, le vocabulaire, et l'intention aussi : mais c'est tout : ce sont de très beaux vers, de facture ferme, d'un galbe superbe, d'une virtuosité verbale étonnante. Qu'un peu de simplicité toute nue serait mieux de mise pour nous verser la vertu des textes évangéliques ! M. J. Gasquet nous annonce, en préparation, *Le cœur du poète :* que ce cœur se fasse, d'ici là, un peu plus limpide : ce sera la réponse de Dieu à la prière qu'il lui adresse quelque part :

Pardonnez-moi, Seigneur, de vous avoir chanté.

VI. — *Les voix de la forêt*... Des vers encore. Et d'un labeur qui se sent trop, toujours. Ne soyons pas durs cependant aux bonnes volontés ; et prions que la forêt inspire à son jeune aède un peu de la simplicité divine :

A l'âme des forêts si tu mêles ton âme,
Un temps, tu connaîtras l'esprit d'éternité,
Car Dieu réside au fond de la paix forestière :
Il donne à ses enfants un peu de son repos ;
Il flotte sur les bois et la rose bruyère,
Les branchages d'hiver, les feuillages éclos ;
C'est là qu'il vient errer dans les belles soirées...

Le Problème de la misère et les phénomènes économiques naturels, par J. Novicow. — In-8 de 414 p., 7 f. 50. — Paris, Alcan.

La Dépopulation en France, par Henry Clément. — **La Crise Sociale,** par G. Deherme. — **Les Orientations syndicales,** par V. Diligent. — Vol. in-12 de 370, 375 et 250 p., à 3 f. 50, 3 f. 50 et 3 f. — Paris, Bloud.

L'Enseignement catholique dans la France contemporaine. *Etudes et discours,* par Mgr Baudrillart, recteur de l'Institut cath. de Paris. — In-8 de VIII-704 p., 7 f. 50. — Paris, Bloud.

I. — Prenez 1.000 hommes habitant actuellement notre globe : 10 vivent dans le luxe, 90 dans l'aisance, 900 dans la pauvreté.

D'où vient un état de choses si peu idéal ?

De ce qu'on ne comprend pas la véritable nature de la richesse, répond M. Novicow : — « Si les hommes, dit-il, avaient compris la véritable nature de la richesse et s'ils avaient agi en conséquence, la misère aurait disparu depuis longtemps. »

Il y a de l'utopie dans les vues de M. Novicow, encore qu'il prétende s'appuyer exclusivement sur l'étude des faits et faire abstraction de toute déduction philosophique, de tout principe de morale *a priori*. Mais il y a beaucoup de constatations fort curieuses. Il se défend d'écrire un traité théorique d'économie politique ; mais, en dépit de ses lacunes, sa méthode, qui est d'exposer les phénomènes économiques suivant leur ordre de succession historique comme il ferait des phénomènes biologiques, sa méthode aboutit à des conclusions fort suggestives et qui souvent n'ont besoin que d'être placées sous la lumière des principes pour se trouver au point.

La richesse, — cette richesse dont les hommes ne savent pas entendre la nature, — ce n'est pas l'or, — et, de façon générale, ce n'est pas une chose, ni un ensemble de choses : c'est un *état* des choses, en tant que les choses sont adaptées à nos convenances, c'est-à-dire s'y adaptent sans cesse par notre travail. Elles doivent s'y adapter sans cesse, parce que l'adaptation complète ne sera jamais réalisée, parce que jamais la nature ne sera réduite à l'état de docilité, ne sera à notre service, à notre disposition comme elle l'eût été sans la faute originelle, comme elle l'était au temps où elle s'appelait le Paradis terrestre (M. Novicow croit que cette adaptation parfaite est possible : ne le chicanons pas là-dessus, puisque

nous sommes d'accord avec lui en pratique pour conclure qu'il faut tendre à s'en rapprocher sans cesse le plus possible).

Autrement dit, la richesse n'est pas quelque chose de statique, de transportable, d'appropriable, — ce n'est pas une chose, une quantité une fois donnée : c'est « un perpétuel devenir. »

C'est pour n'avoir pas compris cela que l'humanité est restée embourbée dans la grande erreur, dans l'erreur fondamentale qui jusqu'aujourd'hui l'a empêchée de sortir de la misère : c'est à savoir, dans cette idée que le mode le plus rapide de s'enrichir, c'est de spolier le voisin, alors que la vraie richesse, au contraire, ce serait de travailler soi-même à adapter la planète aux convenances de l'humanité qui l'habite.

C'est de cette fausse notion de la richesse qu'est né l'esprit de spoliation sous toutes ses formes et sous tous les noms dont il a pu se parer, — depuis le vulgaire vol et le banditisme jusqu'à l'esprit de conquête sous couleur de patriotisme et jusqu'à l'étatisme moderne (la conception de l'Etat-providence « vient, en droite ligne, du banditisme, » p. 335 : l'étatisme « est un phénomène morbide, un cas de pathologie sociale ») et à toutes les variations du socialisme et du collectivisme.

Et c'est de cet esprit de spoliation que vient la misère : — « La misère ne vient ni de la lutte pour l'existence ni de la concurrence ; la misère vient du vol : du vol sous toutes ses formes, depuis le mouchoir dérobé par le pickpocket jusqu'à la province conquise par les monarques. Nous sommes pauvres parce que nous passons notre temps à nous spolier les uns les autres, à pratiquer le banditisme par les procédés les plus divers avec une persévérance inlassable, tant entre individus au sein de l'Etat qu'entre Etats au sein de l'humanité. »

En pratique, il n'y a de solution que dans l'alliance des sept grandes nations civilisées du globe (Etats-Unis, Angleterre, France, Allemagne, Autriche, Italie, Russie). Par cette alliance, l'ordre et la sécurité s'établiraient sur toute la surface du globe, au lieu de l'anarchie qui y a régné jusqu'aujourd'hui. Alors les hommes pourraient se consacrer uniquement au travail utile ; l'activité économique prendrait un essor colossal ; le nombre des produits versés sur les marchés deviendrait si grand, que toute famille humaine pourrait jouir d'un bien-être égal à celui que possède de nos jours une famille réalisant un gain annuel de dix mille francs.

Je mets toutes ces espérances de notre auteur au conditionnel, parce qu'en effet à la réalisation de toutes ces merveilles il manque une condition, qui serait la suppression des suites du péché originel. Mais, je le répète aussi, sous cette utopie, M. Novicow a su grouper une quantité extrêmement précieuse de faits et de données positives que chacun aura profit à méditer.

II. — *La Dépopulation en France* est œuvre de documentation positive, de statistique, d'enquête sur les causes du mal. Des remèdes on ne nous dit que peu de chose, quelques pages seulement pour terminer ; et l'on insiste surtout sur l'inefficacité ou le peu d'efficacité des remèdes légaux, les vrais remèdes étant d'ordre moral et relevant du moraliste, et étant d'ailleurs suffisamment connus de tout le monde.

A quiconque voudra étudier cette redoutable question telle qu'elle se pose actuellement, dans ses diverses manifestations, dans ses conséquences, dans ses causes, causes générales et causes professionnelles, causes lointaines et causes immédiates, — le livre de M. Henry Clément sera un répertoire indispensable. Série de chapitres d'une précision que l'on ne trouvera pas ailleurs sur le fonctionnarisme (pour 100 instituteurs, 115 enfants au-dessous de 13 ans ; pour 100 cantonniers, 104 enfants ; pour 100 douaniers, 116 enfants : pour 100 ouvriers de l'Imprimerie nationale, 92 enfants, et encore n'arriverait-on qu'à 75 si l'on ne tenait compte que des enfants au-dessous de 15 ans), la dépopulation des campagnes, les impôts, le régime successoral, l'alcoolisme, la prostitution, l'infanticide, l'avortement, et cette effrénée propagande néo-malthusienne ou antimatrimoniale dont nous avons eu souvent l'occasion déjà de signaler les insolences [1].

III. — M. Deherme est un positiviste fervent ; et cela se sent à mainte page de son livre, surtout au chapitre final sur « le pouvoir spirituel, » chapitre qu'il aurait pu se dispenser d'écrire, car personne n'en sera scandalisé sans doute, mais personne non plus n'y apprendra rien de nouveau.

En revanche, on aura beaucoup à apprendre dans tout le reste de l'ouvrage. M. Deherme est un de nos plus éminents sociologues, d'une droiture intellectuelle incontestée, et d'un dévouement incontesté également à la chose publique. C'est merveille de voir avec quelle perspicacité et quelle vigueur il dénonce et flagelle l'hypocrisie et la vilenie des mœurs politiques.

Il étudie la crise sociale sous son triple aspect : économique, politique et moral.

Crise économique : situation précaire du prolétariat, impuissance du socialisme, du réformisme, de l'étatisme, voire du syndicalisme *actuel* à incorporer ce prolétariat à la société.

Crise politique : le mal : fonctionnarisme et parlementarisme ; — le remède : une direction unique, continue, personnelle et responsable, c'est-à-dire une dictature, — dictature modérée par des contrôles où l'on reconnaîtra les utopies comtistes (utopies où d'ailleurs tout n'est pas utopique : p. e., Comte fait appel au « sentiment féminin » pour discipliner l'opinion publique : le sentiment féminin tel que l'entend Comte, tel qu'il le systématise, est chimérique, sans que nul pour cela songe à nier la légitimité ou même la nécessité des influences féminines), — dictature contrepesée aussi par les libertés puissamment organisées de toutes les grandes activités économiques, politiques et sociales, — dictature qui n'est pas incompatible avec la République et qui n'est pas nécessairement la monarchie (encore que, si le choix n'était qu'entre la République *parlementaire* et la monarchie traditionnelle, « nous serions, dit M. D., p. 246, avec les partisans du duc d'Orléans », avec « le système qui nous donnait les Henri IV, les Sully, les Colbert », etc.).

[1] Sur l'activité de cette propagande néo-malthusienne dans les milieux ouvriers révolutionnaires, on trouvera des renseignements utiles dans *Orientations syndicales*, de M. V. Diligent (que nous allons annoncer dans un instant). C'est ainsi qu' « il n'est pas un n° du journal *La Guerre sociale* qui, sous une forme ou sous une autre, ne contienne quelques lignes pour engager les travailleurs au pire abaissement de leur moralité. Un article de *L'Ouvrier métallurgiste* (1er avril 1908) déclarait cette propagande nécessaire pour que l'individu, débarrassé des entraves d'une famille trop nombreuse par rapport à ses ressources, puisse revendiquer énergiquement ses droits à l'existence, etc ... La *Voix du Peuple*, organe de la C. G. T., dans son n° du 8 au 15 août 1909 recommande très vivement une nouvelle brochure néo-malthusienne qu'elle souhaite voir répandue à profusion. Elle se met à la disposition des syndicats pour la leur procurer » ; etc., etc. On nous cite encore dans le même sens, *L'Ouvrier Imprimeur* (5 mai 1908), *L'Eveil des Ouvriers en Instruments de précision* (juin 1908), le *Bulletin de la Chambre syndicale typographique parisienne*, l'*Union des Métaux* (août 1909).

Crise morale : c'est la femme qui fait les mœurs et qui les dissout : donc compter beaucoup sur l'influence des femmes, laquelle ne sera réelle et féconde qu'en dehors du féminisme : car le féminisme est, avec le socialisme démagogique, « une des formes les plus pernicieuses de l'individualisme. Niveler, c'est tout confondre. Et confondre, c'est annihiler les valeurs, qui sont toujours des différences... L'individualisme, en ruinant la société, appauvrit l'individu d'autant... Le progrès ne consiste point à uniformiser pour dissocier ; mais au contraire, à spécialiser pour solidariser. »

Le féminisme, c'est une forme de l'individualisme ; et l'individualisme, c'est l'ennemi. On ne sait parler que de ses droits : il faudrait d'abord se reconnaître des devoirs : « Les devoirs sont positifs, les droits sont négatifs. » Les devoirs sont « une capitalisation de forces sociales ; » les droits en sont « une dépense. » Les devoirs sont « la coopération féconde ; » les droits sont « le parasitisme mortel. » — « Les devoirs sont remplis par tous et sont pour tous, en définitive ; les droits sont pour quelques-uns et contre d'autres, ou encore — et c'est bien *la mystification suprême* — s'ils sont exercés par tous, c'est contre tous. Les devoirs fortifient la société de toutes les forces qui convergent vers elle, les droits l'affaiblissent de tout le sang qu'on lui soutire ; ceux-là disciplinent, forgent les volontés individuelles, ceux-ci dispersent, énervent, atrophient les énergies. »

D'où une « décomposition morale » effrayante. Et quels remèdes ? Au nom de quels principes ? Pauvres de nous ! « L'argent et les jouissances, ce sont les seuls ressorts qui subsistent. Ils jouent comme ils peuvent. » Vous partez en guerre contre la pornographie ; mais il faudrait d'abord définir la pornographie, et des diverses définitions qu'on en a essayées, aucune n'est adéquate. C'est en nous, en nous-mêmes, dans notre cœur, qu'est la pornographie ! Vous ne parlez que de liberté, de droits, de souveraineté du nombre : mais examinez l'étalage des libraires : le nombre est évidemment pour la pornographie ! « Respectez donc la loi que vous vous êtes donnée, ou coalisez-vous, dès lors, pour la chambarder. La politique du suffrage universel a pour corollaire l'art et la littérature du suffrage universel. Ploutocratie implique pornocratie. Si vous réprouvez celle-ci, ô bons philanthrophes et moralistes ! il vous faut, avec nous, condamner celle-là, — combien plus pourrissante ! »

Dans cette décomposition, deux forces seulement subsistent : le catholicisme et le positivisme : leur « coopération sociale » est donc une nécessité, le « concours des catholiques et des positivistes, auxquels s'adjoindront *peut-être* quelques sages protestants » : concours qui est possible, puisqu'il est nécessaire ; concours qui n'implique nullement une fusion ou des tentatives d'influences et d'infiltrations quelconques : bien au contraire : l'Eglise n'a rien à craindre des positivistes, parce que ceux-ci ne *veulent* rien contre elle et contre sa doctrine, et les positivistes de leur côté ne craignent rien de l'Eglise, parce que celle-ci ne *peut* rien sur eux, ne *peut* rien « sur le positivisme, qui est un état définitif » (ce n'est qu'aux enfers que l'Eglise ne *pourra* plus rien sur les positivistes : jusque-là, elle ne cessera d'espérer leur conversion, d'essayer leur conquête). Donc, marcher côte à côte, en colonnes séparées, mais alliées loyales... Une inquiétude cependant traverse le cerveau de M. Deherme, au front de ses nouveaux « alliés » : il doute que les catholiques veuillent et sachent utiliser leurs forces, réagir contre le siècle : « *L'Eglise*, dit-il (p. 345), *ne défend plus assez ses fidèles contre les vagabondages de l'esprit et du cœur.* » Non, ce n'est pas l'Eglise qui manque à son devoir de défense ; mais combien cependant les craintes de M. Deherme semblent justifiées, quand on voit l'attitude que certains catholiques prennent en face des « défenses » et des avertissements de l'Eglise !

Nous aurions pu relever dans ce livre diverses vues hasardeuses ou fausses. Nous avons préféré donner une idée de l'esprit général qui l'anime et de l'utilisation que l'on en peut faire. Et l'on voit qu'il y a beaucoup, en effet, à y prendre.

IV. — Le syndicalisme, un siècle après la proclamation de l'individualisme révolutionnaire, est la grande force d'aujourd'hui, — et de demain, — une force qui se répand d'ailleurs en des canaux fort divers et que cherchent à utiliser des groupements absolument opposés les uns aux autres.

Pour se reconnaître, « s'orienter » à travers les multiples ramifications de ce mouvement, on trouvera un guide complet, très au courant, dans le livre de M. V. Diligent : historique d'abord du mouvement syndical ouvrier depuis les décrets de 1791, ses causes, ses phases, ses conséquences visibles actuellement ; exposé des idées syndicales de Waldeck-Rousseau (le père des lois de 1884 et de 1901), des théories des catholiques sociaux, du syndicalisme révolutionnaire ; les courants syndicaux (la C. G. T.) ; les horizons du syndicalisme, très beaux et très féconds, si les syndicats savent se garder des influences politiciennes, rester rigoureusement professionnels sans cependant s'interdire les vastes espoirs de transformation sociale, espoirs qui ne sont possibles et qui ne se réaliseront que si les syndiqués respectent et développent les forces morales et religieuses nécessaires à l'ascension du prolétariat : à ce prix seulement, ils pourront faire au monde « l'économie d'une révolution. »

Pascal disait : — « Il faut mettre ensemble la justice et la force, et, pour cela, faire que ce qui est juste soit fort, ou que ce qui est fort soit juste. » Préparons le jour où, dans l'ordre social, « les travailleurs feront, par leur cohésion, que ce qui est juste soit fort, et par leur discipline morale, que ce qui est fort soit juste. »

V. — Mgr Baudrillart réunit en volume, — sous trois grandes rubriques : *Le réveil des études : apologistes et maîtres chrétiens; Les principes chrétiens dans l'enseignement et l'éducation; La vie, le rôle et l'œuvre des Universités catholiques,* — près de quarante études ou discours où il a essayé de rappeler ce que, dans l'enseignement public ou privé, les catholiques français ont voulu et ce qu'ils ont fait depuis un siècle. Ce n'est pas une histoire proprement dite de l'enseignement chrétien au XIXe siècle ; mais c'est une collection de documents que devront consulter ceux qui voudront écrire cette histoire. On se souvient que, l'an dernier, Mgr Baunard nous a présenté, avec sa maîtrise incomparable, un travail de même nature, pour Lille, dans ses *Vingt années de Rectorat*, et antérieurement déjà, pour Toulouse, Mgr Batiffol, dans ses *Questions d'enseignement supérieur ecclésiastique*.

Dictionnaire apologétique de la Foi catholique. — Fasc. IV : *Dieu-Eglise,* col. 961-1280. — Paris, Beauchesne.

Leçons de Philosophie sociale, par le P. Schwalm, O. P. In-12 de xx 427 p., 4 fr. — « **Science et Religion** ». Opusc. de 64 p., à 0 fr. 60. — Paris, Bloud.

Le Cœur à l'école de la foi ou de la libre pensée, par J. Siguier, vic. gén. hono-

raire d'Amiens. — In-12 de XII 368 p., 3 fr. 50. — Paris, Gabalda.

Discours de Marc Sangnier. — T. I, *1891-1906* ; t. II, *1906-1909*. Vol. in-8 écu de 510 et 526 p., à 5 fr. l'un. — Paris, Bloud.

I. — Le fascicule IV du grand *Dictionnaire* confié au P. d'Alès comprend les articles suivants : *Dieu* (commencé déjà au fasc. III), par le P. Garrigou-Lagrange, O. P. : somme et réfutation magistrale de toutes les erreurs et nébulosités entassées sur le concept de Dieu par la philosophie contemporaine ; — *Dimanche :* régime et raison d'être du double précepte imposé pour sa sanctification, par l'abbé Villien ; législation moderne du dimanche, en France et à l'étranger, par F. Gibon ; — *Dîme ecclésiastique en France*, bon sommaire de données historiques suffisamment complètes, par l'abbé Mollat ; — *Dispenses :* notion, principes, objections, par J. Didiot ;

Divorce des princes de l'Eglise, par Guilleux et J. de la Servière : étude des principaux différends survenus à ce sujet entre papes et princes. A propos de Jeanne de Valois et Louis XII, je ne sais pas jusqu'à quel point il est légitime de dire qu'il y a, en pareille matière, des « situations douteuses dont la solution s'impose au juge, *quand cette solution est favorable au bien public* » : cette phrase n'est pas du P. de la Servière, mais de l'abbé Guilleux ; elle figurait déjà à la 1re édition du *Dictionnaire*, et l'on eût aimé à la retrouver appuyée ici de quelques précisions de moraliste. L'abbé Guilleux avait dit aussi, dans la Ire édition (ce qui a disparu de la IIe), que « les serments du roi *(de impotentia reginæ)* et le refus de la reine » (de se soumettre à la visite des matrones) ont pesé « d'un poids considérable dans la sentence des juges » ;

Dogme, par le P. Pinard, S. J. : le mot et son histoire ; théories modernes, catholiques ou hétérodoxes ; trois classes de dogmes ; dogme et théologie ; dogme et formules dogmatiques ; développement du dogme, ses facteurs, ses phases, ses critères ; avenir du dogme (sommaire très complet, mais, malgré l'étendue des développements. — plus de 60 colonnes, — trop écourté) ;

Etienne Dolet, par G. Baguenault de Puchesse (trop indulgent ; plaide trop les circonstances atténuantes pour les juges de ce scélérat, qui n'ont fait que leur devoir et n'ont pas besoin d'excuses ; dit simplement que Dolet tua dans une querelle le peintre Compaing, sans dire le motif de la querelle, qui était que Dolet, homme de mœurs contre nature, avait voulu souiller Compaing : la condamnation fut requise par «la femme Compaing» : voir le résumé de l'affaire dans *Rev. prat. d'Apol.* du 1er juin 1910, par M. Guiraud) ;

Droit divin des rois, par J. de la Servière ; — *Droit du seigneur*, par Guilleux ; — *Duel*, par le P. Rivet : excellente discussion de théologie morale et d'apologétique ; la partie historique appellerait quelques explications et développements : l'auteur, col. 1200, semble aller moins loin que M. Vacandard sur la question de l'attitude prise par l'Eglise vis-à-vis du duel en certaines régions et à certains siècles du Moyen Age, mais il ne réfute pas les faits et textes apportés par M. Vacandard, dont le travail reste toujours indispensable à consulter ;

Eglise, par le P. Y. de la Brière : trois parties : 1o *l'Eglise hiérarchique dans l'Evangile* (le problème du royaume de Dieu, le caractère social du royaume, le royaume et l'eschatologie...), 2o *l'Eglise hiérarchique dans la chrétienté primitive* (le problème de l'âge *précatholique* du christianisme, l'Eglise de Jérusalem et de Palestine, l'Eglise pendant le ministère universel des Apôtres, l'Eglise pendant la période *subapostolique)*, 3o *Signes actuels d'identité de la véritable Eglise :* sens de la question des « notes », dont la discussion est renvoyée au fascicule suivant.

II. — Un des princes de l'apologétique contemporaine, le P. Schwalm, le premier qui a dénoncé avec une rare vigueur les périls de la nouvelle apologétique de l'immanence (voir *Ami* 1897, p. 163-166), fut aussi un excellent sociologue et donna le meilleur peut-être de son temps et de son enseignement dans les scolasticats de l'Ordre de St-Dominique à l'étude de la philosophie sociale : ce qui prouve que l'on peut parfaitement être en même temps, quoi qu'en aient voulu dire plusieurs, théologien scolastique et serviteur ardent de l'action chrétienne populaire ; que la rigueur théologique n'a rien qui puisse gêner la démocratie chrétienne bien entendue ; et que, si tous ceux qui se sont improvisés les champions de la démocratie avaient eu le fonds théologique du P. Schwalm, on n'eût pas vu ce qu'on a vu.

Les *Leçons de philosophie sociale* dont on entreprend la publication aujourd'hui, seront en trois volumes : le IIe sera consacré au patronat et aux associations ouvrières, le IIIe à la société politique. Le Ier traite de la « *définition générale de la société* » (sa cause matérielle, ses causes finales, ses causes efficientes, et l'action de la liberté sur la formation, sur la conservation, sur les modifications des sociétés ; la cause formelle de la société ; le classement général des sociétés, et le classement spécial des groupes de la société civile) ; puis, dans les 250 dernières pages, il aborde l'étude de *la famille ouvrière*, «groupe fondamental de la société » : 4 chapitres : le *travail* et ses diverses espèces, la *propriété* et ses transformations actuelles, le *salaire* et la critique socialiste du salariat, l'*éducation*, ses moyens, ses divers types, sa fin.

On a conservé à ces pages la forme didactique que leur avait donnée le P. Schwalm ; mais, sous ces divisions multiples et cet exposé d'une sécheresse apparente, c'est toute l'âme ardente, généreuse et large du Père que l'on sent tressaillir. Son travail est présenté au public par un professeur de l'Université de Nancy, M. Gabriel Melin, qui le dédie « aux jeunes prêtres désireux de s'éclairer avant d'aborder les œuvres d'apostolat auxquelles ils brûlent de consacrer leur zèle ; ...aux innombrables laïques soucieux de bien remplir leur devoir social. mais justement préoccupés d'éviter les faux pas et les démarches vaines... »

III. — Dans la collection *Science et Religion*, outre les nouveautés signalées ailleurs et qui sont de caractère plutôt hagiographique ou historique, nous remarquerons ici :

La notion de Catholicité, par le P. de Poulpiquet, O. P., travail déjà signalé avec admiration par toute la presse catholique quand il a paru l'an dernier dans la *Revue des Sc. Phil. et Théologiques :* tandis que les auteurs classiques se contentent d'assigner à la catholicité les trois facteurs *unité, chiffre considérable des adhérents, extension géographique*, autrement dit, d'en accuser surtout le côté extérieur et *quantitatif*, — le P. de Poulpiquet, tout en maintenant la nécessité de la catholicité quantitative, insiste davantage sur son aspect *qualitatif* et spirituel : aspect nécessaire, lui aussi, et fondamental, qui complète les éléments de la catholicité quantitative, qui les explique en les rattachant à la cause intime d'où ils procèdent, ce qui permet ainsi à la catholicité de l'Eglise d'atteindre sa pleine valeur de note : — ces pages sont à lire par tous les catéchistes ;

L'Evangile et la Sociologie, par le Dr Grasset, prof. à la Faculté de médecine de Montpellier : réunion, en opuscule, de deux conférences données à des Congrès catholiques de Nîmes et de Bordeaux sur « l'hygiène et la science biologique en sociologie » et sur « l'union et l'action sociales sur le terrain de l'Evangile » : développement, l'une et l'autre, de la doctrine dont l'auteur, grâce à son incomparable autorité dans le monde scientifique, s'est fait l'apôtre efficace et qui se ramène à la nécessité de baser la sociologie sur la morale de l'Evangile ;

La Foi, par P. Charles : sa nature, son objet : théories modernes sur la psychologie de la foi ; trente pages de fort bonne discussion de l'apologétique de l'immanence ; — *Que devient l'âme après la mort?* par feu Mgr Schneider, évêque de Paderborn : résumé des enseignements de la théologie sur la destinée de l'âme humaine dans l'au-delà ; réfutation de quelques opinions erronées sur l'état de l'âme après la mort (le sommeil des âmes ; migration des âmes ; rêveries millénaires, ou « chiliastiques », comme disent les Allemands, qui ont un faible pour ces vocables pris du grec) ; — *Comment il faut prier*, par Alice Martin (2 nos, 126 p., 1 f. 20) : opuscule de piété, qui nous donne 1o une série de réflexions sur la prière (extraits de la Bible, de saint François de Sales, de Bossuet, de Bourdaloue), et 2o quelques notions, assez sommaires, sur les origines du Saint Sacrifice et l'explication des cérémonies ;

L'Etat moderne et la neutralité scolaire, par G. Fonsegrive : établit « l'incompétence spirituelle » de l'Etat, ce qui est une bonne prémisse, — mais en tire cette conclusion (qui n'en sort pas nécessairement), qu'il n'y a qu'une tactique à suivre, qui est d'accepter le fait de la neutralité, de la laïcisation, et de voir nettement ce qu'il contient, à savoir : 1o l'aveu de l'impuissance de l'Etat en matière d'éducation, 2o enfermer l'Etat dans cette incompétence avouée, 3o tirer de cette incompétence tous les fruits de liberté dont elle contient le germe ; — *Les idées morales de Mme de Staël*, par Maurice Souriau (2 nos, 120 p., 1 f. 20) : idées morales qui sont surtout des idées politiques ; la personne même de Mme de Staël est plus digne d'indulgence qu'on ne l'a dit longtemps ; mais se garder de faire rejaillir cette indulgence sur l'influence de la dame, qui fut détestable, du commencement à la fin, et plus encore à la fin qu'au commencement, malgré une amélioration incontestable dans ses « idées morales » et religieuses.

IV. — D'aucuns ont mis la foi à l'école du cœur : opération délicate, et qui, pour plus d'un de ceux qui l'ont tentée, s'est trouvée semée de périls et d'illusions. M. Siguier, plus sage et plus logique, met le cœur humain à l'école de la foi : ce qu'il est, ce qu'il peut et surtout ce qu'il doit être quand il écoute les enseignements de la foi ; ce qu'il est au contraire, ce qu'il devient quand il se met à d'autres écoles : ce qu'il a été dans l'antiquité païenne : leçons de dépravation données dans les temples des faux dieux, incertitudes et inefficacité pratique des théories des sages ; beaux types de perfection morale réalisés sous la Loi juive ; idéal évangélique.

On le voit, il y a, dans ces pages, — en même temps qu'un fort beau développement de l'argument apologétique qui se tire du spectacle des œuvres de la charité chrétienne, — un éloquent et fin manuel de la formation du cœur « à l'école de la foi. »

V. — Ce n'est pas le cœur et ce ne sont pas les plus brillantes et les plus généreuses qualités du cœur qui ont jamais manqué à M. Sangnier. Ce qui lui a manqué quelquefois, c'est de mettre son cœur et ses aspirations à l'école d'une doctrine suffisamment claire et précise.

C'est l'unique mot de critique que nous voulons prononcer à l'occasion de la publication de ces deux volumes de *Discours*. Ce mot, aussi bien, résume et inclut toutes les observations que nous aurions pu présenter.

Principaux sujets abordés dans le premier volume : l'idéal dans la vie, l'armée et le peuple, la famille chrétienne au point de vue social, le devoir des jeunes, l'éducation populaire, l'avenir de la démocratie, la vie démocratique, la France et l'Alsace-Lorraine, l'action sociale de la femme, l'Eucharistie et l'action sociale, l'Immaculée, la Séparation, la lutte contre la pornographie, etc. — Au tome II, dont les discours, de date plus récente, prennent parfois un ton plus agressif : les syndicats et la démocratie, l'avenir de la coopération, cléricalisme et démocratie, la France et la République, la France et Jeanne d'Arc, la République démocratique, l'idéalisme républicain, les droits de la conscience (« même lorsque la conscience est erronée, — et encore que ce soit un devoir pour chacun de nous de rectifier sa conscience, — même lorsque la conscience est erronée, nous avons le devoir de lui obéir » : proposition qui demanderait des explications précisant les cas dans lesquels la conscience erronée est règle d'action, les cas où elle ne peut pas l'être, et comment doit s'exercer ce « devoir de rectifier » notre conscience : que de propositions de ce genre chez M. Sangnier, vagues, incomplètes, trop générales, et par là-même propices à toutes sortes d'interprétations fausses chez les jeunes gens qui l'écoutent !), la mission de l'orateur, les paysans démocrates ; — Qui fera la démocratie ? etc.

Le Maréchal d'Ancre et Léonora Galigaï, par F. Hayem. — In-8 de VI-313 p., 6 fr. — Paris, Plon.

La France de Louis XIII, par Noël Aymès. — In-12 de XXIV-332 p., 3 fr. 50. — Paris, Nouv. Libr. Nationale.

Pages d'histoire et de guerre, par le marquis Costa de Beauregard, de l'Acad. Fr. — In-12 de XL-280 p., 3 fr. 50. — Paris, Plon.

I. — Le *Concini* de F. Hayem est posthume. L'auteur est mort en 1906, à l'âge de trente-trois ans. De bonne heure il avait tourné ses recherches vers cette période de Marie de Médicis et Louis XIII ; et son ami M. Abel Lefranc nous en présente le fruit aujourd'hui.

M. Abel Lefranc fait très haut cas de son ami. Je doute que les lecteurs partagent son admiration. Ce *Concini* n'est pas vraiment un livre de grande histoire, — étude de psychologie plutôt, et encore, de psychologie morbide. Concini est un personnage historique sans doute, et M. Hayem n'a pas omis d'étudier son rôle historique, mais sans nous apprendre grand'chose de nouveau. Sur le ministère et la chute de Concini, on continuera à consulter le beau travail de M. L. Batiffol (étudié *Ami* 1909, p. 65-70). Ce qu'il y a de plus curieux dans le livre de M. Hayem, de plus attristant et de plus révoltant tout ensemble, malgré la sympathie de l'auteur pour ses deux « héros », — ce sont les longs chapitres où il poursuit une enquête minutieuse sur la mentalité et sur les origines de ses deux compères : l'un, type du « rasta » arrivé, quelque chose comme le « Bel Ami » de Maupassant, l'intrigant qui est venu chaparder chez nous cinquante millions de notre monnaie d'aujourd'hui, sans compter le maréchat-

lat et la haute seigneurie, et qui s'est laissé griser par la fortune au point de traiter le roi de France comme il eût fait d'un valet, comme il faisait de tout le monde à la cour ; — l'autre, Léonora, type de névrosée comme on n'en trouve pas toujours même à la Salpêtrière, malade, accompagnée partout de deux nourrices «qui lui donnent à téter», l'âme en proie à des cauchemars superstitieux, recourant aux envoûtements, mangeant ses viandes arrosées d'eau bénite... Sur ce douloureux sujet, on trouvera dans M. Hayem les détails les plus circonstanciés et les plus authentiques, empruntés aux dépositions judiciaires recueillies lors du procès de la malheureuse.

Nous avons raconté ailleurs la mort de Concini. La foule lui fut féroce. — « Le soir du 24 avril (1617), dit M. H., Concini avait été enterré dans l'église St-Germain-l'Auxerrois, sous les orgues. Le lendemain, une foule, excitée par les chansons et les pamphlets, envahit l'église, descella les dalles qui le recouvraient et traîna le corps dans la rue. Les gens rouaient le cadavre à coups de fouet, à coups de pierre, à coups de botte, et le traînèrent jusqu'au Pont-Neuf où on le pendit la tête en bas. »

Et quant à Léonora, son supplice prit l'importance d'une fête foraine. Le grave Malherbe, que nous ne sommes point habitués à voir sous des traits aussi sauvages, écrit tout uniment : — « Pour la Conchine, je crois que vous aurez le loisir de la voir en ses beaux atours (le jour de l'exécution), car à ce que m'ont dit des gens qui le doivent bien savoir, la chose ira jusques à samedi. Si vous voyez M. de Racan, vous lui direz, s'il vous plaît, qu'il ne s'en aille pas chez lui sans voir *un spectacle qui vaut bien qu'on vienne du bout de la France pour le voir.* »

Voilà à quels personnages Marie de Médicis s'était livrée et livrait la France. Décidément, entre cette coiffeuse et ce matamore, cette femme, cette reine-mère qui n'avait rien de la reine et pas beaucoup plus de la mère (voir là-dessus M. Batiffol), nous apparaît plus épaissement stupide encore que ne l'a peinte Rubens.

II. — M. Noël Aymès, rédacteur au *Mois littéraire*, entreprend de diriger une Collection qu'il appelle « synthétique » et qui se propose en effet de nous présenter sous forme de synthèse quelques-unes des périodes les plus suggestives de l'histoire. Des tableaux, des caractéristiques, des concordances et des enchaînements de faits et de phénomènes. Ce ne sera pas une de ces « philosophies » de l'histoire qui ont le défaut de planer au-dessus des faits, dans des abstractions perpétuelles. Beaucoup de faits ici, mais groupés avec un réel sens philosophique.

M. N. Aymès inaugure sa Collection par la *France de Louis XIII*, — une France que beaucoup ne connaissent, sur la foi de romans célèbres, que pour la France de d'Artagnan et des mousquetaires, la France des larges feutres et des claires épées, le triomphe de Gascogne, — une France qui est cela même en effet, mais quelque chose de plus ensuite : France intéressante, charmante, pleine de promesses, sortie du tumulte des guerres civiles et point encore compassée dans les splendeurs un peu froides du règne de Louis XIV : — aube du grand siècle, et déjà très grand siècle, siècle de transition et de transformation, l'un des règnes les plus actifs, les plus complets, les plus féconds de notre histoire.

C'est cette impression d'activité et de fécondité sur tous les domaines, — politique, social, administratif, commercial, industriel, colonial, littéraire, philosophique, artistique, — qui se dégage du livre très vivant de M. Aymès. On aura vraiment revécu, quand on le fermera, ces trente années qui ne furent pas seulement la gloire de d'Artagnan, mais des années de labeur fécond dans toutes les classes de la société. (Il ne dit pas le dernier mot, mais il ne prétend pas le dire non plus, sur l'imbroglio politique de l'échiquier européen, infiniment plus complexe à cette époque qu'il ne l'est aujourd'hui, et sur les difficultés de la politique française à trouver alors sa voie).

III. — *Pages d'histoire et de guerre :* recueil posthume des derniers récits tombés de la plume du regretté marquis de Costa : plume toute militaire comme on sait, primesautière, gracieuse adorablement quand il le voulait (il ne le voulait pas toujours), mais toujours droite, franche, ardente, plume de gentilhomme et de croisé.

Il nous donne ici quelques-uns de ses souvenirs poignants de la campagne de 1870-1871 : « On ne sait vraiment combien on aime son pays que lorsqu'on l'a vu souffrir, — et lorsqu'on a souffert pour lui » ; — un récit qui nous reporte aux temps indécis où la Savoie hésitait sur le devoir militaire en face de la Révolution ; — une biographie de Bernard de Saxe-Weimar (d'après le grand ouvrage du vicomte de Noailles), qui a toutes les allures d'un poème militaire ; — une étude aussi précise dans les détails qu'émouvante et fervente sur le mariage secret de la duchesse de Berry (d'après l'acte de mariage retrouvé aux Archives du Vatican) ; — le récit enfin par où s'ouvre ce volume, *l'Envers d'un grand homme*, ou le mariage morganatique et l'abdication ridicule d'un assez petit grand homme, le duc Victor-Amédée II de Savoie, l'un des plus artificieux artisans de la grandeur de sa maison, gendre d'Henriette d'Angleterre, père de notre duchesse de Bourgogne, rival souvent heureux de Louis XIV, diplomate étonnant, roi après le traité d'Utrecht, et qui nous offre en ce récit la plus amusante des comédies bourgeoises, la plus navrante aussi quand on songe qu'il s'agit d'un roi, une suite de scènes d'une verve endiablée auprès desquelles pâlissent les plus invraisemblables fantaisies du père de d'Artagnan.

M. Henry Bordeaux a écrit, en tête de ce recueil, une notice émue sur le marquis son compatriote et ami. Il nous raconte un trait bien caractéristique de la mentalité paysanne, en Savoie comme ailleurs. Le marquis Costa avait été envoyé par le vote presque unanime de ses compatriotes de Savoie, le 8 février 1871, à l'Assemblée nationale. Plus tard il avait dû se retirer devant des hommes plus « nouveaux » ; et comme des amis de Paris lui demandaient s'il ne se représenterait pas un jour, il répondit par ce mot, qu'il avait entendu de la bouche d'un paysan :

« Monsieur le marquis, non, on ne voterait plus pour vous. Non, il ne faudrait pas nous demander ça ; mais on sera tous à votre enterrement, *vous verrez !* »

Ils y furent tous en effet, parce qu'ils l'estimaient plus que personne au monde. Mais ils n'eussent pas voté pour lui, et donnaient leurs voix à des gens qu'ils ne pouvaient que mépriser. Moralité du suffrage universel !

Pèlerinages franciscains, par J. Jörgensen. Trad. du danois par T. de Wyzewa. — In-8 écu de x-324 p., illustré, 3 f. 50. — Paris, Perrin.

Vie de sainte Radegonde, par saint Fortunat. — **Vie de saint Benoît d'Aniane,** par saint Ardon. — **Correspondance d'Au-**

sone et de saint Paulin de Nole. — Opusc. in-16 de 64 p., à 0 f. 60. — Paris, Bloud.

Guibert de Nogent. *Histoire de sa vie (1053-1124)*, publiée par G. Bourgin, archiviste. — In-8 de LXIV-254 p., 7 f. — Paris, Picard.

I. — Un des plus admirables succès de la librairie française l'an dernier, ce fut la traduction du *Saint François d'Assise* de Jörgensen. Déjà, dans cette première œuvre, les paysages ombriens tenaient une juste place ; car il y a, entre l'âme franciscaine et les paysages parmi lesquels s'est déroulée la miraculeuse existence de saint François, une harmonie si intime et si profonde qu'aucun de ses biographes n'a pu se dispenser de mêler à son histoire la description de l'Ombrie. L'Ombrie a été la Galilée de saint François, dit Jörgensen. C'est en Ombrie que Jörgensen lui-même a été touché définitivement de la grâce ; et c'est là qu'il a toujours aimé à revenir. Il a voulu suivre la trace des pas de saint François partout où la tradition les lui a montrés. Et, dans le volume dont la traduction française paraît aujourd'hui, il nous redit ses « pèlerinages franciscains » en une série de deux douzaines de tableaux qui sont des chefs-d'œuvre.

Faut-il dire chefs-d'œuvre d'art descriptif ? A Dieu ne plaise ! Et cependant, ils sont cela aussi et d'abord. Jörgensen est le premier littérateur de son pays de Danemark ; et, avant sa conversion, tant que son talent fut au service de la libre pensée et du matérialisme, toutes les voix officielles de la renommée saluaient en lui le successeur heureux d'Ibsen et de Strindberg dans la littérature scandinave. Depuis, on a essayé d'organiser contre lui la conspiration du silence ; mais, grâce à Dieu, cela n'a pas tenu, grâce à Dieu qui lui a ménagé la faveur de trouver chez nous, pour le traduire, un artiste aussi consommé que l'est M. de Wyzewa.

Donc, ces *Pèlerinages franciscains* sont des chefs-d'œuvre de description, mais non pas de description seulement. Jörgensen ne décrit pas ou ne décrit plus pour décrire. A travers la nature, c'est toujours la grâce qui l'attire. L'Ombrie, pour lui, c'est le ciel qui s'est reflété en l'âme de saint François. J'allais dire qu'il ne retient, de cette Ombrie chérie, que ce qui lui parle de saint François ; mais il en retient tout, car tout en Ombrie lui révèle quelque aspect de l'âme franciscaine. Tous ces pèlerinages, ce sont des contemplations franciscaines, ou des scènes de la vie de saint François ou des fervents de saint François, comme sainte Angèle de Foligno et saint Félix de Cantalice. Oh ! cette Noël de Greccio, le Bethléem de l'Ordre franciscain ! cet ermitage de Fonte Colombo, son Sinaï ! ce mont Alverne, son Golgotha ! Oh ! les jolies pages, si gaies et si douces, si fleuries, et si simples, si pénétrantes, si franciscaines !

Bien des lecteurs profanes vont lire ces pages, grâce au renom de l'auteur. Je suis sûr que, même chez les plus profanes, chez les moins habitués à la littérature hagiographique, elles éveilleront des pensées de prière, des velléités de prière, des parfums de prière, des aubes de foi et d'espérance. — Et dix splendides photogravures hors texte, représentant des paysages franciscains ou des Vierges franciscaines, achèvent de faire de ce volume un pur bijou d'art.

II. — Dans la menue et toute mignonne collection qui nous donne en français quelques-unes des plus aimables pages de la littérature hagiographique d'autrefois, trois nouveautés :

La *Vie de sainte Radegonde*, par saint Fortunat : Ampère le fils jadis fut très dur pour Fortunat, qui a dû être expliqué par Gorini. J.-J. Ampère n'avait pas la candeur voulue pour entendre rien à des choses si délicates ! Fortunat, quand il vint d'Italie, n'était qu'un laïque assez mondain ; il trouve la ferveur à Poitiers, y reçoit les Saints Ordres ; sur la présentation de l'évêque, est nommé par Radegonde administrateur du monastère fondé par la reine des Francs ; s'acquitte à merveille de sa charge, conseiller prudent autant qu'avocat habile et heureux dans ses rapports avec les grands qu'il a tantôt à concilier et tantôt à combattre ; gâté de la façon la plus gentille du monde par Radegonde et par ses religieuses ; tout à la « joie de vivre, » au début, et aux gâteries de ses amies ; puis, pris de remords point trop jansénistes et de la peur de gagner trop aisément le ciel ; supplie Radegonde de mortifier sa gourmandise, en vient à opérer chaque jour un petit retranchement à ses accoutumances ; bref, le Venantius des premières années est devenu saint Fortunat, sans heurt, sans secousse, par la lente mais continue et fidèle ascension d'une âme toujours charmante ;

La *Vie de saint Benoît d'Aniane*, écrite quelques années seulement après sa mort par un de ses disciples : tableau aussi simple que touchant de réforme bénédictine : le réformateur d'Aniane, ami très intime de Charlemagne et de Louis le Débonnaire, est une des plus grandes figures de l'Eglise carolingienne ; et l'on sait que les beaux travaux de M. Bédier sur l'origine et la formation des légendes du cycle épique de Guillaume d'Orange viennent de ramener heureusement l'attention même des profanes sur Aniane et sa fille toute proche, l'abbaye de Gellone ;

Enfin ce saint Paulin dont Pie X vient d'élever la fête au rit double, a été, lui aussi, comme saint Fortunat, un mondain d'abord ; et personne n'a été plus douloureusement surpris de l'éclat de sa conversion qu'Ausone, qui l'avait eu pour élève à l'Ecole de Bordeaux. On lira, dans l'opuscule que nous annonçons, quelques-unes des lettres ou poésies échangées entre l'élève et le maître, celui-ci chrétien aussi très probablement, mais de nom surtout : chrétien assez superficiel, christianisme à fleur d'âme.

III. — De Guibert de Nogent nous avons tous retenu un mot au moins, qui est le titre d'un de ses ouvrages, écrit dans les premières années du XIIe siècle (certainement avant 1112) : *Gesta Dei per Francos*.

Ce que M. Bourgin publie aujourd'hui du docte et pieux abbé, en l'enrichissant d'une copieuse introduction et de notes érudites, c'est un ouvrage au titre assurément moins sonore, mais très intéressant et unique en son genre au moyen âge : le *De vita sua*, qui fait de Guibert l'ancêtre et le premier de nos mémorialistes, mais un mémorialiste doué d'une humilité, d'une sincérité et d'une simplicité que l'on est à mille lieues de retrouver dans nombre de ceux qui l'ont suivi.

C'est une physionomie très sympathique. Orphelin de père à huit mois, il passe sa première enfance sous la direction de sa mère, femme très pieuse et de souche noble ; entre à douze ans à l'abbaye de St-Germer de Fly (au diocèse de Beauvais, région d'où il semble être originaire) ; cultive les lettres et la poésie avec beaucoup d'éclat, veut rivaliser avec Virgile et Ovide, écrit des poèmes érotiques ; gardera de cette première formation une facilité telle que, pour écrire l'histoire de la Ire croisade, il songera à employer le noble langage de la poésie ; puis, au premier contact avec saint Augustin, reconnaît dans l'évêque

d'Hippone le maître et le modèle dont les *Confessions* lui fourniront à lui-même l'idée de ses propres Mémoires ; — rêve un temps de l'épiscopat ; — faute de siège épiscopal, continue à se sanctifier dans l'état monastique ; — est élu en 1104 abbé de Nogent-sous-Coucy (abbaye nouvellement fondée) ; voyage beaucoup dans la région picarde et champenoise ; est compté comme appartenant à la haute société ecclésiastique et laïque de son temps ; fraye avec rois et papes (Urbain II et Pascal II), mais sans cesser jamais, jusqu'à sa mort, de cultiver les lettres et la théologie.

Ses ouvrages : — 1o Ouvrages de doctrine : quelques sermons ; 10 livres de *Commentarii in Genesim ;* 5 livres de *Tropologiæ in prophetas Osee, Amos ac lamentationes Jeremiæ;* des commentaires sur les petits prophètes, qui n'ont pas encore vu le jour ; 3 livres d'un *Tractatus de Incarnatione contra Judæos;* réponse en 5 chapitres au prieur Siffroi qui lui a demandé si Judas a reçu ou non l'Eucharistie ; un *Liber de Laude Sanctæ Mariæ*, en 14 chapitres ; un traité *De virginitate;* 4 livres *De pignoribus Sanctorum;*

2o Ouvrages historiques : le *De vita sua*, ou histoire de sa vie, très curieuse pour la connaissance de cette époque et riche de données psychologiques d'une rare finesse ; — et les *Gesta Dei per Francos*, tableau vraiment grandiose de la croisade à laquelle s'est donnée la France, entraînée par un véritable mouvement national (écrit aux environs de 1110).

Son éditeur d'aujourd'hui lui reproche de voir bien trop souvent l'action des démons dans le monde ; mais il reconnaît par ailleurs que Guibert fait preuve d'un véritable esprit critique. Et les naïfs qui prêtent leur naïveté au moyen âge et s'imaginent que le moyen âge n'a su discuter l'authenticité de quoi que ce soit, seront fort étonnés d'apprendre que Guibert est un grand pourfendeur de faux miracles et de fausses reliques ; qu'il a bataillé avec ardeur contre certaines reliques tout à fait ridicules du Christ, de la Vierge ou des Saints, contre les inventions des moines promeneurs de châsses, contre la négligence des évêques à surveiller le culte des Saints, et que ces vues sages ne lui étaient point particulières, mais qu'il les appuyait sur l'autorité de saint Anselme et de saint Augustin, et qu'elles étaient soutenues, de son temps, au concile de Poitiers, en 1100, par les deux légats du pape Pascal II.

Archives de la France monastique. T. IX : HISTOIRE DE L'ABBAYE STE-CROIX DE BORDEAUX, par A. Chauliac. — T. X : ABBAYES ET PRIEURÉS DE L'ANCIENNE FRANCE : *Provinces ecclésiastiques d'Auch et de Bordeaux*, par dom Besse. — Vol. gr. in-8 de x-407 et 347 p., à 10 f. l'un. — Paris, Poussielgue.

Histoire de l'abbaye royale et de l'Ordre des Chanoines réguliers de St-Victor de Paris. *Deuxième période (1500-1791)*, par F. Bonnard. In-8 de 330 p., 10 f. — Paris, Savaète.

Le Théâtre français au moyen âge, par J. Mortensen, maître de conférences à l'Université d'Upsal. Trad. du suédois par E. Philipot. In-12 de xxi-255 p., 3 f. 50. — **Andegaviana,** *IXe Série*, par F. Uzureau. In-8 de 494 p., 4 f. — Paris, Picard.

Niceta, Bischof von Remesiana, par le Dr W. Patin, vicaire à la Collégiale St-Gaëtan de Munich. — In-8 de 138 p. — Munich, Lindauer.

I. — Les *Archives de la France monastique*, que dom Besse a eu la vaillance d'inaugurer au lendemain même de la dispersion des monastères par le ministère Combes, viennent de s'enrichir de deux nouveaux volumes :

La monographie de l'abbaye Ste-Croix de Bordeaux, une des plus illustres abbayes d'Aquitaine, fondée à l'époque mérovingienne (à une date inconnue, certainement avant la seconde moitié du VIIe siècle) ; — détruite par les Sarrasins d'Abdérame vers 730 ; — détruite de nouveau et de fond en comble, en 902, par les Normands, qui depuis une soixantaine d'années mettaient toute la région à feu et à sang, au point que l'archevêque de Bordeaux avait dû obtenir du pape Jean VIII, vers 880, d'être transféré à Poitiers, puis à Bourges, « faute d'y avoir des peuples diocésains dans le Bourdelais pour estre gouvernez par un archevesque » ; — réédifiée vers 970, sur une initiative partie toujours du pape (après que l'Aquitaine, à peine les Normands disparus, avait dû subir encore les ravages des Hongrois en 937) ; — richement dotée, au commencement du XIe siècle, par les ducs d'Aquitaine et les comtes de Périgord ; — prenant parti, au XIIe siècle, lors du schisme d'Anaclet, contre le pape légitime Innocent II, probablement dans un but lucratif ; — les richesses devenant ensuite source de relâchement ; l'abbaye livrée, à partir de la fin du XIIe siècle, à des abbés nobles qui sont bien plus seigneurs qu'abbés ; — livrée ensuite, au XVe siècle, comme tant d'autres de ses semblables, à la commende ; — dépouillée, en 1579, de son riche prieuré de St-Macaire, transféré aux Jésuites, qui ont certainement fait ce jour-là une bonne affaire, mais non pas une affaire injuste comme le leur reproche, dans un zèle excessif pour sa chère abbaye, M. Chauliac (l'abbé de Ste-Croix a peut-être violé, dans son cœur, son serment de ne pas aliéner les domaines de l'abbaye ; mais en fait, tout le monde fut mis en règle par la Bulle de Grégoire XIII qui porta union de St-Macaire au collège des Jésuites de Bordeaux) ; — etc.

Bref, le livre de M. Chauliac est un de ces travaux de portée générale qui dépassent de beaucoup l'intérêt d'une simple monographie et qui nous font revivre dans ses grandes lignes l'histoire monastique de la vieille France.

Le nouveau volume de dom Besse, tome X des *Archives*, est le IIIe de la série qui paraît sous le titre générique *Abbayes et Prieurés de l'ancienne France*. C'est de l'histoire locale, mais de l'histoire locale écrite par dom Besse, et qui s'encadre à ravir dans l'histoire générale. On parcourt cette multitude de noms propres, dont beaucoup ne sont pas d'une notoriété universelle et ne disent rien aux lecteurs qui n'ont pas le bonheur d'être nés ou d'habiter ès-rives de Garonne : puis tout à coup, au coin d'une phrase ou au détour d'un alinéa, voici une note ou une incidente qui vous rappellent la part, souvent très vive, que telle abbaye disparue ou tel menu prieuré ont prise aux grandes pulsations de la vie ecclésiastique et de la vie nationale de leur temps.

Les provinces ecclésiastiques d'Auch et de Bordeaux, étudiées dans ce volume, comprenaient, — la première, les diocèses d'Auch, Aire, Bayonne, Bazas, Comminges, Conserans (ou Couserans), Dax, Lectoure, Lescar, Oloron, Tarbes ; — la seconde, les diocèses de Bordeaux, Agen, Angoulême, Condom, La Rochelle, Luçon, Périgueux, Poitiers, Saintes, Sarlat.

II. — Le tome I du *St-Victor* de M. Bonnard, paru il y a six ans (voir *Ami* 1904, p. 910), a